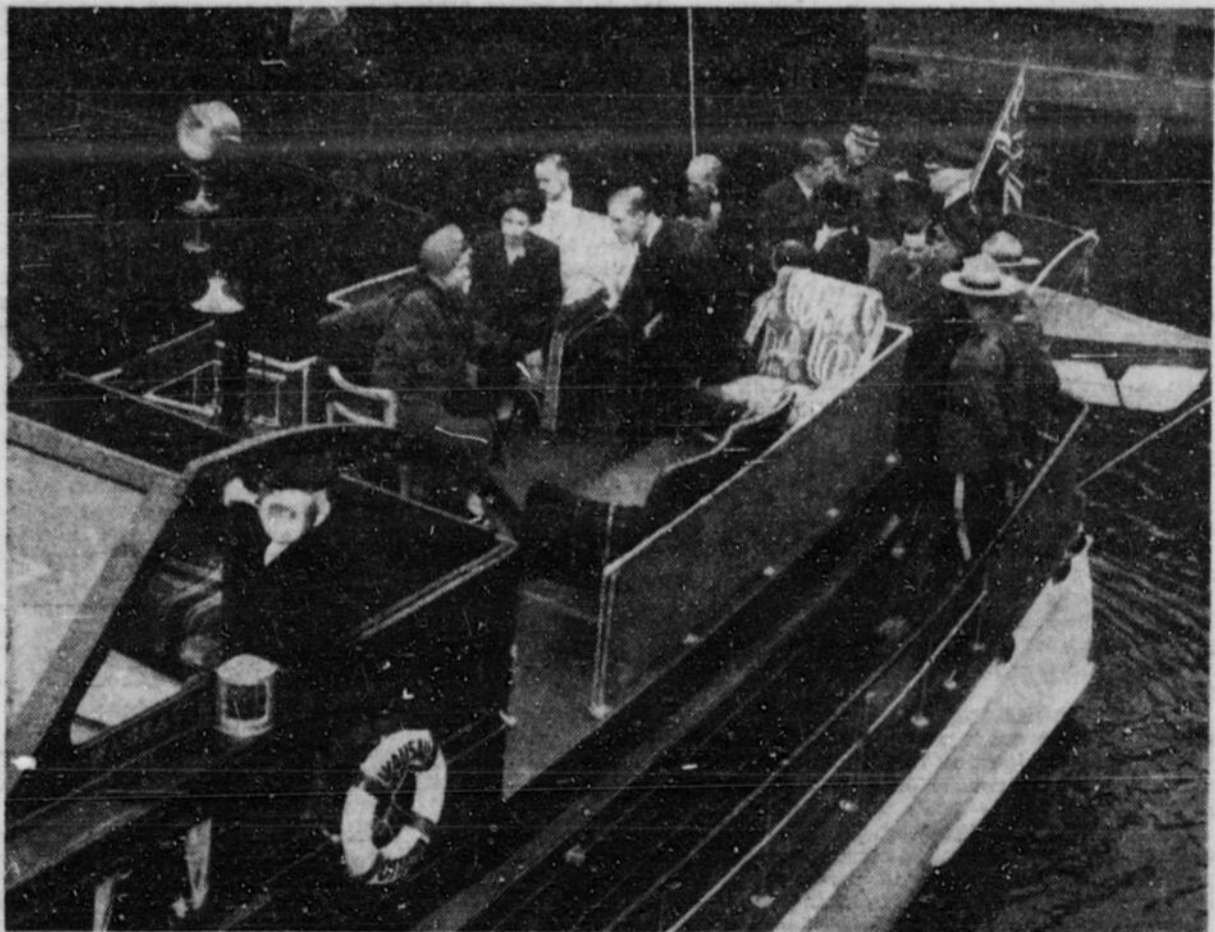


LA GUERRE À L'INFLATION EST DÉCLARÉE



A BORD DU "WAUSAU" — La princesse Elisabeth et son époux, le duc d'Edimbourg, ont fait une courte croisière sur l'Outaouais, hier, lors de leur deuxième et dernière journée dans la capitale canadienne. Le canot-automobile "Wausau" est devenu pour l'occasion une "barge royale". Le couple royal, extrêmement heureux de cette promenade, a descendu la rivière du côté ontarien pour revenir du côté québécois. Ci-dessus, le couple photographié au cours de l'excursion.

(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

Des marchands de Hamilton annoncent de considérables réductions dans leurs prix

HAMILTON, Ont., 12 — (PC) — Quelques marchands de Hamilton ont annoncé, hier, d'importantes réductions dans les prix de certaines marchandises dont le manufacturier fixe le prix de détail. Ce geste fait suite à l'annonce faite dans le Discours du Trône, mardi, que le gouvernement se propose de créer une loi défendant aux manufacturiers de fixer les prix de détail de leurs produits.

* "Right House", important magasin à rayons qui possède une succursale à Brantford, a publié dans les journaux une réclame d'une demi-page qui annonce une longue liste de réductions de prix sur des articles dont le prix est fixé par les manufacturiers. D'autres détaillants ont publié également des réclames annonçant des réductions sur certains articles, sans faire allusion cependant à la pratique des prix fixés.

Certains articles annoncés à prix réduit sont fabriqués par la compagnie "General Electric". Mais la compagnie a fait savoir à Toronto qu'elle n'avait réduit les prix sur aucun de ses produits et qu'elle ne savait rien des réductions annoncées à Hamilton.

* A titre d'échantillons, voici quelques-unes des réductions offertes par "Right House" et d'autres détaillants de Hamilton:

	Prix fixés	Offerts
Mixmasters de "Sunbeam"	\$73.95	\$59.95
Shaversmasters de "Sunbeam"	36.00	29.95
Pâte à dents "Colgate"	.60	.51
Kleenex	.22	.17
Théières "G.E."	16.50	12.95
Coussins électriques "G.E."	10.50	7.95
Chaussettes pour homme		
Happyfoot	1.00	.88
Pers à repasser		
"Westinghouse"	14.25	11.95
Poilsseuses "Premier"	49.50	37.95

DECLARATION DES MANUFACTURIERS

M. Hugs Crombie, président de l'Association des manufacturiers canadiens, a déclaré aujourd'hui que ni les consommateurs, ni les détaillants, ni les manufacturiers ne bé-

(Suite à la page 5)

Le couple princier arrivera dans la capitale de l'Ontario à 5 heures p.m.

(LIRE EN PAGE 24)

Le couple princier a terminé son séjour dans la capitale

(par DENYS PARE)

OTTAWA, 12 — Pendant plus de deux heures, hier, la princesse Elisabeth et son époux ont donné la main à plus de 1,500 invités à une réception donnée par le gouvernement canadien au Château Laurier. Les princes se tenaient debout durant tout ce temps à l'entrée de la salle de bal du Château Laurier. Ils étaient accompagnés du premier ministre et de Mme St-Laurent.

Mais malgré cette dure tâche qui incombe au couple princier, car il a lui aussi des fonctions parfois difficiles à assumer, la princesse Elisabeth a déclaré dans la capitale hier qu'elle-même et son époux espéraient revenir au Canada bientôt.

C'est au cours d'un grand dîner offert par la ville d'Ottawa, que l'héritière du trône a révélé son désir de "revenir nous voir le plus tôt possible".

"UNE NOUVELLE VISITE"

La ville d'Ottawa venait de remettre à l'héritière présumptive un chèque de \$1,000, don de la cité aux œuvres de charité de Son Altesse. En remerciant la population de la capitale, la princesse a déclaré: "Nous n'oublierons jamais, mon mari et moi, la merveilleuse toilette d'automne que votre ville a revêtue hier et ce matin. Mais nous nous souviendrons encore avec plus de douceur du merveilleux et chaleureux accueil que sa population nous a réservé. Je vous en remercie et j'en remercie la population. Je suis sûre que je n'ai pas besoin de vous dire jusqu'à quel point cet accueil nous a émus et nous fait souhaiter de pouvoir revenir vous voir le plus tôt possible".

Outre le chèque, la ville d'Ottawa a remis au couple princier plusieurs autres cadeaux. Le jeune Eric Goodwin, fils du défunt maire Grenville Goodwin, a présenté à la princesse un magnifique coupe-vent bleu royal, portant l'écusson d'Ottawa, pour son fils le prince Charles.

Mlle Nicole Tardif, enfant du commissaire et de Mme Paul Tardif, présenta à son tour à la princesse Elisabeth de belles couvertures de laine, aux broderies artistiques.

La maîtresse, Mlle Charlotte Witton, offre ensuite elle-même une grande boîte de sucre d'érable destinée aux enfants de la princesse et du duc d'Edimbourg.

Avant la présentation des cadeaux, Mlle Witton a prononcé une courte allocution pour demander à leurs Altesses d'accepter l'affec-

tueuse allégeance des citoyens de la capitale.

Puis la maîtresse ajouta: "Les Laurentides qui nous encerclent sont plus vieilles que les Himalayas, car la grande rivière qu'est l'Ottawa coule dans un charmant et agréable pays, vieux d'un milliard d'années.

"Notre pays n'a connu que deux souverainetés et elles sont du même sang qui coule dans vos veines: les lignées royales de France et de Grande-Bretagne. Sur chacune des rives de cette rivière, demeurent leurs descendants et ici, aidés dans nos travaux par les représentants de 17 races différentes, nous avons créé cette ville dans une brève période de cent vingt-cinq ans.

"La clairvoyante sagesse de votre royale arrière-arrière-grand-mère, Sa Majesté la reine Victoria, en a fait la capitale de cette jeune nation, qui a tellement grandi dans cette famille de nations, sous l'allégeance de Sa Majesté votre père le bon et gracieux roi, pour lequel nous prions.

"Qu'il règne longuement sur nous et que les bénédictions descendent sur votre Altesse Royale, Son Altesse Royale le duc d'Edimbourg, notre petit prince Charles et la toute petite princesse Anne."

SYMBOLE D'AFFECTION

La maîtresse présenta alors aux visiteurs royaux l'adresse enluminée de la ville, contenant outre les signatures du maire et du greffier municipal, celles des trois commissaires et des 28 échevins.

Après quoi, pendant la présentation des cadeaux, Mlle Whitton déclara: "Comme un autre symbole léger de notre affection pour vous, puisse-t-il plaire à votre Altesse Royale d'accepter ce chèque des mains du commissaire L. Coultter, préposé aux finances, afin d'aider dans leurs besoins de dollars les propres œuvres de charités princières, qu'il lui plaira de favoriser.

"Et étant donné que les enfants des familles royales, autant que canadiennes, attendront quelque chose à la maison, venant de "cette fête", puisse-t-il plaire à Son Altesse Royale d'apporter aux

vôtres, ce sucre d'érable de notre vallée, portant les armoiries de notre cité.

"Et à Son Altesse Royale le prince Charles d'Edimbourg, ce coupe-vent avec l'écusson de la cité, que M. Eric Goodwin, fils de notre défunt maire va présenter.

"Et à Son Altesse Royale, la princesse Anne, ces deux couvertures, fabriquées de la meilleure laine et portant par permission, la couronne royale d'enfants, brodée par l'un des plus vieux ordres religieux au Canada, que Mlle Nicole Tardif, fille du commissaire Tardif présentera."

MENU VRAIMENT CANADIEN

Sortant des sentiers battus du "dîner à la diable", la cité d'Ottawa offrait à leurs Altesses Royales les meilleurs mets canadiens, représentant les traditions et les goûts des dix provinces, en voici le détail: huîtres de Nouvelle-Ecosse et de l'Île-du-Prince-Edouard, crème aux pois québécoise; saumon de Terre-Neuve en Bellevue; élan d'Alberta; gelinotte de Saskatchewan; pommes de terre du Nouveau-Brunswick noisette; salade saisonnière du Pacifique; bombe chantilly d'érable; fruits confits de Colombie-Britannique; fleurons de fromage d'Ontario et café.

Les hôtes royaux apprécieront grandement ce repas original, destiné à les familiariser avec nos mets succulents.

Après le dîner, la princesse Elisabeth et le prince Philippe se sont rendus avec leur suite et les représentants de la ville à la première écluse du canal, où les attendait le bateau, pour la tournée royale de la rivière.

Le couple princier a beaucoup joué de sa tournée sur la rivière Ottawa. Il a pu admirer longuement le décor automnal de la Gatineau et les édifices du parlement qui apparaissent immenses vus de la falaise sur laquelle ils sont érigés. Lieutenant-commandant de la marine, le duc d'Edimbourg a particulièrement aimé cette promenade sur la rivière.

La promenade des princes sur l'Ottawa n'a en rien ressemblé à celle que fit sur cette même rivière le roi Edouard VII, en 1860 alors qu'il était prince de Galles. Ce prince avait décidé de faire le périlleux voyage à travers les rapides de la Chaudière, sur un rapide carré formé de billots de pin. Son Altesse, selon les chroniques de l'époque, avait éprouvé un grand plaisir à ce sport.

Les visiteurs royaux de 1951 s'en sont tenus à une balade moins mouvementée.

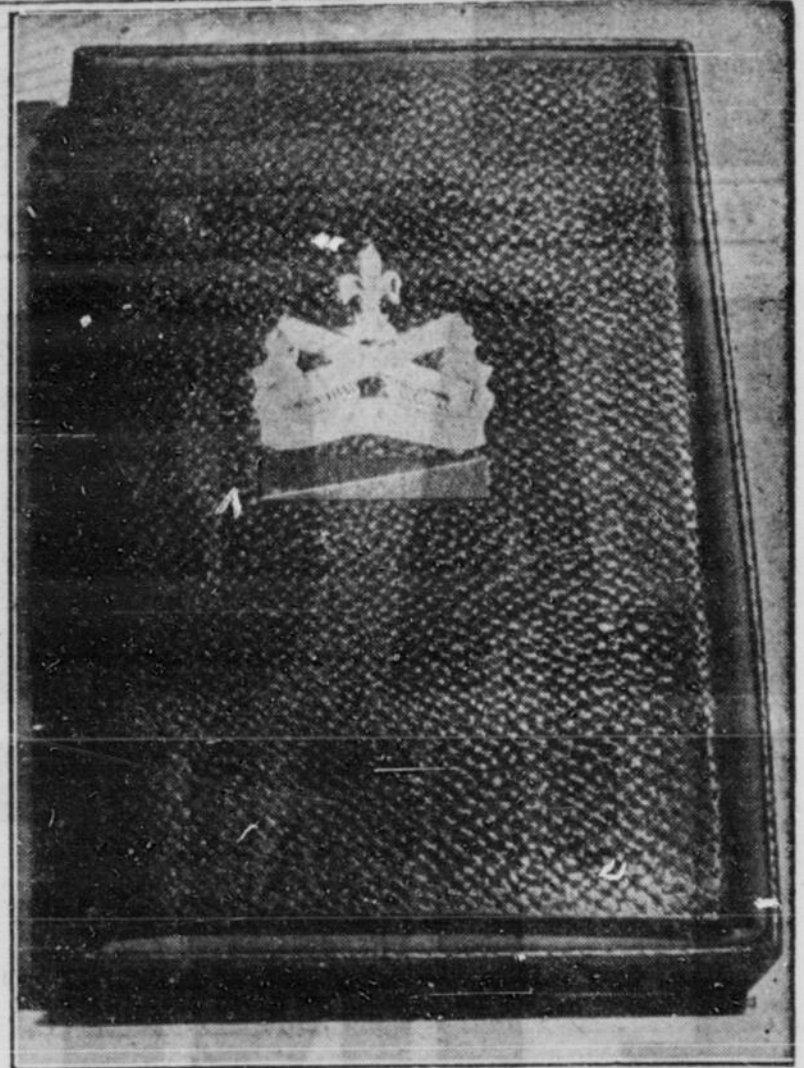
Une cinquantaine de canots-automobiles luxueux variant de 50 à 75 pieds de longueur avaient reçu leurs instructions concernant les positions exactes où ils devaient se poster par rapport à l'embarcation royale.

Ces promenades rappellent les anciens exercices qui se pratiquaient au 19e siècle aux jours où l'industrie du bois était florissante dans la région.

Des douzaines d'embarcations plus petites sillonnaient la rivière pendant que des milliers de personnes admiraient le spectacle des deux rives, des ponts, de même que des falaises surplombant la rivière.

Le couple royal, extrêmement heureux de cette promenade, a descendu la rivière du côté ontarien pour revenir du côté québécois; leur embarcation était au centre d'un losange formé par des vedettes de la marine et de l'aviation.

Avant de monter à bord de la barque royale, au pied des écluses du canal Rideau, leurs Altesses avaient visité brièvement le nouveau musée de Bytown, près des écluses. Elles sont devenues ainsi les premières personnes à apposer



UN CADEAU A LA PRINCESSE ELISABETH. — Lorsque la princesse Elisabeth a rendu visite, à Québec, au régiment de la Chaudière, dont elle est colonel en chef, on lui a remis le livre ci-dessus, intitulé: "Le geste du régiment de la Chaudière". Il retrace les faits d'armes de ce régiment au cours de la dernière guerre. Artistiquement relié aux ateliers de l'Ecole des Arts Graphiques, à Montréal, dont M. Louis-Philippe Beaudoin est le directeur, ce volume a été offert par le brigadier, l'hon. Paul Sauvé ministre du Bien-Etre social et de la Jeunesse, qui commandait lui-même un autre célèbre régiment, les Fusiliers Mont-Royal, lors du débarquement allié sur le continent européen.

leurs signatures au livre d'or de ce musée.

(On se souvient que le gouvernement fédéral a récemment fait don de la plus vieille maison d'Ottawa, bâtie en pierre et située près des écluses, au pied de la colline parlementaire, à la municipalité d'Ottawa qui en a aussitôt confié la garde à la Société Historique féminine du Canada, section d'Ottawa. Cette société a commencé aussitôt à y aménager un musée d'histoire outaouaise.)

Le prince Philippe est un marin. Il a déjà commandé une frégate de la marine royale britannique. Sa promenade d'aujourd'hui a donc été, comme disent les Canadiens, "de la petite bière".

La promenade fluviale devait durer une heure environ.

Les juges, les ministres, les députés enfin tous les dignitaires de la capitale ont été présentés à la princesse Elisabeth et au duc d'Edimbourg lors d'une réception de cinq à sept heures. Leurs Altesses, accompagnées par le premier ministre du Canada et Mme St-Laurent, ont donné la main à plus

de 1,500 personnes. C'est dire que le couple princier n'a pas eu le temps d'assister à la réception donnée en leur honneur. Il n'a eu le temps que d'être présenté aux invités.

Après les présentations il lui fallait retourner à Rideau Hall où le couple princier était reçu à souper-buffet. Cette dernière réception marquant la fin de leur visite à Ottawa. La princesse et son époux ont monté ensuite sur le train qui devait les conduire à Cornwall et Belleville. Ils étaient accompagnés par le ministre des Transports et Mme Lionel Chevrier. Leurs Altesses devront se lever tôt ce matin puisqu'elles seront présentées au maire de Cornwall ce matin à 8 h. 45.

Comme la capitale provinciale, la capitale fédérale a fait un accueil inoubliable à l'héritière présumptive au trône et à son époux. C'est sans doute à cause de cet accueil que la princesse a exprimé l'espoir "de revenir vous voir le plus tôt possible".

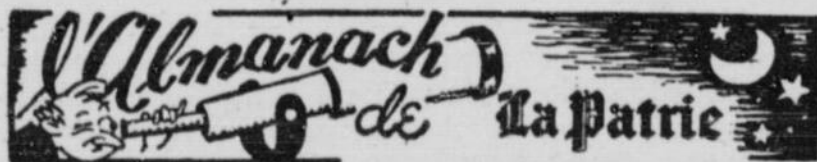
Nos évêques saluent les visiteurs royaux

OTTAWA, 12. — (DNC) — Au nom des évêques du Canada qui sont actuellement groupés à Ottawa, à la réunion annuelle de la conférence catholique canadienne. Son Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, a envoyé à la princesse Elisabeth et au duc d'Edimbourg, le message suivant:

Ottawa, le 10 octobre, 1951. Son Altesse Royale, la princesse Elisabeth, Son Altesse Royale, le duc d'Edimbourg, Hôtel du Gouvernement, Ottawa.

"Nos seigneurs les évêques catholiques du Canada, réunis en assemblée plénière annuelle, à Ottawa, désirent exprimer à votre Altesse Royale et au duc d'Edimbourg, leurs sentiments de loyauté et d'affection, et vous assurer de leurs constantes prières, pour le prompt et complet rétablissement de votre bien-aimé père, Sa Majesté le roi George".

ALEXANDRE VACHON, archevêque d'Ottawa, et président du conseil d'administration de la conférence catholique canadienne.



VENDREDI, 12 OCTOBRE 1951

285e jour de l'année — S. Wilfrid
Le soleil s'est levé à 6 h. 12 et se couchera à 5 h. 21

Pronostics

A la faveur d'une masse d'air plus frais allant en direction du sud, le ciel s'est éclairci et on prévoit une autre journée ensoleillée pour presque toute la province. Quoique la vallée du St-Laurent sera recouverte d'air frais aujourd'hui, la chaleur du soleil fera monter la température qui atteindra la cinquantaine, ce qui est normal en cette saison.

Prévisions valables jusqu'à minuit, vendredi.

Les régions de Montréal, Ottawa, Québec, Cantons de l'Est, Laurentides, St-Maurice, Lac St-Jean et Bale Comeau: Généralement ensoleillé, avec périodes nuageuses. Températures normales de la saison. Vent du nord de 15 milles. Maximum aujourd'hui à Montréal, Ottawa et Sherbrooke 55; Québec, Ste-Agathe, La Tuque et Rivière-

LA LUNE

Prem. quart. le 7, à 7 h. 00 p.m.
Plene lune, le 14, à 7 h. 51 p.m.
Dem. quart. le 22, à 6 h. 55 p.m.
Nouvelle lune, le 30, à 8 h. 54 a.m.

SIGNE DU ZODIAQUE LA BALANCE

du 23 septembre au 22 octobre

1951	OCTOBRE							1951
JOUR	1	2	3	4	5	6	7	
1	1	2	3	4	5	6	7	
7	8	9	10	11	12	13	14	
14	15	16	17	18	19	20	21	
21	22	23	24	25	26	27	28	
28	29	30	31					

du-Loup, 52; Chicoutimi, 50.
Sommaire: Généralement ensoleillé.

Beau geste de la Commission scolaire en faveur des maîtres catholiques de langue française

Boni de vie chère. - Maxima de salaires atteints en 26 ans

La Commission scolaire de Montréal a posé un beau geste en faveur des instituteurs catholiques de langue française. Premièrement, elle accordera à brève échéance un boni de vie chère et, en second lieu, les professeurs de langue française recevront avec rétroactivité à compter de septembre 1951, les mêmes traitements que les professeurs de langue anglaise, ce qui veut dire qu'eux aussi pourront atteindre le maximum de traitement en vingt-six ans au lieu de trente et un ans.

On sait que la Fédération of Catholic School Teachers a signé une convention collective que la Commission avait offerte mais que les membres de l'Alliance des professeurs avait refusé de signer alors.

M. Eugène Doucet, président de la Commission scolaire, a déclaré à l'assemblée d'hier qu'il est malheureux que les instituteurs de langue française ne puissent pas bénéficier de la même échelle de traitement que ceux de langue anglaise par suite de circonstances dont ils ne sont pas responsables. Comme la situation ne pa-

rait pas devoir se régler prochainement, le président croit équitable d'appliquer la même échelle à chacun.

M. John Sullivan, représentant l'élément anglophone, s'est fait volontiers le proposeur de cette résolution.

Pour ce qui est du boni de vie chère, la Commission l'avait promis à la Fédération lors de la signature de la convention collective. A ce moment-là, l'indice du coût de la vie touchait 177. Or, la Commission prit l'engagement verbal

(Suite à la page 20)

Le Club Richelieu-Montréal donne au "Foyer du pauvre"

(par RENE BONIN)

Un programme artistique fort goûté marqua, hier midi, le déjeuner-causerie hebdomadaire du Club Richelieu-Montréal, sous la présidence de M. Paul Guertin. Mme Marthe Lapointe et M. Louis Bourdon, artistes invités, ont révisé l'exécution vocale. M. Charles Goulet, des Variétés Lyriques, les a présentés à l'auditoire.

Au déjeuner du Club, présidé par M. Guertin à l'hôtel Queen's, il y avait à la table d'honneur, outre Mme Lapointe, M. Bourdon et M. Goulet, Mmes Paul Guertin et Charles Goulet, M. Rosaire Archambault, vice-président du club, et Mme Archambault; M. Adhémar Raynault, qui s'est chargé des remerciements, et M. Ernest Thérien. M. Thérien était le conférencier publicitaire du jour. Mlle Juliette Croteau accompagnait les artistes.

ARTISTES INVITES

Présentant les deux artistes, M. Charles Goulet disait de M. Louis Bourdon qu'il "a conquis son auditoire par sa grande distinction. La meilleure préparation à l'exécution de son art fut une éducation soignée. Artiste sympathique, il est un charmant camarade". M. Bourdon exécuta, en solo, "Toi qui brûlas d'amour", de Tchaikowsky; "Si mes vers avaient les ailes", de Raynaldo Hahn; et "L'hymne au printemps", de Félix Leclerc.

M. Goulet rappela de Mme Lapointe qu'elle est la 7e d'une famille de 11 enfants. Lauréate de l'Académie de musique de Québec, elle s'est consacrée à l'art vocal. Elle fait partie de la Société Canadienne d'Opérette. "Douée d'une voix riche et colorée, ajoutait M. Goulet, elle est une grande artiste de la scène dans la plus pure tradition française". Mme Lapointe a exécuté, en solo, "Le coeur et la main", de Boléro; "Chéribiribi"; et "Rondo de la paysanne", de l'Opérette du Petit Duc.

En duo, M. Louis Bourdon et Mme Marthe Lapointe, accompagnés de Mlle Juliette Croteau, ont exécuté le "Duo de la Scarpolette", de l'Opéra de Véronique, et "Te souviens-tu?", un extrait de la Princesse Czardas.

AMBASSADEURS

Pour remercier les artistes, M.

Adhémar Raynault disait: "Nous sommes charmés d'entendre des sommités de l'art. Nous nous rendons compte "de ce que peuvent nos gens dans le domaine artistique. Comme c'est précieux pour nous. Ils nous font connaître loin à l'extérieur. Il nous faut appuyer nos artistes, car ils rendent service à la cité. Pour l'honneur qu'ils font jaillir sur nous, je les remercie".

AU "FOYER DU PAUVRE"
Au début du déjeuner, M. Paul

(Suite à la page 20)

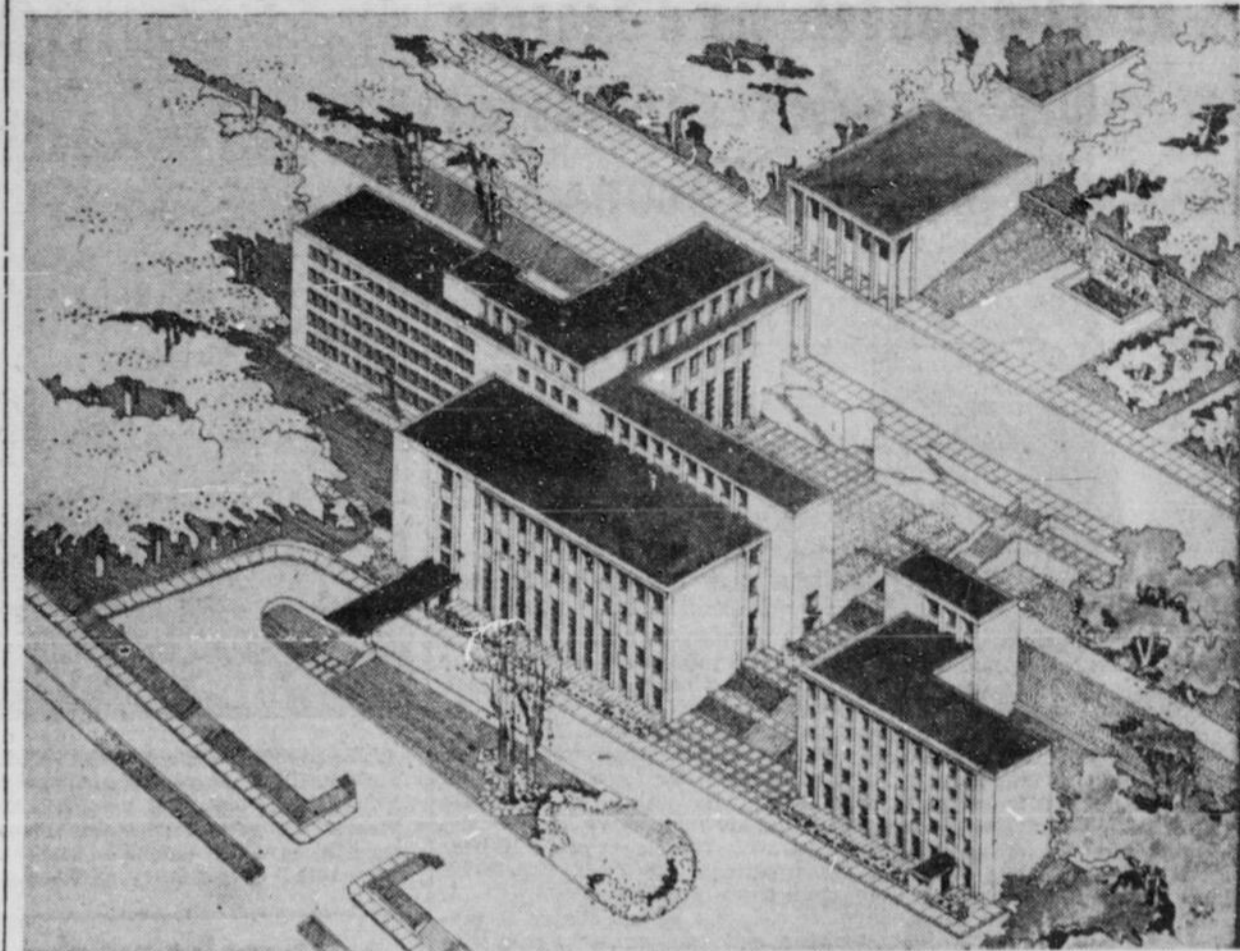
"Pour un programme d'action", thème du congrès général des Coopératives de la province

Plus de sept fédérations coopératives et 300 coopératives locales seront représentées au congrès général des Coopératives du Québec qui s'ouvrira aujourd'hui à l'Université de Montréal.

Lors d'une conférence de presse tenue hier soir, Me René Paré, président du Conseil Supérieur de la Coopération, a laissé entendre que des réformes structurelles seront appliquées désormais au sein de l'organisme du Conseil, qu'on a accusé souvent de n'être pas "assez démocratique".

Le Conseil, fondé en 1939 dans des conditions pas toujours faciles, n'a pu tenir compte de l'opinion de tous les membres des coopératives. Aujourd'hui, ce conseil est en mesure de consulter ses membres. Une réforme s'impose alors, de façon que les membres puissent mieux participer aux activités du Conseil.

Une nouvelle intéressante a été communiquée à l'effet qu'une com-



LE CENTRE SOCIAL DES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL.—Voici l'aspect que présentera le Centre social des étudiants de l'Université de Montréal dont la construction sera entreprise, ces semaines-ci. Samedi après-midi, en présence des anciens et des étudiants actuels, on procédera à la traditionnelle cérémonie de l'enlèvement de la première pelletée de terre. Jusqu'ici on a émondé le petit coin de forêt de la rue Maplewood où se situera le Centre, dont l'actualité est de plus en plus proche. Les plus beaux arbres seront respectés par les constructeurs, assurent les autorités de l'Université. Ce Centre constituera la première véritable maison des étudiants catholiques de Montréal.

Congrès des boulangers

L'Association Professionnelle des Boulangers du Québec clôturera son congrès annuel par un souper qui sera servi, dimanche, le 14 octobre, au café St-Jacques, 415 est, rue Ste-Catherine.

A six heures et 45 p.m., il y aura une réception spéciale au salon "Latin" de ce café.

Boursier

QUEBEC, 12. (P.C.)—M. Pierre Saucier, de Montréal, vient d'obtenir la bourse de \$1200 de la Société Royale du Canada pour l'année scolaire 1951-1952. Il est bachelier ès-arts de l'université de Montréal, licencié ès-lettres de l'université Laval et diplômé de la faculté des lettres de l'université de Lyon.

M. Saucier passera la prochaine année scolaire à Paris pour y poursuivre ses recherches sur le romancier Honoré de Balzac.

Conférence épiscopale

Déclaration sur la portée des moyens de propagande

OTTAWA, 12 — (PC) — Les archevêques et évêques catholiques du Canada, réunis, hier, en conférence à Ottawa, ont déclaré à l'issue de leur réunion que "les moyens de propagande modernes, tels la radio, la télévision, le cinéma et les magazines, ne doivent pas servir de véhicules aux idées subversives".

La déclaration, émise à l'issue de la réunion annuelle de la Conférence Catholique Canadienne, précise que les archevêques et les évêques désirent rappeler à tous les hommes qui s'intéressent à la préservation de la civilisation chrétienne qu'il est "dangereux" de laisser la presse et la radio disséminer des idées qui tendent à démolir, dans l'esprit du lecteur ou de l'auditeur, les fondements mêmes de la morale et de la religion.

Dans un monde qui souffre et en face des persécutions qui affligent l'Eglise, les archevêques et évêques appellent à tous leurs fidèles qu'ils doivent rechercher et adopter un genre de vie plus conforme à l'esprit de l'Evangile. Un laïcisme qui rejette pratiquement Dieu de la vie semble être la cause de ces maux dont souffre notre société. Aussi est-ce par la pratique d'une vie chrétienne exemplaire et la fréquentation des sacrements qu'il

* faut lutter contre les fléaux de l'alcoolisme et d'un sensualisme qui menacent la vie familiale et sociale de notre peuple.

Les archevêques et évêques du Canada demandent à tous leurs fidèles d'intensifier la vie de prière et de conformer leurs moeurs aux directives du Souverain Pontife en confiant à la Reine du Ciel, la Vierge du Rosaire, les grandes intentions de l'Eglise, qui sont toujours la paix dans le monde et entre les classes sociales. Cette paix sociale doit être fon-

(Suite à la page 20)

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
Fleuriste La Patrie
168 EST STE-CATHERINE
Ecoulez CHLP
Livraison partout directe. Le dim. ment de notre serre-chaude de 1 h. 30
PL. 1786-1787 de 1 h. 45

C'est si facile de faire du thé délicieux avec les **SACS DE THÉ "SALADA"**

Vos enfants comptent sur vous, souscrivez pour Ste-Justine

"L'achat d'obligations d'épargne par retenue sur salaires, le plus sûr moyen de pratiquer l'économie"

(M. Gérard Gingras)

Le gouvernement fédéral s'apprête à lancer sa 6e émission annuelle d'Obligations d'Épargne du Canada.

Interrogé, hier, à ce sujet, M. Gérard Gingras, directeur provincial de l'épargne-salaire, nous a dit que les obligations vendues par retenues sur les salaires avaient, dans le Québec, rapporté un montant supérieur à celles qui furent vendues comptant ou qui l'ont été par les courtiers ou les banques.

La dernière émission, la cinquième, a rapporté \$34 millions par vente aux salariés seulement; 141,000 ouvriers, employés, etc., y ont souscrit. La moyenne individuelle fut de \$241. C'est une augmentation de \$5 millions sur la quatrième émission (celle de 1949) qui a rapporté \$29 millions, souscrits par 125,000 salariés, soit une moyenne de \$232. La troisième et la quatrième émission avaient rapporté respectivement \$23 millions et \$24 millions. "Comme vous le remarquez, dit M. Gingras, l'augmentation a été constante. Nous espérons, cette année, atteindre encore un chiffre supérieur".

—Malgré les augmentations d'impôt et l'augmentation du coût de la vie? a demandé à M. Gingras un journaliste.

—Evidemment, on ne peut nier ces augmentations. Mais je pense qu'elles ont été en bonne partie effacées par des augmentations correspondantes de salaires. Je puis vous dire que deux industries où les salariés ont souscrit donnent une augmentation approximative de 10 pour cent sur l'année passée. De plus, il y a un accroissement du nombre des salariés. L'expansion industrielle de la province se continue. Nous avons déjà approché plusieurs nouvelles industries, notamment à Baie Comeau, à Sept-Îles, etc. La Cie "Iron Ore" qui construit le chemin de fer entre Sept-Îles et Noble Lake va organiser une souscription parmi ses employés et ceux-ci, qui ont déjà été pressentis, s'y montrent favorables. Il est indubitable que l'achat à tempérament de ces obligations est une des formes les plus faciles d'épargne. De plus, qu'on n'oublie pas que l'on peut les négocier n'importe quand dans une banque, si on a besoin d'argent.

M. Gingras nous fit remarquer que les ventes dans les magasins, qui avaient subi une augmentation considérable de volume, au cours du printemps et de la première partie de l'été, ont diminué depuis une couple de mois. Selon M. Gingras, c'est un signe que la population songe déjà davantage à l'épargne.

Interrogé ensuite sur la raison de l'augmentation du taux d'intérêt, M. Gingras dit que c'était pour suivre le mouvement général de hausse du taux de l'argent. Pendant les pre-

miers vingt-et-un mois, les nouvelles obligations rapporteront un intérêt de 2 pour cent; après, pendant les neuf autres années, un intérêt de 3.5 pour cent. Le taux de 2 pour cent à court terme a été fixé pour éviter la conversion des anciennes obligations en nouvelles, à cause de cette élévation du taux d'intérêt. Avec le taux de 2 pour cent pendant 21 mois, l'opération cesse d'être profitable.

M. Gingras estime que de la première émission, en 1946, à la cinquième, on a vendu pour un total de \$1 milliard et demi d'obligations. Les épargnants en détiennent encore environ pour \$900 millions. Actuellement, environ 90 pour cent des industries ou institutions de commerce ou d'affaires en général ont mis en vigueur chez elles le plan de paiement des obligations par retenues sur les salaires. Il a tenu à souligner que les chefs ouvriers sont en faveur de ce système et que les patrons s'y prêtent volontiers.

Les obligations sont émises en coupures de \$50, \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000. Cette année, le maximum d'obligations que peut acheter un seul individu a été porté de \$1,000 à \$5,000. C'est afin d'encourager les épargnants et de leur offrir un maximum de ce système d'épargne; soulignons que les compagnies ou corporations ne peuvent acheter des obligations. Elles ne sont émises que pour encourager l'épargne.

Au moment de se quitter, M. Gingras et les journalistes étaient unanimes à admettre que la vente d'obligations d'épargne par retenues sur les salaires était encore le moyen le plus facile pour épargner.

Prochaine réunion du Paint & Varnish Club

M. John Ellis, surintendant adjoint à Montréal de la division du crédit de la Banque de Montréal, sera le conférencier à la réunion d'octobre des membres du Paint & Varnish Club of the Province of Quebec, qui aura lieu lundi, le 15, à 12 h. 30, dans le salon "B" de l'hôtel Mont-Royal. M. Ellis a intitulé sa sujet: "Finances and Credits as Related to the Paint Industry".

Les ouvriers accusent la police de "partialité"

Le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal a protesté, hier soir, contre la "partialité" de la police de Montréal à l'endroit de travailleurs qui ont fait la grève, en divers endroits, en ces derniers temps.

Il y a deux semaines, le Conseil adoptait une résolution de protestation contre l'attitude de la police à l'endroit des grévistes, et au cours de la séance d'hier soir, les délégués ont entendu la lecture d'une lettre venant de M. Albert Langlois, directeur de la police, qui demandait des précisions relativement à la protestation de la dernière assemblée.

Dans une lettre qui a été adressée à M. Langlois, lettre dont la teneur a été approuvée au cours de la séance d'hier soir, les délégués soutiennent que des agents de la police ont empêché 60 grévistes de faire paisiblement du piquetage après avoir été congédiés pour activités syndicales dans une fabrique locale.

Le Conseil central des syndicats demande qui a donné aux agents de la paix des instructions telles qu'ils deviennent par le fait des agents des employeurs.

Le Conseil demande aussi à M. Langlois comment il se fait que dans la ville de Montréal, "les travailleurs ont moins de protection de la police que le citoyen ordinaire".

"Nous croyons que la police peut facilement maintenir l'ordre et la paix sans prendre fait et cause pour un côté ou l'autre," ajoute-t-on dans la lettre qui a été envoyée ce matin, à M. Langlois.



A L'ASSISTANCE MATERNELLE — Groupe de dames bienfaitrices photographiées jeudi après-midi au cours de l'assemblée annuelle de l'Assistance Maternelle. Sur la photo, on remarque Mgr Albert Valois, P.A., V.G., qui présidait la réunion, entouré du conseil de l'Assistance et des dames patronesses. On reconnaît Mmes Henri Groulx, présidente; J.-A. Trudeau, vice-présidente; Ulric Joron, secrétaire; J.-A. Lachance, secrétaire adjointe; J.-E. Gravel, trésorière adjointe; Tancrede Jodoin, conseillère et plusieurs autres amies de l'oeuvre.

Assistance Maternelle

Une année bien remplie au service de nos mères

L'assemblée annuelle de l'Assistance Maternelle avait lieu jeudi après-midi, au siège social de l'oeuvre, sous la présidence d'honneur de Mgr Albert Valois, P.A., V.G., directeur diocésain d'action catholique.

LA PRESIDENTE

Au cours de cette réunion, à laquelle assistaient quelque deux cents amies de l'oeuvre, il y eut réélection du conseil et nouvelle nomination de deux conseillères, Mmes Eugène Maynard et Roger Pinard. Mme Henri Groulx, réélue présidente, adressa tout d'abord un mot de bienvenue à l'assistance. Elle remercia toutes les dames bienfaitrices et les félicita chaleureusement pour le magnifique travail qu'elles accomplissaient. Elle eut également un mot de remerciement à l'égard des infirmières et des médecins dévoués.

RAPPORTS

Mme Ulric Joron, secrétaire, fit ensuite lecture du 39e rapport annuel dans lequel elle révéla que durant la dernière année, 9,202 morceaux de lingerie furent confectionnés par les 32 cercles de couture. Elle en remercia vivement les responsables. Mlle Y. Ouellet, infirmière-directrice de l'Assistance Maternelle, fit ensuite part à l'assemblée que durant l'année, l'Assistance eut à répondre aux besoins de 1,284 cas de mères nécessiteuses et enfin Mlle Renée Routhier, secrétaire de l'Assistance, présenta le rapport financier de l'année.

ALLOCUTIONS

M. Jean-Marie Savignac, représentant du maire, s'est dit très impressionné par le magnifique travail accompli au sein de cette belle oeuvre et a souligné tout spécialement la part constante apportée par la présidente, Mme Groulx. Il a beaucoup encouragé les dames bienfaitrices à continuer d'apporter la joie, l'enthousiasme et un peu de chaleur dans les foyers pauvres.

Mme Groulx a ensuite invité Mgr Albert Valois à dire quelques mots.

C'est en termes émus que Mgr Valois a offert ses félicitations à toutes les amies de l'oeuvre pour le travail admirable auprès des mères nécessiteuses et les a invitées à continuer généreusement sous cette belle devise: "Pour Dieu seul, vers les pauvres". "Ce pauvre, a-t-il dit, c'est la mère de famille qui souffre et qu'il faut aider non seulement physiquement, mais aussi et surtout moralement. Vous devez, dit-il, travailler au relèvement de la famille chrétienne et je compte sur chacune d'entre vous pour aider à ce relèvement". Mgr Valois a souhaité ardemment

que toutes donnent le meilleur d'elles-mêmes à la mère de chez nous. Le docteur Hector Sanche, directeur du bureau médical, a remercié Mgr Valois.

Au cours de la réunion, M. Emile Lépine, P.S.S., curé de St-Jacques a loué le zèle et le labeur intense des dames de la paroisse St-Jacques et a invité toutes les bienfaitrices à faire davantage. M. l'abbé L.-P. Latulippe, directeur du Conseil des oeuvres, a également adressé quelques mots de remerciement.

Jean Couture ira en prison

Jean Couture qui s'est avoué coupable d'un vol de \$28 appartenant à une jeune femme a été condamné à trois jours de prison devant le juge Wilfrid Lazure.

Le président du Tribunal en entendant le montant du vol a fait remarquer qu'une telle action lui semblait incroyable quand un ouvrier spécialisé mettait deux ou trois jours à gagner un tel montant.

S'adressant à Couture, le juge lui demanda: "Préférez-vous la prison ou le baigne?"

—"La prison, Votre honneur".

"Je vous condamne à 23 mois".

Noyé repêché

Le corps d'un homme, identifié comme étant celui de M. W. Poitras, 45 ans, 2034, boulevard Saint-Laurent, a été repêché des eaux du fleuve St-Laurent, au pied de la rue McGill, au début de l'après-midi, hier. Il fut transporté à la morgue de la rue St-Vincent, pour fins d'enquête du coroner.

L'étude de la canalisation remise à plus tard aux E.-U.

OTTAWA, 12 — (PC) — Les espoirs qu'on entretenait encore de voir les Etats-Unis se joindre au Canada pour la réalisation du projet de canalisation du St-Laurent se sont presque évanouis, aujourd'hui, alors qu'il est devenu apparent que le Canada aurait à réaliser seul le projet.

C'est l'opinion des hauts fonctionnaires d'Ottawa à la suite du geste posé aujourd'hui par le comité des travaux publics de la Chambre des représentants qui a décidé de remettre à une date ultérieure au 1er janvier une réunion qui devait rédiger un projet de loi destiné à autoriser le projet de \$700,000,000.

Le président Truman avait déclaré au premier ministre St-Laurent qu'il approuverait comme deuxième choix le projet du Canada de canaliser à lui seul le St-Laurent si le congrès américain n'approuvait pas bientôt la réalisation du projet de canalisation par les Etats-Unis et le Canada à la fois.

Aujourd'hui lors de sa conférence de presse à Washington, le président a dit qu'il regrette que le comité ait décidé de remettre à l'an prochain l'étude du projet de canalisation du St-Laurent.

Un personnage haut placé a déclaré que M. Truman est libre d'appuyer son second choix maintenant que le comité avait posé ce geste.

Washington pourra maintenant étudier le projet de l'Etat de New York et de la province d'Ontario de consacrer plusieurs millions de dollars à l'aménagement des ressources hydro-électriques du St-Laurent. On dit que l'Ontario, impatient de

mettre le projet à exécution le plus tôt possible, avait été retardé par l'attitude des Etats-Unis, car il était encore possible hier que les Etats-Unis participent à la réalisation du projet. Les projets de canalisation et de développement hydro-électrique doivent être réalisés de pair.

Lors de l'ouverture de la session à Ottawa mardi dernier, le gouvernement a fait savoir dans le discours du Trône, qu'il créera un organisme fédéral afin de régler les détails du projet, qu'il soit réalisé par le Canada seul ou de concert avec les Etats-Unis.

Le comte Nicol se dit coupable

Le comte Philippe Nicol, un nain de 27 ans, s'est avoué coupable d'une tentative de vol à main armée sur la personne d'un chauffeur de taxi.

Ce hold-up raté eut lieu la semaine dernière, angle des rues Mont-Royal et St-Denis.

Nicol a déjà eu des démêlés avec la police. Il sera sentié le 26 du courant par le juge Gerald Almond.

Différend anglo-égyptien

Farouk serait en faveur d'une union avec l'Ouest

LE CAIRE, 12 — (PA) — Il se peut que le seul facteur de solution dans le différend anglo-égyptien, sur l'évacuation des troupes du canal de Suez, soit le roi Farouk.

La différence entre la dispute anglaise avec l'Iran et son différend avec l'Égypte est que le roi Farouk possède encore le pouvoir dans son pays.

En Iran, le Shah ne règne que de nom. Le pouvoir fut transféré au premier ministre Mossadegh, après l'assassinat du premier ministre Alirazmara, en mars dernier.

Les choses sont différentes en Égypte. C'est pourquoi, on peut s'attendre à un compromis sur le différend, dans lequel l'Égypte demande aux troupes anglaises d'évacuer le canal.

Farouk règne avec une main forte. Des informateurs affirment que le premier ministre, Nahas El Pasha, et d'autres chefs politiques égyptiens ont appris que la parole du roi était loi.

Farouk, comme roi, n'a pas l'intention de briser ses relations avec l'Ouest, rapporte-t-on.

Il n'a pris aucune attitude publique dans le différend du canal de Suez, probablement pour ne pas déplaire à son peuple.

Cela ne signifie pas nécessairement que le roi ne veut pas mettre fin à l'occupation.

L'Angleterre avait fait une mauvaise impression sur lui, quand

durant la dernière guerre sir Miles Lampson, plus tard Lord Killearn, entra au palais d'Abdin, dans la partie basse du Caire.

Sir Miles avait alors ordonné à Farouk d'installer un gouvernement pro-allié. Le général Rommel était alors aux portes d'Alexandrie et l'Angleterre soupçonnait plusieurs chefs du gouvernement d'être pro-nazis.

Le roi, alors âgé de 22 ans, n'a jamais oublié ceci.

Cependant des personnes bien renseignées disent qu'il reconnaît des faits que plusieurs politiciens égyptiens ignorent: Que le monde est divisé en deux clans, et que l'Égypte tôt ou tard doit en choisir un.

Les pashas du gouvernement qui mandent l'évacuation des Anglais sont aussi incompatibles au communisme. Ils refusent cependant d'admettre qu'une rupture avec l'Ouest ouvrirait les portes au communisme.

Ceux qui connaissent le roi Farouk sont d'avis qu'il favorisera une union avec le commandement de la défense du Moyen-Orient. L'Égypte ferait alors partie de l'accord international en faveur de l'Ouest.

triale a exporté 713 tonnes de viande aux États-Unis et 291 tonnes au Canada.

LE PRIX DU LAIT

Le budget familial, déjà si bousculé par la hausse constante du coût de la vie, va subir une nouvelle entorse. En effet les ménagères du Québec apprendront, avec déplaisir sans doute, qu'à compter du mardi, 16 courant, la pinte de lait se détaillera à un sou de plus, soit 20 sous au lieu de 19.

En annonçant cette nouvelle, hier après-midi, un porte-parole de l'Association des distributeurs de lait a révélé que la Commission de l'Industrie Laitière de la Province de Québec avait autorisé cette augmentation pour les raisons suivantes:

1) L'augmentation constante dans le coût d'opération des laiteries.

Le porte-parole précise qu'au cours des 12 derniers mois, soit depuis 1950, des augmentations de 5 à 40 pour cent ont été enregistrées dans les divers items, pour établir une moyenne d'augmentation de 22 pour cent.

Le porte-parole souligne, par ailleurs, que les salaires payés aux employés des laiteries comptent pour 60 pour cent du coût d'opération. Ce qui représente environ 4.5 sous la pinte.

2) La décision de la Commission de l'Industrie Laitière d'accorder une augmentation de .02 sous les cent livres de lait (38.75 pintes) aux producteurs de lait.

L'Association des distributeurs de lait ne tient aucunement à contester cette augmentation, et retient tout commentaire sur la question.

A la suite de cette décision, les distributeurs payeront \$4.30 les cent livres, comparativement à \$4.28 précédemment. Dans le partage actuel du prix du lait, les laiteries ne font un sou de profit net qu'à toutes les neuf pintes de lait vendues.

Le partage se fait ainsi: sur .19 sous, .1104 sous vont aux cultivateurs. Les .0796 sous restant sont diminués d'abord à .0773 sous par la vente en gros, dans les épiceries, restaurants, etc...

Sur ce dernier reste, .0773 sous, .045 sous passent en salaires, et l'on compte pour .0305 les autres dépenses, machineries, transport, pasteurisation, etc.

Le total des dépenses est donc de .0755 sous. Soustraction faite, il

appert que les laiteries ne retiennent que .0018 de sou de profit. Après le calcul des pertes, il ne reste que .0009 de sou en profit net. C'est-à-dire que le laitier doit vendre neuf pintes de lait avant de faire un sou de profit.

L'ŒUR D'ESPOIR

Cependant, dans cette tempête de prix, une lueur d'espoir vient de surgir. Hier après-midi, simultanément avec la conférence de presse qui annonçait l'augmentation, la Commission de l'Industrie Laitière de la province de Québec étudiait un projet de fabrication d'un lait dégrasé, qui aurait l'avantage de se vendre à 16 sous la pinte.

Ce lait spécial serait considéré comme un sous-produit du lait, et la distribution régulière du lait à 3.5 pour cent de gras se continuerait.

"Les distributeurs de lait avalent", dit le porte-parole, "un défi à rencontrer, à savoir s'ils pouvaient produire un lait à meilleur marché, et, en même temps augmenter les revenus."

"La mise au point du Vitalet (tel sera probablement le nom du nouveau produit, s'il est approuvé) a pris quelque temps, car différentes procédures ont dû être entreprises."

Le lait ordinaire contient environ 3.5 pour cent de gras. Le nouveau lait en contiendra 2 pour cent. Cette diminution de gras sera comblée par l'addition de vitamines "A" et "B". Ainsi, la valeur nutritive du lait ne sera aucunement diminuée.

Le 1.5 pour cent de gras enlevé sera employé pour fabriquer d'autres sous-produits du lait, beurre, fromage, etc... C'est pourquoi on pourra baisser le prix de .04 sous.

La fabrication de nouveau lait aura un double avantage. Pour le consommateur: il pourra se procurer une plus grande quantité de lait et à meilleur marché. Pour le producteur: la vente de ce produit lui ouvrira un nouveau marché. Il pourra ainsi vendre ses surplus à \$3.75 les cents livres, comparativement à \$3.00 précédemment.

Puisse donc ce projet se réaliser. Cependant, à la fin de l'après-midi, hier, aucune décision n'avait encore été prise par la Commission.

LES CIGARETTES

(P.C.) — Les marchands de tabac du Canada, inquiets des proportions que prend la contrebande des cigarettes américaines, songent à réduire le prix des cigarettes canadiennes et à absorber eux-mêmes la baisse de bénéfice qui en résultera.

Les détaillants de Montréal, interrogés par la Presse Canadienne hier, ont déclaré qu'ils attendraient quelque peu afin de voir ce qui résultera du projet de loi fédéral destiné à interdire au fabricant de fixer les prix de détail et qui sera présenté à la présente session.

Selon eux, tout dépend de la

forme que prendra cette loi. Si le gouvernement fédéral abolit les règlements qui permettent actuellement aux manufacturiers de conclure des ententes avec les détaillants au sujet des prix, les prix ne tiendront pas le coup en ce qui concerne les cigarettes.

Les détaillants disent que la clientèle n'offre pas de résistance véritable au prix haussé des cigarettes, mais que l'afflux des cigarettes américaines de contrebande a fait baisser le chiffre des ventes. On a noté une légère augmentation dans la vente des tabacs à cigarette.

Un porte-parole de la compagnie Imperial Tobacco a admis que le geste que songent à poser les détaillants ne le surprend pas outre mesure.

Il ajouta que le geste projeté ne constitue en somme qu'une invitation à la clientèle de fréquenter certains établissements qui s'efforceraient de hausser le chiffre des ventes des autres produits, puisque les détaillants seraient forcés d'absorber eux-mêmes la réduction dans le prix des cigarettes.

Il se dit aussi d'opinion que les détaillants en viendraient généralement à une entente entre eux sur les réductions à offrir parce que s'il en naissait une "guerre des prix", les détaillants subiraient de lourdes pertes plutôt que d'augmenter leur chiffre de vente à un bénéfice réduit.

La gendarmerie royale mande qu'il n'y a pas de recrudescence digne de mention dans la contrebande des cigarettes mais que plus de Canadiens semblent aujourd'hui en mesure de se procurer des cigarettes américaines qu'au trefois.

Il semble, d'après la gendarmerie royale, qu'il y ait plus de contrebande dans la province de Québec et dans le Nouveau-Brunswick que dans les autres provinces.

Non seulement les professionnels de la contrebande sont à l'oeuvre, mais les simples citoyens qui vont aux États-Unis en automobile rapportent plus fréquemment un carton de cigarettes américaines en contrebande.

La hausse du prix des cigarettes, en vigueur depuis le début du mois, a fait grimper le prix de détail de 40 cents à 42 cents, au Canada, excepté dans quelques provinces où la taxe provinciale a augmenté d'un cent. Dans la province de Québec, les cigarettes qui se vendaient 43 cents auparavant se détaillent maintenant 46 cents.

Nomination

Le maire Charles Lafontaine, de Ville Saint-Michel, a annoncé, ce matin, que Me Bruno Crevier avait été nommé procureur auprès de la cour du recorder de cette ville.

● L'écrivain Honoré de Balzac a écrit, à part des oeuvres diverses, plus de 85 romans, en une période de vingt ans.

LA POLITIQUE

M. Lapalme affirme que M. Duplessis n'a plus la confiance populaire

QUEBEC, 12 — (DNC) — Le chef du parti libéral, M. Georges Lapalme, a affirmé, hier soir, que le chef du gouvernement, M. Maurice Duplessis, a peur d'aller au peuple actuellement.

M. Lapalme parlait à l'inauguration du club libéral de Québec-Est. Il était accompagné des principaux chefs libéraux de la région de Québec, dont M. Wilfrid Hamel, organisateur du parti pour Québec; M. Henri-Arthur Dutil, secrétaire de l'organisation, etc.

M. Lapalme paraissait particulièrement en verve. Il répéta que l'élection à la mairie de Trois-Rivières a prouvé que la caisse électorale est incapable de lutter contre l'opinion publique, affirme M. Lapalme. "Ce qui a commencé à Trois-Rivières va se terminer sur la colline parlementaire dès la prochaine élection provinciale".

"Actuellement, le parti libéral a la confiance électorale dans le Québec. Le gouvernement actuel existe en dépit des plus élémentaires principes démocratiques. Si vraiment Duplessis gouvernait selon ces principes, il trouverait que c'est le temps de se présenter".

"L'enquête Gallup a démontré que 48% de la province appuie le régime libéral. Forts de ces 48% nous sommes sûrs de la victoire. En plus, 24% des gens interrogés se sont montrés indécis. Il faut expliquer ici que notre province connaît un régime de terreur. Ces indécis sont des gens qui ont eu peur de se prononcer même à un organisme neutre comme celui de l'enquête Gallup. Dans le secret du scrutin, ils vaincront leur peur et délogeront de Québec ceux qui les forcent à cacher leurs véritables sentiments".

LA CAMPAGNE EST OUVERTE

M. Lapalme a déclaré la campagne électorale ouverte. "Il faut que chaque libéral devienne un propagandiste ardent de nos principes politiques. Il faut que chacun travaille pour le peuple. Il faut que chacun devienne un penseur politique. Si chacun y met du sien, nous pourrions créer, lorsque nous serons élus, une législature toute de justice sociale qui saura nous distinguer du gouvernement que nous aurons renversé".

Le chef du parti libéral refuse

de révéler son programme. "Ce serait donner trop facilement des idées à M. Duplessis. Dans quelques mois, cependant, nous pourrions faire connaître ce programme qui gagnera à notre cause non seulement les 24% d'indécis du Gallup poll mais même ceux qui ont aujourd'hui décidé de voter contre nous".

La guerre à...

(Suite de la 1ère page)

néficieraient d'une loi interdisant aux manufacturiers de fixer les prix de détail de leurs marchandises.

M. Crombie a fait cette déclaration à la suite de la nouvelle venant de Hamilton, selon laquelle certains détaillants auraient annoncé d'importantes réductions sur les marchandises généralement vendues à prix fixe au détail. Ces réductions ont fait suite à l'annonce, au discours du Trône, que le gouvernement se propose d'interdire aux manufacturiers les ententes permettant de fixer les prix de détail.

Le président de l'A. M. C. a ajouté qu'il ne peut que s'en tenir à l'attitude de cette association qui a fait savoir devant la commission MacQuarrie que le maintien des prix de détail par le manufacturier ne diminue pas la concurrence, ne fait pas hausser les prix et ne limite pas la production, mais rend plutôt service au public, au détaillant et au manufacturier.

M. Crombie a dit en terminant que, sans la politique des prix fixes, les détaillants pourraient hausser les prix en période de rareté.

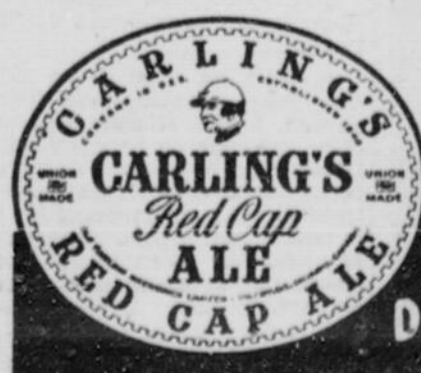
FIN DES EXPORTATIONS DE VIANDE

MELBOURNE, 12. — (Reuters) — Un haut fonctionnaire a annoncé, hier soir, que l'Australie n'exportera plus de viande au Canada et aux États-Unis après le 17 octobre.

Cette mesure a pour but d'accroître les expéditions de viande à la Grande-Bretagne.

De juillet 1950 à mars 1951, l'Aus-

SEULE LA BIÈRE CARLING
Red Cap **EST TOUT À LA FOIS**
LÉGÈRE ET FORTE ET
ELLE L'EST PARFAITEMENT!



Faites-en l'essai!



DEMANDEZ UNE CARLING

La compagnie Ming Sung n'a pas fait le premier paiement dû aux banques

Le gouvernement canadien devra rembourser la somme due

OTTAWA, 12 — (PC) — La société Ming Sung de Chine a manqué à son engagement de faire un premier versement sur son emprunt de \$12,500,000 garanti par le gouvernement canadien, a-t-on appris aujourd'hui.

Le trésor fédéral se trouve en conséquence dans l'obligation de payer la somme de \$1,275,000 — montant du versement initial aux trois banques canadiennes qui ont fait le prêt à l'automne en 1946.

Un fonctionnaire du gouvernement a déclaré que le montant sera payé, mais seulement après qu'on aura tenté encore une fois d'obtenir du gouvernement américain la libération des valeurs chinoises présentement immobilisées dans les banques américaines.

Le trésor américain croit que la libération de ces valeurs aura pour résultat d'aider les communistes chinois.

L'affaire de la société Ming Sung est en vedette depuis que le parti progressiste conservateur a affirmé, le printemps dernier, que 7 navires de cette compagnie maritime, qui déployaient pavillon canadien sans toutefois être munis d'officiers canadiens ou britanniques transportaient des matières stratégiques de Hong-Kong à la terre ferme de Chine.

Ce prêt remonte au temps du gouvernement nationaliste en Chine alors que la Ming Sung Company commanda neuf cargos à l'industrie navale du Canada dans le but d'accroître ses activités.

Trois banques canadiennes avancèrent l'argent, obtenant des garanties du gouvernement nationaliste et du gouvernement canadien; puis, les communistes s'emparèrent de la Chine.

Dans le but d'obtenir le prêt, la compagnie chinoise fonda alors une compagnie subsidiaire à Montréal à laquelle elle a remis la propriété des navires en retenant une hypothèque qu'elle transféra ensuite aux banques canadiennes.

Les intérêts de l'hypothèque, \$90,000 ont été payés régulièrement à tous les trois mois par la compagnie subsidiaire; toutefois, quand l'échéance du premier versement est arrivé, Lu Tse-Fu, président de la compagnie a fait sa-

voir de son quartier général de Chungking qu'il n'y avait pas assez de dollars américains en Asie pour rencontrer le paiement.

Il a offert alors de transférer les fonds qu'il a dans les banques américaines aux banques canadiennes si le gouvernement canadien pouvait convaincre le gouvernement de Washington de libérer ces fonds.

Le premier versement sur la somme principale était échu le 30 juin dernier. Les banques, en vertu de l'hypothèque, avaient le droit de saisir la compagnie ou d'exiger le remboursement de leur argent du gouvernement canadien.

Des neuf cargos construits, il en reste sept seulement. Les deux autres ont été capturés par le gouvernement communiste. Les chances de saisir la compagnie et les sept navires sont si minces que les banques se sont tournées vers le gouvernement pour se faire rembourser. Deux délais lui ont été accordés et le dernier se termine à la fin du mois d'octobre.

Le remboursement sera fait apparemment par le gouvernement fédéral et la somme sera inscrite comme perte en vertu de la loi d'assurances des exportations du gouvernement.

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Quand il a une absence à la couleur que son partenaire a déclarée et redéclarée, le joueur habile passe le plus tôt possible, à moins de tenir un jeu très puissant. Quand cette donne fut jouée, le joueur en Sud passa outre cette règle et le résultat fut désastreux.

Donneur : Nord
Tous vulnérables

Nord	
♠	4
♥	A R
♦	A V 10 7 4 3 2
♣	D 9 7

Ouest	Est
♠	R 3
♥	8 7 2
♦	R D 9 8 5
♣	A R 3
♠	D 10 6 5 2
♥	V 10 9 4 3
♦	6
♣	6 5

Sud

♠	A V 9 8 7
♥	D 6 5
♦	—
♣	V 10 8 4 2

Les déclarations :

Nord	Est	Sud	Ouest
1	♦	1	♠
2	♦	3	♠
3	♦	4	♠
5	♣	contre	contre
		surcontre	surcontre

Ouest joua as, roi et quatre de trèfle. Toutes les couleurs étant très mal réparties, le déclarant ne réussit qu'à remporter trois levées à l'atout, trois coeurs, un pique et un carreau, soit huit levées. Ce fut une amende de 1,600 points!

Sud blâma Nord d'avoir mis le cinquième carreau et d'avoir surcontré. Mais Sud est à peu près entièrement responsable de ce désastre. Tout d'abord, il devait passer après les 2-carreaux de Nord; et il n'avait pas la moindre excuse de dire 4-trèfles après les 3-carreaux de son associé. Et si Ouest avait contré 3-carreaux, Nord aurait sans doute dit 4-trèfles. Et si Ouest contre de nouveau, la pénalité ne sera alors que de 500 points.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

LES FUNÉRAILLES DE M. HENRI ST-PIERRE ont eu lieu ce matin en l'église St-Denis au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Une forte délégation de journalistes était venue rendre un hommage tout particulier à la dépouille mortelle de cet ancien confrère qui exerça la profession pendant 40 ans. Ci-dessus, le défilé mortuaire aux premiers rangs duquel on remarque les trois fils du défunt: MM. Raymond, Roger et Guy St-Pierre, et ses frères: MM. Jean-Baptiste et Arthur St-Pierre.

Les funérailles de M. Henri St-Pierre

Ce matin ont eu lieu en l'église St-Denis les funérailles de M. Henri St-Pierre, ancien correspondant du "Star" à Québec.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Joseph Judes, curé de la paroisse et l'abbé Joseph Matte, curé de St-Canut, chanta le service, assisté, comme diacre, de l'abbé Roland Trudel et, comme sous-diacre, de l'abbé Bernard Lefils. La chorale était dirigée par M. Marcel Scott, maître de chapelle, et M. J. Drolet touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par les fils du défunt MM. Guy, Roger et Raymond St-Pierre; ses frères, M. Jean-Baptiste et Arthur St-Pierre, et ses petits-fils.

Le gouvernement provincial était représenté par le Dr J.-F.-A. Gauthier, député de Maisonneuve; et la Galerie de la presse parlementaire de Québec par MM. Abel Vineberg, Guy Beaudry, Pierre Laporte et Dostaler O'Leary. Dans le cortège, on remarquait l'hon. juge Hector Perrier; le député fédéral de LaFontaine, M. Georges-J. Ratelle; M. J.-Emile Dubreuil, conseiller municipal; MM. Oswald Mayrand, directeur de "La Patrie" ainsi que MM. Eustache Letellier de St-Just, Gaétan Benoit, Ovide Lefebvre et Alonzo Cinq-Mars du même journal; Vincent Chéné, de "La Presse"; Albert Massicotte, de "Montréal-Matin"; Raymond Masse, du

"Canada"; Myer Negru, et Frank Colliers de la "Gazette"; Louis Robillard, du "Devoir"; Robert Parsons du "Star", etc. Parmi les anciens journalistes, on remarquait M. Alexis Gagnon, président du bureau de Censure de la province de Québec.

On remarquait également le brigadier Guy Gauvreau, M.M. J.-H. Laframboise, J.-A. Mongeau et Arthur Hooper, respectivement greffier et assistant-greffier de la ville, Guy Lanctot des Relations extérieures du C.N.R., le Dr Adrien Picuffe, Lucien Héту, Léo Leduc, Alec Julien, O. Paris, B. Contant, J.-A. Chalifoux, C. Lescarbeau, Gérard Lavigne, Albert Giroux, Gérard Duhamel, Roland Nolet, Georges Olivier, Arthur Labrèche, Charles Longpré, Arcade Girard, M. Verrette, Gabriel Trotter, V. Séguin, A. Marlen, A. Girard, Claude Favreau, Julien Brisson, Omer Lapierre, Raoul Auger, Emile Migliorina, F. Surreau, L. Charbonneau, Georges Beausoleil, Hugh Crochetière, Gaspard Laferrière, Marcel Goulet, Raymond Bolduc, Jules Delorimier, Maurice Dubrulle, J.-Léon Pouliot, Paul Lafortune, Roland Dumoutier, Gérard Boudreau, Lucien Poirier, Félix Durand, J.-L. Dequoy, Léo Lacombe, et une foule d'autres.

Héros d'une fête

M. F. N. Wiggins, qui a pris sa retraite récemment comme gérant général des messageries du Canadian National, après près d'un demi-siècle de service, hier soir, en l'hôtel Windsor, a été, dans le domaine du transport,

le héros d'une fête organisée en son honneur par ses camarades de travail et à laquelle assistaient les hauts fonctionnaires du Canadian National et des représentants de compagnies de transport. Au cours du banquet, une montre-bracelet lui a été remise par M. S. F. Dingle, vice-président en charge de l'exploitation du Canadian National, au nom de ses compagnons de travail.

À la table d'honneur, on remarquait M. T. H. Martin, qui a succédé à M. Wiggins au poste de gérant général du service des messageries, M. Dingle, W. M. Smith, vice-président en charge de l'exploitation de la Railway Express Agency, New-York, et J. F. Coulter, président de la Canadian Pacific Express.

Lors d'une autre fête organisée en son honneur, M. Wiggins s'est vu remettre des Obligations du gouvernement, don de hauts fonctionnaires ayant leurs bureaux aux quartiers-généraux du Canadian National. Un radio-tourne-disques lui a aussi été présenté par les employés du district de Montréal du service des messageries.

Injonction de la Pharmacie Montréal contre Chs.-E. Frosst

La Pharmacie Montréal a demandé, ce matin, en Cour de Pratique une injonction contre Charles-E. Frosst & Co., en vue d'obtenir une ordonnance aux fins d'obliger Frosst à lui vendre ses produits.

Frosst aurait refusé de vendre à la Pharmacie Montréal parce que cette dernière ne maintiendrait pas les prix de détail qu'exige le fabricant de produits pharmaceutiques.



AUX ETATS-UNIS. — S'adressant à un diner démocrate, à Hollywood, le vice-président des Etats-Unis, Alben-W. Barkley, a laissé entendre que le président Truman et lui-même se présenteront aux prochaines élections nationales de 1952.



...prends-en ma parole—essaie la nouvelle Black Horse—
c'est la meilleure bière brassée par Dawes depuis 140 ans."



(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 181 est, rue Ste-Catherine Montréal par la Compagnie de Publication de LA PATRIE Limitée O.-L. Bourque Secrétaire-Trésorier Téléphone LAn-ee-ster 3121 Echange correspondant avec tous les différents services Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes Ottawa

PRIX D'ABONNEMENT

Edition du dimanche Canada, 1 an	\$5.00
Edition quotidienne Canada, 1 an	5.00
Edition quotidienne Canada, 6 mois	2.75
Edition quotidienne États-Unis, 1 an	6.00
Edition quotidienne États-Unis, 6 mois	3.00
Edition du dimanche États-Unis, 1 an	5.00

REPRESENTANTS

TOLENTO, Ont. Hugh Rose chambre 101, Edifice MacKinnon 19 rue Melinda Téléphone EMpire 4-1016

STATS-UNIS Ralph R. Muligan 141 East 44th St., Room 911 New-York 17 N.-Y. 35 East Wacker Drive Chicago 1, Ill. : 3040 East Grand Boulevard Détroit 2 Mich

MONTREAL, 12 OCTOBRE 1951

M. Edouard Simard

En décernant à M. Edouard Simard un doctorat honorifique en sciences commerciales l'Université Laval a voulu honorer un grand industriel de notre province, chef d'une entreprise qui est étroitement liée au progrès économique de toute une importante région du Québec, et dont la réputation personnelle est haut placée dans l'estime de ses compatriotes. M. Edouard Simard a été depuis leur origine l'un des dirigeants des industries de Sorel, fondées par sa famille et qui constituent l'une des belles réussites dont peut se targuer le Canada français. L'expansion progressive de ces entreprises a été le principal stimulant du progrès de Sorel, ville industrielle et port fluvial, et leur développement assure depuis nombre d'années du travail à toute une population d'ouvriers spécialisés et de techniciens. C'est dire que les industries administrées par M. Edouard Simard et par ses frères ont une importance sociale égale à leur rôle économique; leurs fondateurs et dirigeants actuels ne l'ignorent pas et c'est dans un bel esprit social chrétien que M. Edouard Simard poursuit sa carrière chargée de responsabilité. Le doctorat de l'Université Laval apporte à cette carrière une haute consécration et confère au récipiendaire un honneur dont nous nous plaignons à le féliciter.

Le prix du lait

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

Le lait se vendra désormais vingt sous la pinte à Montréal, suivant une ordonnance à cet effet de la Commission de l'Industrie laitière, qui régit le commerce du lait dans notre province.

Cette autorisation officielle, qui doit convaincre le public que cette hausse du prix du lait est bien motivée, ne règle pas cependant le problème financier des familles nombreuses, où la consommation du lait pourra facilement se chiffrer à \$1 par jour si l'on veut satisfaire aux besoins des jeunes enfants.

Le coût de la vie dans la métropole sera naturellement poussé de nouveau vers la hausse par cette nouvelle augmentation du prix d'un aliment aussi essentiel que le lait.

Nous vivons dans une période où la pièce d'un sou et même celle de cinq sous ne nous pèsent pas au doigt. Si l'on faisait, dans chaque famille, le calcul de la petite monnaie que l'on dépense ainsi sans compter pour le superflu, il est probable qu'une contraction même légère de la prodigalité courante pourrait facilement, sans entraîner de privations pénibles, compenser pour les quelques sous de plus que coûtera désormais le lait.

Mais les friandises paraissent à la plupart d'entre nous aussi essentielles que le strict nécessaire, si bien que c'est la ration de lait qui, dans certains foyers, sera rognée plutôt que celle, par exemple, des boissons gazeuses, dont la population de Montréal a la réputation de faire une formidable consommation.

L'Association des distributeurs de lait suggère, comme alternative et

comme remède partiel à la hausse du prix du lait complet, la consommation d'un lait tout aussi sain et nutritif qui ne contiendrait que 2 p. 100 de gras, au lieu de la proportion réglementaire de 3.50 p. 100. Il faudrait pour cela l'autorisation de la Commission, qui étudie présentement cette proposition. Ce lait partiellement écrémé se vendrait quatre sous moins cher que le lait complet, ce qui permettrait aux familles nombreuses de n'en pas priver les enfants.

C'est là, à notre avis, une heureuse solution, si l'on peut s'y adapter. En effet, le lait n'est un si bon aliment que par les protéines et les vitamines qu'il contient. Le lait écrémé, dont on a retiré les éléments gras, conserve toutes ses protéines, si nécessaires à la reconstitution des cellules de l'organisme; il est donc tout aussi nourrissant que le lait complet et il ne présente pas l'inconvénient de favoriser l'embonpoint. Les personnes qui redoutent d'engraisser n'ont donc pas à s'en priver.

La déperdition de vitamines consécutive à l'écrémage peut facilement se compenser par l'addition de vitamines A et D synthétiques au lait écrémé, et c'est ce correctif que suggèrent les distributeurs à la Commission de l'industrie laitière.

Nous croyons que celle-ci pourrait autoriser la vente du lait écrémé, à laquelle ne s'opposent pas les principes sanitaires et nutritifs, pourvu que ce produit soit vendu sous une étiquette explicite, afin d'empêcher les erreurs ou la fraude. Une économie de quatre sous la pinte constitue un argument dont nos familles nombreuses, grandes consommatrices de lait, ne peuvent sous-estimer l'importance.

Exil doré

par Alonzo CINQ-MARS

L'ex-roi Zog, d'Albanie, n'avait guère fait parler de lui depuis le jour où il fut détrôné par son ancien ami Mussolini au profit du roi Victor-Emmanuel III, qui devint alors roi d'Italie et d'Albanie, en attendant de devenir empereur d'Éthiopie. Triste retour des choses d'ici-bas, Mussolini a été assassiné après avoir pitoyablement échoué dans son rôle de conquérant, et Victor-Emmanuel III a perdu tous ses trônes et sa fortune même. L'ex-roi Zog est le plus chanceux. Il a gardé une grande partie de sa fortune et il est devenu un citoyen cossu des États-Unis.

Réfugié en Angleterre après sa chute, Zog y vécut obscurément durant plusieurs années. Il a décidé de passer le reste de ses jours aux États-Unis et il vient de faire pour cela l'acquisition d'une grande et superbe maison princière de 60 pièces, ancienne résidence d'un millionnaire américain dans la banlieue de New-York. Il a payé cette maison fort cher et il dépensera autant d'argent pour la restaurer et la rendre digne de son ancienne grandeur.

Cet ancien monarque détrôné est encore assez riche pour se payer ce luxe. S'il s'est fait confisquer les biens meubles qu'il possédait en Albanie avant sa chute, il a pu sauver de la débâcle une précieuse collection de diamants et autres bijoux dont la liquidation lui assure, ainsi qu'à sa famille, une vie confortable dans la démocratie Américaine.

Plusieurs autres membres de familles royales en exil n'ont pas eu comme lui la chance de sauver autant de bribes de leurs anciennes fortunes et n'ont pas les moyens de vivre aussi princièrement. Le temps n'est plus où les rois détrônés pouvaient garder l'espoir de recouvrer leur couronne. Eux et leurs familles doivent aujourd'hui se plier à la loi commune et travailler pour gagner leur vie comme tout le monde. Zog n'espère certes pas reconquérir son trône, mais il a les moyens de s'en consoler dans un exil doré.

Les communistes albanais qui sont maintenant au pouvoir dans leur pays ne doivent pas manquer d'exploiter pour leur propagande la nouvelle installation princière de l'ex-roi Zog

dans la bourgeoise république américaine. Le fait est qu'ils ont la partie belle. Zog fut en effet un exploitateur cynique du peuple albanais, et c'est même ce qui facilita à Mussolini la tâche de le détrôner quand il entreprit la réalisation de ses rêves de conquêtes. Le sort a tout de même vengé Zog du vilain coup que lui porta le dictateur italien. Ce petit ex-monarque va couler en Amérique une existence plus tranquille que celle qu'il menait sur le trône d'Albanie.

Reste à savoir si les Albanais sont beaucoup plus heureux aujourd'hui sous le régime communiste qu'ils ne l'étaient autrefois sous le règne de Zog. Les exactions dont ils avaient raison de se plaindre de la part de leur ancien roi n'étaient rien en regard de celles que leur impose aujourd'hui le régime communiste. Ils ne sont même plus maîtres de leurs champs, et leur pays a perdu en réalité son indépendance et est devenu l'un des satellites les plus esclaves de la Russie soviétique.

La grande lère du hockey

par Léon GRAY

Le baseball est mort, vive le hockey! Il en va du jeu comme de l'existence. C'est la continuelle poussée des remplaçants. Il y a donc eu hier soir, au Forum, un autre lever de rideau. Oui du hockey à l'automne, et avant les idées d'octobre! Notre lointaine jeunesse en reste médusée. Dire que Lalonde et Cyclone Taylor venaient jouer dans l'eau printanière du Skating Ring à Québec, et que les sports d'hiver ne se pratiquaient pas avant les neiges... Comme nous étions arriérés!...

Le Canadien a débuté, hier soir, par un triomphe. A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire, puisque l'adversaire venait du lac Michigan, où le hockey périlite depuis quelques années. Erreur et injustice! Sans être encore de première grandeur, l'équipe de Chicago s'est joliment remplumée: tous les clubs seraient orgueilleux de compter sur sa demi-douzaine d'étoiles. «...Et pour leurs coups d'essai, veulent des coups de maître!» Autre exagération, va-t-on répliquer. Comment! Introduire Corneille au Forum, et comparer Maurice Richard au Cid: c'est tout de même un peu fort, pensera-t-on, avec une moue de suprême dédain. En effet, il y a le sens des valeurs et des proportions; mais, au pays des classiques grecs, le peuple faisait déjà passer ses gloires du gymnase avant le génie d'Homère.

Nous ne prétendons pas non plus que notre siècle ait toujours le sens de la mesure. Mais que, durant une couple d'heures, un Maurice Richard ceigne la couronne même devant une Altesse royale, nous ne faisons que céder provisoirement à une inclination de la démocratie. Tenez. Un accident d'avion vient d'ensevelir un homme de profession et un joueur de hockey: eh bien! on n'a cessé de gémir sur la mort de... Barilko et de son compagnon: un simple... dentiste!

Vous connaissez la performance aérienne de Lindbergh. A partir du glorieux moment, on fit graviter hommes et choses dans l'orbite de l'astre volant: ce fut le père ou l'enfant (enlevé) de Lindbergh, c'était audacieux ou grand comme Lindbergh, et le reste. C'est pour cela que nous ramenons à ses dimensions congrues le galbe ou le gabarit du jeu: un développement physique et moral, pour l'athlète; un divertissement ou une fontaine de Jouvence, pour le public qui met là en oubli ses tracas de l'existence et ses soucis d'impôt...

Laudator temporis acti! Tous ceux qui prennent de l'âge mangent du présent et exaltent le passé. Ils sont tellement nostalgiques, que leur pensée exhume sans cesse de l'oubli les Flying Frenchmen d'autrefois: Lalonde et Pitre, Vézina et Laviolette, Morenz et Corbeau, Joliat et Boucher. Ce temps-là, l'équipe était formée à l'image de la majorité, comme à la taille de la minorité. Le tout conformément aux intérêts

de Montréal et de la Ligue; conformément aussi aux lois du tourisme et de l'hospitalité.

Le maître de la maison ne se met point à la porte, pour recevoir les étrangers. De même, l'argent des Montréalais doit enrichir, d'abord ou principalement, les gens du lieu, de la province. Et la N.H.L., tout comme le tourisme, y trouve son compte à monter en épingle le *something different*, de par tout le circuit; surtout, les petits clubs du Québec peuvent vivre d'espoir et escompter une place au giron du Canadien, pour un de ces jours qui... viendra!

Chi va piano, va sano; chi va sano; chi va sano, va lontano. Mon Dieu, que d'italien! Alors que, dans ses *Plaideurs*, Racine a dit plus simplement la même chose: «Qui veut voyager Join, ménage sa monture.» Or, c'est une série de soixante-dix joutes, peut-être de quatre-vingts, que notre club commençait hier soir: d'où une réduction de fougue, d'ensemble et d'épate. Le maximum de rendement ne viendra que graduellement, avec la poursuite de l'entraînement.

Mais on pourrait corriger tout de suite un vieux défaut. C'est à l'instructeur d'enseigner au Canadien comment garder un acquis de points et subir victorieusement un siège de buts furibond. Hier soir, notre équipe s'est encore fait grignoter sa marge de triomphe (4-0) au dernier mille: ce qui arrive très rarement au Toronto ou au Détroit.

Carl Voss nous apprend que les arbitres vont faire observer les règlements: ce que nous croyions être leur principale mission! Ils doivent se révéler, aussi, de pénétrants psychologues, et s'abstenir de châtier les joueurs sages. Quand on chasse indûment un Maurice Richard, par exemple, c'est la foule que l'on punit davantage. Le public demande du beau et bon jeu; et il achète au guichet, à prix fort, son droit de juste critique.

Or les journaux sont les défenseurs du peuple. Et ils demanderont un de ces jours au Révérend Daniel McIvor de vouloir bien préciser ses accusations contre la N.H.L., formulées sous la voûte des Communes.

M. Charles-F. Harpe, Légendes mariales populaires Poètes canadiens-français, vient d'enrichir le

trésor de notre littérature par la récente publication d'une collection de vingt "Légendes Mariales". En plus d'être une réussite littéraire, cette collection de légendes offre un avantage pratique: celui d'aider les parents, les instituteurs et les metteurs en scène dans leur travail éducatif et créatif. Cette collection comprend quatre brochures. Chaque brochure, de 48 pages, contient cinq légendes illustrées et des plus captivantes. 1—La vision de Barberousse; 2—Le vol de la Madone; 3—La course de l'archange; 4—Le brigand devenu moine. Jeunes gens et jeunes filles, lisez ces récits vivants que vous conterez ensuite une fois, deux fois, cinq fois et dix fois à vos jeunes frères et sœurs au foyer. Pour toute commande, veuillez adresser: R.P. Directeur des Annales, Sanctuaire du Cap, Cap-de-la-Madeleine, P.Q.

—Mais il donne une grâce d'autant plus grande, selon ce que dit l'Écriture: "Dieu résiste aux orgueilleux, et il accorde sa grâce aux humbles". Soumettez-vous donc à Dieu; résistez au diable, et il s'enfuira de vous. (Jac., 4, 6-7). (Texte préparé par la Société catholique de la Bible).

Les mots qui vivent

—La patience est la qualité la plus voisine du bon sens, comme le bon sens est la qualité la plus voisine du génie.

Louis Veillot.

En marge de l'actualité

Objets de luxe

(par Maurice RUOT)

Ceux qui sont chargés de prélever sur les revenus des contribuables de quoi dorer les coffres de l'Etat ne méritent pas longtemps avant d'être inscrits dans la catégorie des superfluités, donc des biens fortement imposables, le tabac, les bijoux, les fourrures, les alcools, les parfums, les oeuvres d'art.



Superfluités que tout cela? Mais c'est parfois par un usage modéré de ces superfluités que les gens s'aident à supporter la grisaille de la vie. Souvent ce qu'on appelle luxe est pour certains un besoin.

Nous ne sommes plus à l'époque primitive de la vie où manger, dormir et se vêtir grossièrement étaient les seules préoccupations des humains. Avec la civilisation, la culture intellectuelle, les goûts se sont raffinés et de nouveaux besoins ont surgi.

Classer sous l'étiquette de luxe les mille et une choses qui agrémentent l'existence, qui en sont la part du rêve, de la contemplation, de la beauté est certainement arbitraire.

Car rêver, contempler, admirer, sont une nécessité non pas un luxe pour toute âme un peu sensible. Or qui, dans un coin de son coeur, ne recèle pas à un degré ou moins marqué cette soif de contemplation?

La petite ouvrière qui peine toute la journée est bien aise de trouver sur sa table de toilette quelques onces de parfum dont la senteur l'enchantent. Pour elle, c'est un rêve qui s'est liquéfié et qui par sa couleur aux reflets ambrés répond à de confuses mais très réelles aspirations.

Superflu pour l'homme, que son tabac? A la rigueur oui, comme bien d'autres choses, mais quel inoffensif plaisir tout de même. Pour l'homme, le fumée bleue de sa cigarette c'est son parfum qui monte en volutes dans le calme du foyer ou dans la période de détente au travail. Et dire que le fisc cruel s'acharne à rendre de plus en plus dispendieuse cette habitude peu maligne.

Les fourrures, dans un pays comme le Canada, où elles abondent, peuvent-elles constituer un luxe? Nous dirions même que dans maintes parties du pays, la fourrure est d'une impérieuse nécessité. Les bijoux? Tout le monde profite des bijoux. Le bijoutier le premier, évidemment, puisqu'il en vit; évidemment, la femme aussi puisqu'elle s'en sert pour rehausser sa beauté et satisfaire ainsi son propre goût de la contemplation du beau. Par ricochet, tous profitent de ce port du bijou par la splendeur qui s'en dégage.

L'alcool est un danger social, soit. Dans maints cas aussi quand on en prend modérément c'est un cordial, c'est un bienfait. En usage modéré, ce n'est pas un luxe mais une nécessité, des médecins éminents l'écrivent et le prescrivent.

Quant aux oeuvres d'art, chacun sait qu'elles embellissent l'existence et quelques tableaux bien tournés enjolivent les foyers où ils entrent en y proclamant la nécessité d'avoir de l'âme et de l'idéal. Il en est de même pour les beaux livres.

Mais inutile de continuer plus loin cette démonstration. Il est

A L'ALLIANCE FRANÇAISE

Vieille ville de France

L'Alliance Française de Montréal ouvrirait ses activités de la saison 1951-52, hier soir, en l'hôtel Ritz Carlton, par une brillante conférence de Mgr Olivier Maurault, recteur de l'université de Montréal. Mgr Maurault parla principalement de la ville de Richelieu en France, et du Château de Richelieu, tous deux l'oeuvre de l'évêque de Luçon, qui devint ministre de Louis XIII et cardinal.

Après la mort de son frère aîné, Armand-Jean Du Plessis, fils d'un petit seigneur castre, racheta le château paternel, situé près de Brais et relevant du diocèse de Poitou-Touraine. Il y fit bâtir par l'architecte Jacques Le Mercier un magnifique château, qui fut reconstruit à l'époque comme le plus beau d'Europe.

Le prestigieux cardinal voulut ensuite affranchir son domaine de toute autorité, c'est la raison principale qui le poussa à faire construire une ville. Les plans de cette ville furent encore confiés à l'architecte Jacques Le Mercier. Ce dernier traça la rue principale dans l'axe du château.

Cette ville existe encore en France, elle rappelle la mémoire d'un des plus grands hommes d'Etat de la France, qui donna aussi son nom à une rivière et à un village du Canada.

Le château fut en partie détruit après la mort du cardinal. Abandonné et repris à plusieurs reprises par la famille du cardinal, l'université de Paris en devint finalement la propriétaire et y aménagea d'abord une villa de repos pour ses professeurs, puis, un centre de recherche sur la parasitologie.

Dans les prochaines activités l'Alliance Française présentera nombre de conférenciers de marque. Entre autres M. Paul Veyret, qui parlera sur les Alpes, M. Adrien Dansette, "L'impératrice Eugénie", M. Pierre Mélése, "Jouvet", et M. Jacques Madaule, "La Jeunesse Française".

On refuse de payer l'impôt municipal

Les membres de la Commission métropolitaine de Montréal ont pris connaissance, hier après-midi, d'un avis reçu par Montréal-Nord, de la Commission de transport de Montréal qui fait part de son refus de payer les taxes municipales sur les propriétés qu'elle a dans cette municipalité.

M. Napoléon Courtemanche, maire de Montréal-Est, a déclaré qu'un semblable avis avait été envoyé par la Commission de transport, à toutes les municipalités de la région métropolitaine.

On sait qu'il a été question, il y a quelque temps, que la ville de Montréal exige de la Commission de transport, le paiement des impôts municipaux sur ses propriétés, pour l'année courante. La ville de Montréal soutenait que le Tramway n'avait pas encore été municipalisé de fait, et que la Commission de transport devait payer les impôts tant que la municipalisation n'aurait pas été réalisée officiellement.

L'avis en question a tout simplement été envoyé aux archives sans commentaire.

Réunion des pompiers

La prochaine assemblée de la Ligue des propriétaires de Montréal aura lieu lundi le 15 octobre 1951, dans la salle des Pères du Très-Sacrement, 4450, rue St-Hubert, sous la présidence de M. A. D. Quintin, président.

Il sera question, au cours de cette réunion, du contrôle des loyers et de l'évaluation foncière, entre autres choses.

proposé, du moins pour les gens intelligents, que la classification des objets de luxe aurait besoin d'une sérieuse révision.

Pas n'est besoin d'aller chercher si loin les objets de luxe. Le frigidaire, le croquet, y est inscrit et l'auto aussi! Voilà pourtant deux objets d'usage courant et devenus d'un service quotidien depuis longtemps.

Vraiment, le fisc, en voilà un objet de luxe!

A L'HONNEUR

Mlle Claire Barsalo, recevant son parchemin des mains de Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, à la collation des grades universitaires du Collège Marguerite-Bourgeoys, jeudi après-midi.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

Collation des grades

Les nouvelles bachelières du Collège Marguerite-Bourgeoys

Hier, à 3 heures, a eu lieu, dans la salle académique du Collège Marguerite-Bourgeoys, la collation des grades universitaires annuelle.

Les invités ont été reçus par la Révérende Soeur Supérieure, Soeur Ste-Louise-des-Anges, ainsi que par la directrice du collège et les autres religieuses de la maison. Puis s'organisa le défilé des élèves actuelles suivi des nouvelles bachelières, des professeurs et des représentants de l'Université. M. Jean Houpert, secrétaire de la Faculté des Lettres, lut l'adresse de bienvenue à Son Excellence Mgr Chaulmont, S.S., P.D., recteur de l'Université de Montréal, président d'office de cette séance.

PEU NOMBREUSES

Dans cette adresse M. Houpert soulignait que Son Exc. Mgr Chaulmont a présidé de nombreuses fois cette collation de grades universitaires. Il fit également remarquer que la majorité des finissantes ont choisi encore une fois de continuer leurs études dans l'une ou l'autre des Facultés universitaires. Il dit également que le nombre des bachelières n'a rien d'alarmant, ce ne sont que quelques dizaines de bachelières que nos collèges de jeunes filles versent chaque année dans notre société. Il est à espérer qu'un jour s'ajoutera une section d'humanités qui tiendra compte des aspirations féminines. Le Collège Marguerite-Bourgeoys sera des premiers à soutenir un plan d'études où se grefferaient sur les disciplines indispensables, la philosophie, par exemple, des matières d'un intérêt spécifiquement féminin.

LE PALMARES

Dans le palmarès on remarque qu'à l'examen de Rhétorique de juin dernier, Mlles Pierrette Picotte et Francine Panet-Raymond avaient figuré au tableau d'honneur des premiers rhétoriciens de tous les collèges affiliés à l'U. de M. et que Mlle Claire Barsalo avait obtenu le 6e rang à l'examen de Philosophie-Sciences, section B, au tableau d'honneur de cette section.

BACHELIÈRES ES ARTS

Le baccalauréat es arts est remis d'après le total formé par l'addition des points conservés aux examens universitaires de Sciences et de Lettres. Les nouvelles bachelières es arts du Collège sont: Mlles Claire Barsalo, Très Grande Distinction; Lise Langlois, T.G.D.; Christiane Panisset, D.; Madeline Ringuet, D.; Mademoiselle Lise Hébert, D.; Elisabeth Hone; Pierrette Sinclair, Lise Gratton, Thérèse Marcoux, Huguette Marleau, Christine Germain, Cécile Gosselin, Françoise Charland, Soeur Sainte-Marie-Lucienne, D.; Soeur Saint-Stanislas-du-Crucifix; Soeur St-Jean-de-la-Rédemption; Soeur St-Bernard-de-Toulouse.

BACHELIÈRES EN MUSIQUE

Le baccalauréat en musique est

aux principaux examens de la session du baccalauréat de juin suivant le rapport de l'année académique.

La médaille du Lieutenant-gouverneur fut décernée à l'élève finissant qui remporta le plus haut nombre de points aux examens réunis de Rhétorique et de Philosophie-Sciences: Mlle Claire Barsalo.

ALLOUCTIONS

Après la lecture de ce compte rendu, Mgr le Recteur et Mgr le président d'honneur prirent tous deux la parole pour féliciter les élèves de leurs succès et leur rappeler les obligations spéciales qui leur viendront de l'éducation supérieure qu'elles ont reçue. Ce fut une belle fête intellectuelle dont l'enthousiasme juvénile des élèves et la fierté des parents augmentèrent encore l'éclat.

Votre nouvelle amie
BRADING'S
ESTD. 1865
CONTENU 22 OZS.
BROWN STOUT
UNION MADE
SINCE 1865 IN AMERICA
BRUNE ET RICHE
des brasseurs de la Gagnante du Grand Prix
La BRADING'S OLD STOCK ALE
Mélangez les deux, moitié moitié, pour un breuvage délicieux

LE ROYAUME des Femmes

Réponse à TOUS

Q. — Vous serait-il possible de me fournir la réponse aux deux questions suivantes: 1. — Quel est le nom du grand financier américain qui fut secrétaire du Trésor durant le terme d'office de trois présidents consécutifs aux Etats-Unis?

2. — Quel est l'Etat américain qui se range au premier rang pour la production de l'avoine?

UN ABONNE, J. A. G.

R. — 1. — Andrew W. Mellon, grand financier occupa ce poste en 1921 sous le président Harding, en 1923, sous le président Coolidge, et en 1929, sous le président Hoover. Le Département du Trésor fut organisé le 2 septembre 1789 en vertu d'un acte du Congrès et le premier titulaire Alexander Hamilton, fut nommé par le Président Washington le 11 septembre de la même année.

2. — Quoique plusieurs Etats du centre des Etats-Unis, tels ceux de Missouri, Nebraska, Kansas, Minnesota, Kentucky, Wyoming, etc., produisent de l'avoine en grande quantité, les statistiques indiquent que l'Etat du Michigan est celui qui occupe le premier rang pour la production de cette céréale. Dans plusieurs Etats, c'est le maïs qui est la production agricole d'importance. Le Kansas et le Minnesota produisent beaucoup de blé et l'on nous dit que les plus importants moulins à farine du monde sont à Minneapolis, Minn.

Je m'excuse de n'avoir pu répondre à votre lettre par courrier postal me trouvant dans l'impossibilité de fournir à nos lecteurs un service personnel.

Ménagère:

Pour enlever les imprimés des sacs à sucre ou à farine que vous souhaitez transformer en essuie-vaisselle, enduisez-les de kérosène et de sel, enroulez, et laissez reposer durant une nuit. Il suffira ensuite de laver ces sacs à l'eau chaude et au savon pour que toute trace disparaisse.

Q. — A la suite d'une regrettable aventure de jeunesse, j'ai pris un emploi et je m'occupe de ma fille qui aura bientôt cinq ans.

Un garçon sérieux, rencontré l'été dernier, parle de m'épouser, mais je m'aperçois que, dans sa famille, on ne voit pas notre union d'un bon oeil, et, influencé par les siens, il insiste pour que je renonce à garder mon enfant. Faut-il sacrifier cette chance inespérée de m'établir?

REGRETS SANS FIN

R. — Si vraiment ce jeune homme est sérieux et vous aime d'un amour solide, il me semble que vous pourriez facilement lui faire comprendre qu'il vous est impossible de délaisser le petit être qui n'a que vous au monde. Peut-être pourriez-vous, durant quelques années, confier votre fille à quelqu'un qui l'élève bien, ou la placer dans une institution, pour la reprendre plus tard lorsque d'autres enfants seront nés de votre union.

Vous demander de ne pas revoir cette petite que vous avez jusqu'ici entourée de soins, qui vous connaît et vous aime, serait par trop cruel, et pour elle et pour vous.

Irène:

Verser quelques gouttes d'une excellente lotion parfumée dans l'eau du rinçage après le shampooing ou sur votre chevelure avant de la brosser, confèrera à celle-ci un lustre inaccoutumé tout en l'imprégnant d'un arôme agréable.

Amie

Les femmes furent admises pour la première fois à l'université d'Oxford en 1920, et à Cambridge en 1948.



VISITE AU CANADA — La reine Juliana des Pays-Bas que l'on voit ici recevant une gerbe de fleurs d'un vétéran de la bataille d'Arnhem, viendra en notre pays au mois d'avril prochain. Elle sera accompagnée de son mari, le prince Bernhard et tous deux se rendront aussi aux Etats-Unis. Des invitations leur ont été adressées par le gouverneur général du Canada et par le président des Etats-Unis.

Dans la capitale

Des milliers d'enfants chantent en français pour la princesse

OTTAWA, 12. (P.C.) — La capitale du Canada a accueilli la princesse Elisabeth et le duc d'Edimbourg avec un enthousiasme délirant.

JOIE DEBORDANTE

Cette ville qui a reçu quantité de dignitaires depuis de nombreuses années sans s'émouvoir, a donné libre cours à sa joie et à la bienvenue qu'elle accorde à l'héritière présomptive du Trône britannique et à son époux, l'officier naval Philip d'Edimbourg; la capitale n'a point vu pareille réception depuis la tournée du roi et de la reine en 1939.

Le soleil s'est mis de la partie et a réchauffé de ses rayons cette mémorable journée d'automne. 100,000 personnes ont vu passer rapidement devant elles, devant leurs cris délirants, la souriante princesse et le séduisant Philip.

Le couple royal a vaillamment rempli sa tâche écrasante de paraitre en public à plusieurs reprises depuis son arrivée dans la capitale canadienne à 10 h. du matin. Il est venu de Québec où la tournée princière a commencé officiellement mercredi.

Après avoir entrevu la princesse et son duc à la taille athlétique, la population d'Ottawa est heureuse de savoir qu'un jour ce couple montera sur le trône de l'empire britannique. Le sourire radieux de ce couple a gagné tous les coeurs.

LES ENFANTS

Les enfants d'Ottawa ont accueilli la princesse Elisabeth et le duc d'Edimbourg par des chants, des vivats et en agitant des milliers de petits drapeaux. Ils étaient 14,000 au parc Lansdowne.

Les enfants entonnèrent alors le "Dieu protège le roi" et "O Canada", chantant d'abord en anglais, puis en français. Le premier ministre, le Très Hon. M. St-Laurent, qui accompagnait le couple royal, se joignit à la foule pour chanter la version française.

Tandis que l'auto royale faisait

le tour du terrain, la mairesse Charlotte Whitton déclara à un journaliste que la princesse s'était vivement intéressée au grand nombre d'écoliers présents et avait manifesté son étonnement en apprenant que 4,000 d'entre eux étaient venus de plusieurs milles à la ronde à l'occasion de sa visite.

UNE CLEF EN OR

La mairesse Charlotte Whitton lui a présenté les clefs de la ville, le premier don symbolique du genre depuis son arrivée au Canada, lundi.

"Oh! c'est tellement comme chez nous!", s'exclama la princesse devant ce cadeau.

Cette clef dorée de six pouces, renfermée dans un écrin de cuir, est la réplique de la clef du premier palais de Justice de la capitale.

PRESENTATION DU TAPIS

La princesse Elisabeth a révélé, à Ottawa, que sa grand-mère, la reine douairière Marie, s'intéresse vivement aux choses canadiennes. Elle a fait cette révélation alors qu'elle remettait au Très Honorable Vincent Massey le tapis croché par la reine Marie et acquis dernièrement par l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire, au coût de cent mille dollars.

Puis la jeune visiteuse royale ajouta que sa grand-mère évoque fréquemment les moments heureux de sa visite au Canada en l'année 1901, en compagnie du défunt roi George V. "C'est alors que ma grand-mère acquit un intérêt tout particulier, de même qu'un amour profond du Canada. Elle en conserve un souvenir impérissable", de souligner la princesse. L'héritière présomptive du trône d'Angleterre remit ensuite le magnifique tapis croché à la Galerie des Beaux-Arts d'Ottawa.

SES TOILETTES

L'élément féminin a dévoré des yeux les toilettes de la princesse; la mode des mois qui suivent en sera certainement inspirée. La charmante visiteuse portait à Ottawa

Pour les Gourmets

BOEUF FARCI

2 morceaux de flanc de boeuf;
2½ c. à soupe de beurre ou graisse de rôti;
2 t. de chapelure;
1 oignon émincé;
½ c. à thé de "poultry seasoning".

Préparez les morceaux de steak, faites de petites entailles. Mélangez les autres ingrédients ensemble de manière à faire une appétissante farce, puis mouillez avec un peu d'eau bouillante, assaisonnez de sel et de poivre, puis déposez sur un morceau de viande, et mettez l'autre morceau par-dessus, ayant soin de bien les attacher ensemble. Faites saisir parfaitement dans une friture très chaude, dans une poêle à frire, puis mettez ensuite dans un plat allant au four, ajoutez 1 tasse d'eau bouillante ou de bouillon, ou encore de jus de tomate, et faites cuire lentement, recouvert, jusqu'à ce que la viande soit bien tendre, à peu près 2 1-2 heures. Servez très chaud.

Le pharmacien du Pape est décédé

ROME.—Luigi Langeli, pharmacien du pape, est mort d'une affection cardiaque à l'âge de 74 ans. La droguerie qu'il tenait à Corso Vittorio était connue comme établissement pontifical depuis 1700. Elle jouit de droits extra-territoriaux jusqu'en 1929, année de la signature des traités de Latran.

une robe de pure soie bleu ardoise. Ses accessoires étaient noirs. Pour les cérémonies de l'après-midi, elle portait un tailleur à revers simple, selon toute apparence, en laine bleu aviateur, ou peut-être de la teinte connue maintenant sous le nom de bleu Edimbourg. Ses cheveux bruns étaient emprisonnés sous un chapeau ajusté et orné de plumes d'un vert foncé et brillant. Le soir, elle a porté la tiare pour la deuxième soirée consécutive alors qu'elle assistait à un dîner d'Etat; elle l'a portée pour la première fois en terre canadienne à Québec. Sa robe était de dentelle blanche, émaillée de motifs dorés; à son cou était un collier de diamants; au corsage de sa robe brillaient l'Étoile et le Ruban de l'Ordre de la Jarretière.

CONVOCAION

A l'occasion de la semaine nationale de la famille ouvrière, la Ligue Ouvrière Catholique, section St-Pierre-Apôtre, organise pour le 20 octobre, une soirée publique en la salle paroissiale, rue Dorchester. Le conférencier sera M. Arthur Germain, du

Conseil aux Pères Noël



PATRON No 748. — Vous aurez bientôt à jouer au Père Noël. Si vous hésitez encore pour le choix de quelques articles, confectionnez sans plus tarder cette poupée bien originale qui enthousiasmera votre fillette.

LE PATRON LAURA WHEELER No 748 comprend toutes les instructions nécessaires au succès du travail.

Si vous désirez obtenir la brochette illustrée: "LAURA WHEELER NEEDLE CRAFT BOOK", vous n'avez qu'à faire parvenir votre nom, votre adresse et 35 cents à: Bureau des modes, "LA PATRIE", Montréal.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 35 cents par patron, taxe comprise en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adresser le tout à: Bureau des modes la "Patrie", Montréal.

comité diocésain d'Action Catholique. Il parlera de "Mission ou démission". Il sera présenté par M. Albert Florent, maître de cérémonie, et remercié par Mme Z. Cyr. Au cours de la soirée, on présentera également un film intitulé "Le paradis perdu". La soirée sera sous la présidence d'honneur du R. P. Raoul Bergeron, O.M.I., curé de la paroisse St-Pierre-Apôtre.

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Si vous êtes la rde



Recherchez au contraire les robes à plus profonds.

Evitez les jupes circulaires ou élargies au bas.

Mondanités

Prochains bals

Le gouverneur général et la vicomtesse Alexander de Tunis ont accordé leur patronage au bal de charité annuel de l'hôpital St. Mary, qui aura lieu le vendredi 9 novembre, au Mont-Royal. Il y aura, à cette occasion, présentation des débutantes de la saison.

Leurs Excellences le gouverneur général et la vicomtesse Alexander de Tunis rehausseront aussi de leur présence le bal de la Société St-André, qui aura lieu le vendredi 30 novembre, en l'hôtel Windsor.

Mme Guy Angers, présidente-organisatrice du bal de la Ligue de la jeunesse féminine et les membres de son comité annonçaient, vendredi, au cours d'une réception pour les journalistes, au Ritz-Carlton, que le bal surprise qui aura lieu le 16 novembre prochain sera un bal de fleurs.

Le bal annuel de l'Union des Latins d'Amérique aura lieu le samedi 24 novembre, au cercle Universitaire.

Woodward-Huxley

Samedi le 6 octobre, à 11 h. a.m., en l'église Saint-Augustin de Canterbury, le Rév. J. Hurley a célébré le mariage de Mlle Audrey Huxley, fille de M. et de Mme H. Huxley, décédés, de Lloydminster, Saskatchewan, avec M. Charles Denis Guy Woodward, fils de M. et de Mme A. P. Woodward, de Notre-Dame de Grâce. Avant son mariage, Mlle Huxley était garde-malade (R.N.) et faisait partie du personnel de l'Hôpital Militaire du Chemin de la Reine Marie de Montréal. Elle est graduée de l'université d'Alberta. Après une réception intime, pour les membres de la famille seulement, donnée en la demeure des parents du marié, M. et Mme Woodward partirent pour voyage.

Pellerin-Pinard

Dernièrement, avait lieu en la cathédrale de Nicolet, le mariage de Mlle Gracia Pinard, fille de M. et de Mme Hercule Pinard, avec M. Roger Pellerin, fils de feu M. Henri Pellerin et de Mme Pellerin de Nicolet. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Roland Desharnais.

Au bras de son père, la mariée portait une robe de satin blanc, style princesse, un voile de tulle illusion retenu sous un bandeau de perles, et un bouquet de roses et d'œillets blancs.

M. Ubald Pellerin était le témoin de son neveu.

La petite bouquetière Pierrette Beauchemin, de Nicolet, nièce de la mariée, portait une robe de satin blanc et dentelle française, un bandeau de tulle et de muguet et un bouquet colonial. Pour la circonstance l'église avait été décorée de glaïeuls.

Pendant la messe, MM. Rémi Raiche, Herman Beauchemin, ain-



Mlle MONIQUE LEROUX de Notre-Dame de Grâce, fille de M. Narger Leroux, et de Mme Leroux, décédée, et M. ROGER AUMAIS, de Côte-des-Neiges, fils de M. et de Mme J. Elle Aumais, dont le mariage sera célébré, dans la plus stricte intimité, par le R. P. Lucien Lafrance, le mardi 30 octobre, à 9 heures a.m., en la chapelle Saint-Victor de la paroisse Notre-Dame de Grâce. (La photographie Larose)



si que Mlle Pauline Lampron exécutèrent le programme musical. Après la cérémonie, il y eut réception, à laquelle assistaient une centaine d'invités. La table d'honneur ainsi que les autres tables étaient décorées de fleurs roses et blanches. Les mariés partirent ensuite pour un voyage en Gaspésie. Pour voyager, Mme Pellerin portait un costume de gabardine de teinte rose avec accessoires marine, chapeau de velours ainsi qu'un sac à main assorti.

Lamarque-Racine

Hier matin, à dix heures, dans l'intimité, en l'église du Sacré-Coeur, a eu lieu le mariage de Mlle Louise Racine, fille de M. et de Mme Samuel Racine, avec M. Raymond Lamarque, O.D., fils du Dr et Mme Adolphe Lamarque.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. Maurice Chaput, P.S.S. Un programme de chant fut exécuté par Mlle Jeanne Desjardins et M. Marcel Scott. Après un petit déjeuner au Cercle Universitaire, les nouveaux mariés sont partis en automobile pour le sud des Etats-Unis.

DesRosiers-McMillan

Ces jours derniers, fut célébré en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église de l'Immaculée-Conception le mariage de Mlle Liliane McMillan, fille de M. et de Mme J.-L. Donald McMillan, avec M. Guy DesRosiers, fils de M. Agapit DesRosiers, décédé, et de Mme Médéric Martin. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Maurice Tanguay, O.M.I., cousin de la mariée. M. Gilles DesRosiers était le témoin de son frère.

Après un déjeuner intime pour les membres des deux familles au Club Canadien, les mariés prirent

l'avion pour New-York, Atlantic City et Washington.

Thé-causerie

M. Jacques Madaule, écrivain français réputé, sera le conférencier de l'Amicale Notre-Dame du Collège Marguerite-Bourgeoys lors du premier thé-causerie de la saison qui aura lieu dimanche, le 14 octobre, à 3 h. 30 de l'après-midi. M. Madaule traitera le sujet suivant: "Péguy et la Tradition Française".

Seront à la table d'honneur: Mme J.-A. Millet, Mlles L. Palardeau, L. Grenier, F. Gagnon, M. P. Charest, T. Labrèche et L. Landry.

Partie de cartes

Lundi après-midi, 15 octobre prochain, à 2 h. dans la salle des Oeuvres des Franciscaines Missionnaires de Marie, 120 est rue Laurier, aura lieu la partie de cartes mensuelle du Cercle Missionnaire Liturgique "Marie Reine des Missions". Les recettes de ces réunions de charité sont exclusivement consacrées à l'entretien des chapelles pauvres des Missions lointaines. Les Dames abonnées et les amies des Missions sont cordialement invitées.

Soirée-dansante

Assisteront à la prochaine soirée-dansante de la Succursale Mont-Royal, No 65 de la Légion canadienne, samedi, le 27 octobre prochain, en l'Arsenal des Fusiliers Mont-Royal, 3721, rue Henri-Julien; MM. Edouard Beaudet, Lorenzo Bisson, Paul Turgeon, Maurice Vallée, Adrien Guindon, Maurice Gendron, Arthur Messier, Jacques Labrecque, Anthime Lajoie, Paul Toupin, Louis Bigras, Jean Arsenault, Mlles Juliette Hudon, Arsenault Plouffe, Jacqueline Pageau, Marguerite St-Jean, Mathilde Crevier, Gilberte Crevier, Lorraine Landry, Jeannette Ladouceur, Mariette Lebeau; MM. et Mmes Jean Méloche, Arthur Larivière, Jacques Bégin, Maurice Arsenault, Paul Vincent, Louis Auger et plusieurs autres. La soirée est sous la présidence d'honneur du Lt-Col. J. A. Boivin, E.D., et de Mme Boivin. Le maître de cérémonies sera le réputé "Homer". Cette soirée alliera les danses modernes avec celles du Bon Vieux Temps. Le grand public est cordialement invité.

Conférence-concert

Le mardi 23 octobre, à 9 h. du soir aura lieu, à l'hôtel Ritz Carlton, sous la présidence de M. Gérard Gamache, directeur du Club, la première Conférence-Concert de la 19ième saison artistique du Club Musical et Littéraire de Montréal. L'hôte d'honneur et conférencier, M. Guy Boulizon, a intitulé sa causerie: "Du Noeud de vipères au

Cercle de famille". Me Jean-Marc Léger remerciera le conférencier.

L'artiste invité sera Ronald Turini, pianiste.

A ces réunions, seuls les membres du Club et leurs invités sont admis.

Bal de la Gendarmerie royale

Le bal annuel de la Gendarmerie Royale à Cheval du Canada aura lieu vendredi, le 16 novembre, dans les salons de l'Hôtel Windsor. Avec permission spéciale du commissaire L. H. Nicholson, M.B.E., le programme de musique de danse sera exécuté par la fanfare et l'orchestre de la Gendarmerie royale.

Déplacements

Le lieutenant-colonel et Mme Jules Landry, d'Arvida, ont passé la fin de semaine à Québec.

M. et Mme Pierre Leberge, de Chicoutimi, sont de passage à Montréal.

M. et Mme Michael Price se sont embarqués, à Québec, sur l'"Empress of France", pour retourner en Angleterre.

Mlle Claire Lachance, Mme Paul Raymond-Beauchamp et Mme Adrienne des Troismaisons ont assisté à l'ouverture de la session à Ottawa.

Réceptions

M. et Mme Guy Noisieux ont reçu, lundi, en l'honneur de Mlle Monique Gauvreau et de son fiancé, M. Louis Massue; mardi, Mme Roger Beaudry offrait un thé et Mme Francis Boulva réunissait quelques invitées à l'heure du déjeuner pour Mlle Gauvreau.

Mme G. S. McDougall recevra en fin d'après-midi le 16 novembre, pour sa fille, Sandra, débutante de la saison.

Ces jours derniers, Mlle Thérèse Audet, offrait un thé en l'honneur de Mlle Marthe Brisebois, à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Mlle Suzanne Pampalon a reçu jeudi après-midi, de 5 à 8 hres, en l'honneur de Mlle Noëlla Laberge, à l'occasion de son prochain mariage avec le docteur François Thelmosse.

Récital Pierre Brabant

Parmi les jeunes filles qui présentent leur concours pour le récital de Pierre Brabant, le 25 octobre, à l'Auditorium Le Plateau, mentionnons Mlles Nathalie Langevin, Gertrude et Mignonne Vigeant, Lise et Louise Lachapelle, Pierrette Deslauriers, F. Crevier, Pierrette Laferrière, S. Jones, Renée Gauthier, Lise Le Siège, Hélène Lahale, Manon Grignon, Suzanne Massue, M. Emond, Pauline L'Heureux.



Mlle THERÈSE COUSINEAU, fille de M. et de Mme Hector Cousineau, de Ville Saint-Laurent, et le Dr JACQUES LEBEL, de Montréal, dont le mariage sera célébré dans l'intimité, samedi, le 27 octobre, en l'église paroissiale de Ville St-Laurent. (La photographie Larose)

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4847.— Pourquoi négliger votre apparence aux heures de travail de maison, puisque vous pouvez si facilement confectionner cette robe aussi pratique que gaie?

35

LE PATRON ANNE ADAMS No 4847 vous est offert dans les tailles suivantes: 12, 14, 16, 18, 20; 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42. La taille 16 requiert 4 1/4 vgs. (35 pouces de largeur). 1/2 vg. (35 pouces de largeur) de tissu contrastant.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 35 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adresser le tout à: Bureau des modes la "Patrie", Montréal.

Société d'Etude et de Conférences

M. Francisco Villagran, consul général du Mexique au Canada, sera l'invité de la Société d'Etude et de Conférences, mardi prochain, le 16 octobre. Avant de passer au service diplomatique, M. Villagran était attaché à l'Université Nationale de Mexique comme directeur des Relations culturelles, professeur de biologie et de physiologie, en plus d'être docteur des Sciences de cette même Université. Dans sa causerie intitulée: "Civilisations pré-hispaniques du Mexique", M. Villagran soulignera le degré avancé de culture que possédaient les groupes indigènes du Mexique au moment de la conquête par les Espagnols. Cette causerie illustrée d'un film aura lieu dans le salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor, à 3 heures p.m. et le public est admis.

A LA LEGION

Le commandement provincial de la Légion canadienne nous communique les avis de réunions pour la semaine se terminant le 20 octobre:

Dimanche, 14 octobre: Succursale Courcielles (67), 6933-A, rue Christophe-Colomb, 2 h. p.m.

Lundi, 15 octobre: Succursale Rosemont (29), 2245, boulevard Rosemont, 8 h. 15 p.m. Succursale Concordia (69), Edifice commémoratif de la Légion, 8 h. 15 p.m.

Mardi, 16 octobre: Succursale Palaise (103), 6933-A, rue Christophe-Colomb, 8 h. 15 p.m.

Mercredi, 17 octobre: Succursale Maisonneuve (66), 1463, rue Préfontaine, 8 h. p.m. Succursale Montréal Tramways (74), Edifice commémoratif de la Légion, 8 h. p.m.

Le Dr John Elliotson, Anglais qui mourut en 1868, fut le premier médecin britannique à faire usage du stéthoscope.



Mlle THERÈSE COUSINEAU, fille de M. et de Mme Hector Cousineau, de Ville Saint-Laurent, et le Dr JACQUES LEBEL, de Montréal, dont le mariage sera célébré dans l'intimité, samedi, le 27 octobre, en l'église paroissiale de Ville St-Laurent. (La photographie Larose)

A Ste-Justine

Un déjeuner offert au Dr Edmond Dubé

Le docteur Edmond Dubé, directeur médical de l'hôpital Sainte-Justine était, hier midi, l'hôte d'honneur à un déjeuner offert par l'administration et le personnel médical de cette institution, à l'occasion de sa récente nomination à la présidence du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada.

Le Dr A.-Z. Crépaud, chef de service en chirurgie-orthopédie, qui fut le premier interne de l'hôpital et qui y est attaché depuis 38 ans, félicita le premier, le Dr Dubé et termina son allocution en lui disant: "Permettez qu'en vous félicitant d'avoir si bien gouverné le navire de Ste-Justine, qui, du frêle esquif qu'il était il y a 30 ans, a votre arrivée ici, prend aujourd'hui le large et s'achemine vers les hautes mers, nous ajoutions le vœu que vous soyez toujours son capitaine du bord tant et aussi longtemps qu'il y aura des enfants malades chez nous."

Mme L. de G. Beaubien, présidente du Conseil d'Administration, rendit hommage au Dr Dubé dont le zèle infatigable et le grand dévouement, envers les enfants malades, sont en partie responsables de la nécessité urgente d'un nouvel Hôpital Ste-Justine. Des services s'ajoutaient tous les jours, d'autres se complétaient, avec une telle rapidité qu'il était évident que l'hôpital actuel devait nécessairement déborder de ses cadres et créer la nécessité de l'hôpital, dont on a aujourd'hui commencé la construction et qui répondra à toutes les exigences de la science moderne au plus grand bien des enfants malades, dont le Dr Dubé est le grand ami.

Mme J.-P.-A. Gagnon, vice-présidente du Conseil d'Administration, offrit au Dr Dubé un tableau-souvenir évocateur de cette belle manifestation en son honneur.

Le Dr J.-Antonio Léveillé, président du bureau médical, dans une brève allocution, se fit l'interprète du Bureau médical: "Vous nous aviez accoutumés à bien des titres, que vous portez avec une remarquable simplicité, dit le Dr Léveillé, mais, ce n'est certes pas un mince honneur que d'être le premier Canadien-français à recevoir le titre de président du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada. "Nous sommes fiers", ajouta-t-il, "que vos belles qualités aient été reconnues en si haut lieu et que, voulant toujours passer sans bruit, vos mérites exceptionnels attirent et retiennent l'attention de ceux qui savent reconnaître la vraie valeur".

Un enfant malade, Réal L'Archevêque, exprima les sentiments des enfants et une petite fille, Lucie Robichaud, lui offrit des fleurs.

CONVIVES

Assistaient à ce déjeuner, servi au salon des infirmières: Mme L. de G. Beaubien, C.B.E., présidente du Conseil d'Administration; Mmes de Gaspé Beaubien et J.-P.-A. Gagnon, vice-présidentes; Mme O. Castonguay, trésorière; Mmes W. Clerk, J.-P. Rolland, assistantes-trésorières; Mme Eustache Letelier de Saint-Just, secrétaire; Mmes J.-E. Perrault, O.B.E. et J.-A. Mongeon, conseillères; Mmes René Morin, Roger Lacoste, Mlles Jeanne de Guise, Juliette Trudel, I.E., membres adjoints.

Le docteur Raymond Labrecque, sous-directeur médical; les docteurs Gaston Lapière, A.-Z. Crépaud, Henri Baril, Gaspard Morin et Albert Royer, du Conseil médical; le Dr Antonio Léveillé, président du Bureau médical et le Dr Ed. Laberge, secrétaire du Bureau médical; les chefs de service: les docteurs J.-H. Rivard, J.-A. Deslauriers, N.-R. Bouziane, Hector Dansereau, Donat Bussièrès, Maurice Bonnier, J.-Léon Desrochers, L.-A. LeBrun, J.-A. Leduc, Pacifique Gauthier, Jean Mignault, L. Perras, J.-A. Lapointe, Pacifique Joly, Jean Denis, M. del Vec-

chio, J.-Alcide Martel, Willie Major, Paul Bourgeois, Pierre Masson.

Les docteurs J.-O. Hamel, Lucien Coutu, Hermine Trudel, Paul-M. Larivière, Léopold Fagé, E. Vigeant, J.-C. Favreau, Emile Thomas, J.-Ernest Cabana, Antoine Provost, Fernand Croisetière, Antonio Godin, René Gauthier, Georges-A. Blanchard, Roland des Trois Maisons, Roland Voisard, Pierre Marion, C.-H. Trudeau, Edouard Lortie, Emile Martimbeau, J.-P. Perreault, A. McNeill, L.-V. Laroche, Arthur Moreau, Jean-Guy Provost, Jean Perron, J.-R. Larose, Jean Montour, Raymond Laporte, Roger Lalonde, Fernand Martel, R. Whitaker, Lambert Archambault, Paul Leondal, Lucien Fournier, M. Paul-Emile Talbot, optométriste. Les docteurs Pierre Brodeur, chef interne; Jean-Paul Thériault, Bernard Gauthier, Gaston Robillard, André Fanneton, Wanda Schiffmann, Roger Gervais, Roger Poirier, Lucie Lavoie, J.-Maurice Noël, Hugues Turnier, Georges Berdnikoff, Katherine Berdnikoff, Joseph Clermont; MM. Gustave Roy, P. Logier, Gérard Martin, J.-A. Guertin, Jean-Paul Binette, G.-Paul-Hus, Clément Fortier, R. Vadeboncoeur, M. Leblanc, G. Phaneuf, P. Côté, P.-A. Boileau, C. Gauthier. Les infirmières: Mlles Yvette Bellefeuille, Hermine Jolicoeur, Gabrielle Lemieux, Thérèse Lallier, Mlle Simone Cook, secrétaire du directeur médical et Mme Rose L. LaSalle, publiciste de l'Hôpital.

REMERCIEMENTS DU DOCTEUR DUBÉ

Le docteur Dubé, visiblement ému de ce beau témoignage d'appréciation de la part des membres de l'Administration et du personnel médical, rendit hommage à Mme Beaubien et remercia vivement ses collègues du Conseil et du Bureau médical à qui il se dit redevable de tout le bien qui s'accomplit tous les jours à Sainte-Justine.

M. Paul Bourassa décédé à 40 ans

M. Henri Bourassa, ancien journaliste et député aux Communes, est en deuil de son fils Paul, décédé mardi, à Outremont, à la suite d'une longue maladie. Le défunt était âgé de 40 ans.

Outre son père, M. Paul Bourassa laisse trois soeurs, Mlles Anne, Marie et Jeanne Bourassa, et trois frères, M. Jean Bourassa, de Dunham, ainsi que les RR. PP. Bernard et François Bourassa, tous deux de la Compagnie de Jésus, et une belle-soeur, Mme Jean Bourassa.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, en l'église St-Germain d'Outremont, où le service funèbre a été célébré à 9 h. 30.

M. Jaul Bourassa était né du mariage de M. Henri Bourassa et de Joséphine Papineau, décédée.

Conférences de M. H. Gouhier

M. Henri Gouhier, professeur à la Sorbonne donnera trois conférences à l'université de Montréal les 12, 15 et 19 octobre à 8 h. du soir en la salle H'404.

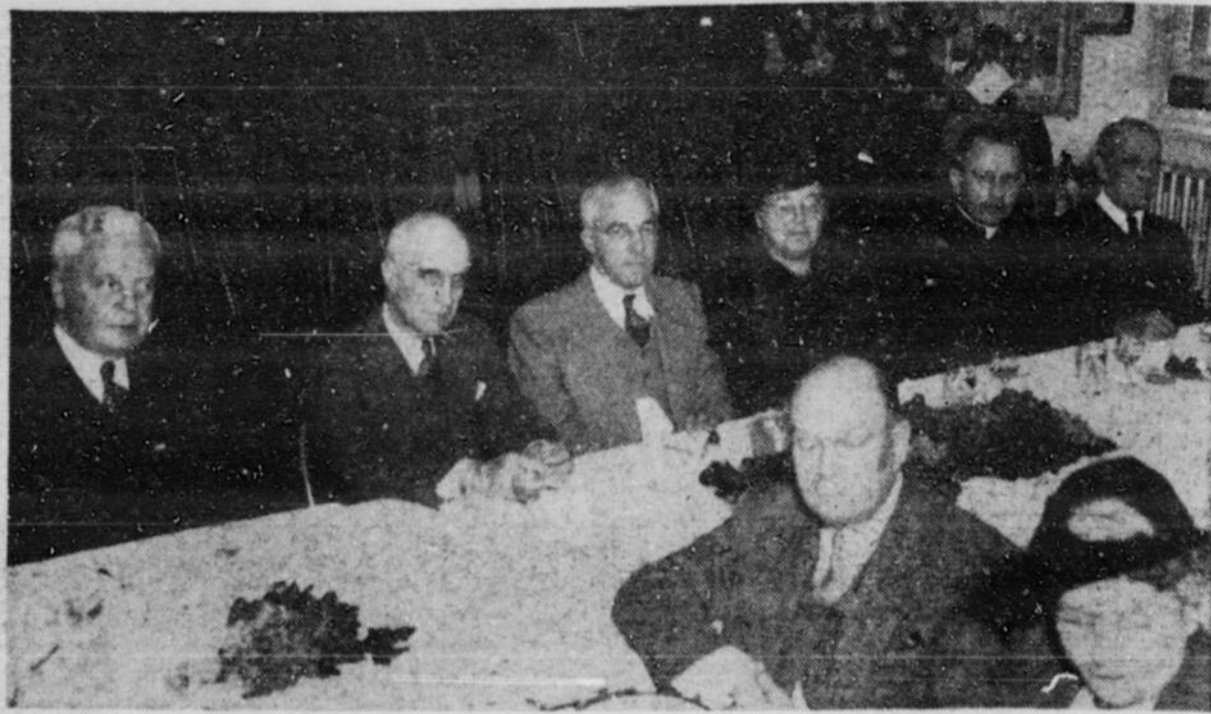
M. Gouhier traitera des sujets suivants:

Vendredi 12 octobre—L'antihumanisme au début du XVIIe siècle.

Lundi 15 octobre—L'apologétique antihumaniste de Pascal.

Vendredi 19 octobre—La pensée des "Pensées".

L'entrée sera libre et un service d'autobus assuré à la rue Bellingham.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

A STE-JUSTINE. — A l'occasion de sa récente nomination à la présidence du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada, un déjeuner a été offert, hier, à l'hôpital Ste-Justine, au Dr Edmond Dubé, directeur médical de cette institution. Ci-haut, de g. à d.: le Dr Gaston Lapière, le Dr Dubé, le Dr J.-Antonio Léveillé, président du bureau médical; Mme L. de G. Beaubien, présidente du conseil d'administration; M. l'abbé Armand Allard et le Dr Pierre Masson.

Le différend sur le tramway passe à l'arbitrage

Lors de leur dix-huitième réunion de conciliation, la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer et autres transports, représentant quelque 4,400 employés de tramways de la Ville de Montréal et la Commission de transport de Montréal ont décidé de soumettre à un tribunal d'arbitrage leur litige, qui dure déjà depuis le 2 mai dernier.

Les partis, depuis le commencement des négociations, ont réglé plusieurs problèmes, mais les plus importants n'ont pas été sujets à une solution adéquate. Les employés des tramways demandent l'ancienneté au département du transport, une réduction des heures de travail à 40 heures par semaine, avec mêmes gages, une augmentation du salaire de base de 25 cents de l'heure, rétroactive au 9 juin 1951, la continuation du boni de vie chère, calculé à 40 cents par point d'indice, basé sur le nombre-indice de 186.3, des bénéfices de maladie, l'établissement d'un fonds de pension solvable avec plus de bénéfices pour les membres.

On a essayé en vain de s'entendre.



LE RESPONSABLE. — Le premier responsable du différend anglo-égyptien est le premier ministre de l'Egypte Mustafa Nahas Pasha. Dans un discours enflammé, qu'il a prononcé devant le Parlement, il a demandé l'abrogation du traité anglo-égyptien de 1936. L'Angleterre insiste pour que le traité soit conservé.

En Egypte

La Fraternité musulmane demande l'état de guerre avec la Grande-Bretagne

LE CAIRE, Egypte, 12 — (PA) — Des milliers de membres de la Fraternité musulmane d'Egypte ont demandé, hier soir, que l'Egypte émette une déclaration proclamant l'état de guerre contre la Grande-Bretagne.

La demande a été faite dans une résolution qui a été approuvée par une assemblée de la Fraternité, le deuxième parti politique d'Egypte par le nombre.

L'assemblée avait été convoquée afin d'appuyer le récent geste du gouvernement égyptien qui vise à annuler le traité d'alliance anglo-égyptien signé en 1936 et d'une durée de 20 ans.

La résolution demande au gouvernement de proclamer un état de guerre contre la Grande-Bretagne, de déclarer ennemies les forces britanniques actuellement dans la zone du canal de Suez, d'autoriser les Egyptiens à porter les armes, de décréter qu'aucune attaque contre les forces britanniques ne serait punissable, et de rompre toutes relations politiques et économiques avec la Grande-Bretagne.

La même résolution demande également au gouvernement d'annuler toutes les concessions faites aux compagnies britanniques, de chasser le gouverneur général du Soudan, de recruter une force nationale de 16,000 volontaires et d'inviter les Musulmans du monde entier à participer à un congrès général.

L'assemblée de la Fraternité musulmane a couronné une journée de démonstrations destinées à appuyer le gouvernement dans sa décision de bouter les Britanniques hors de la zone du canal de Suez et du Soudan anglo-égyptien.

du train pour acclamer le couple royal sur la plateforme. Il n'y eut pas de désordre cependant.

Quelques instants plus tard, le train reprenait la route pour Kingston, l'étape suivante de la tournée ontarienne.

Brockville, une ville de 13,000 âmes, semblait être venue toute entière saluer les visiteurs royaux qui arrivèrent à 10:05 A.M. cinq minutes avant le moment fixé. Aux citoyens de Brockville s'étaient joints des gens des environs et même des Américains venus de l'autre côté du St-Laurent qui, à cet endroit, n'a que deux milles de largeur.

La princesse et le duc, toujours souriants, ont causé aimablement avec plusieurs personnes dans la foule et la princesse en particulier a dit combien elle déplorait ne pouvoir faire le tour des célèbres Mille

Le couple royal à Cornwall et à Brockville, Ont.

CORNWALL, Ontario, 12—(P.C.) — La princesse Elisabeth et le duc d'Edimbourg ont commencé aujourd'hui leur visite de l'Ontario en visitant Cornwall où ils sont restés environ 5 minutes.

Le couple royal, paraissait bien disposé et reposé malgré une nuit passée dans un wagon de chemin de fer venant d'Ottawa, à 75 milles de Cornwall. La princesse a fait, en cette ville industrielle, dument pavoisée pour la circonstance, son premier court arrêt de la tournée royale. Cornwall a une population de 32,000 âmes, divisée à part égale de Canadiens français et Canadiens anglais.

Les princes sont arrivés à Cornwall à 8 h. 45 a.m. et dès 9 h. ils se remettaient en route pour Brockville, à 70 milles vers l'ouest.

Après deux jours de cérémonies et de fonctions officielles dans la capitale canadienne, la charmante princesse et son époux toujours souriant sont arrivés à Cornwall aux acclamations d'une foule d'environ 20,000 personnes. Le couple royal n'a pas eu le temps de quitter la gare au cours de son bref séjour.

Une section spéciale était réservée aux enfants qui, au nombre de 8,000 ont brandi un nombre égal de petits drapeaux.

Au cours d'une brève cérémonie, le ministre des Transports, l'hon. Lionel Chevrier, a présenté au couple royal le maire de Cornwall, M. Aaron Horovitz et Mme Horovitz, et 34 notables de Cornwall.

BROCKVILLE, 12. — (P.C.) — Une foule estimée à plus de 20,000 personnes a enfoncé les cordons de police aujourd'hui afin de s'approcher de la princesse Elisabeth et du duc d'Edimbourg dont le train fit une halte inattendue pour prendre de l'eau après une étape de 15 minutes.

Pendant quelques minutes, la foule a entouré le premier wagon

"Pas de régime de neutralité scolaire dans notre province"

(L'hon. M. Duplessis)

BOISCHATEL, 12 — (DNC) — Le premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis, a affirmé une nouvelle fois, à l'inauguration d'un collège, jamais il ne laisserait s'installer dans notre province, un régime de neutralité scolaire, parce que la neutralité et la vérité sont à l'opposé l'une de l'autre.

L'abbé Pierre Gravel, curé de la paroisse, avait au préalable procédé à la bénédiction de l'édifice.

"La neutralité, dit M. Duplessis, signifie la disparition de toute vie spirituelle, tandis que nous avons le privilège de posséder des écoles de vie et de survivance. Voilà pourquoi nous avons mis des montants si considérables à la disposition des commissions scolaires, montants qui se chiffrent depuis six ans à \$200 millions de dollars. Nous avons voulu placer ce capital dans la mine la plus riche et la plus féconde qui soit: le cerveau et le cœur de la jeunesse".

Le premier ministre était accompagné du solliciteur général, l'hon. Antoine Rivard. On remarquait à leurs côtés, le maire de Boischatel, M. Joseph Racine, ainsi que les maires de plusieurs paroisses environnantes, le président de la Commission scolaire de Boischatel, M. Benoit Huot, et ses collègues de plusieurs autres municipalités.

En prenant la parole, le premier ministre a fait l'éloge de M. le curé Gravel, puis il a commenté cette parole d'un philosophe de l'antiquité: "L'esprit d'un enfant, c'est un foyer qu'on allume".

"Dans la province de Québec", nous avons un système scolaire bien supérieur à tous les autres et dont nous pouvons être orgueilleux. C'est un système auquel nous tenons, que nous entendons conserver et dont nous voulons rester les maîtres absolus. Il est solidement assis sur un passé incomparable, parce qu'il est étayé sur la foi religieuse, guide des vérités éternelles.

M. Duplessis a ensuite félicité les jeunes élèves de leur manifestation en l'honneur du drapeau officiel de la province: "Nous voyons dans notre drapeau une épopée, leur a-t-il dit; nous y lisons l'héroïsme de ceux qui nous ont précédés et qui, dépourvus des avantages que nous possédons aujourd'hui, ont creusé par leur sang, par leurs sueurs et par leur vie même les sillons de l'avenir. Ce

drapeau dit merci à hier, salue aujourd'hui et exprime des espoirs justifiables et certains pour demain, car il n'y a pas un coin au monde qui ait des perspectives comparables à celles de notre province".

L'hon. Antoine Rivard a parlé après le premier ministre et réitéré la détermination de la province de Québec de diriger elle-même tout ce qui concerne l'enseignement à tous les paliers.

Un procès intenté à Mgr Gustave Prévost

SHANGHAI, 12. — Les journaux de Shanghai annonçaient récemment que Mgr Gustave Prévost, vicaire apostolique de Lintung, sous arrêt par les communistes chinois depuis un mois, sera soumis à un procès pour cause de "réaction contre l'Etat".

Sa soeur, Mlle Yvette Prévost, de Saint-Eustache, qui a reçu de lui une lettre, il y a deux semaines, dit que le prêtre ressent "que beaucoup d'ennuis l'attendent". Depuis la livraison de cette missive, aucune nouvelle ne parvint au pays de Mgr Prévost.

Les autorités de la Société des Prêtres des Missions Etrangères, à laquelle Mgr Prévost est attaché, disent qu'ils le croient le seul Canadien, dans cette région missionnaire. Ils ajoutèrent qu'il aurait pu revenir au Canada, mais qu'il a préféré continuer le bon combat pour la foi catholique.

Fils de M. Zéphirin Prévost, Mgr Prévost fut antérieurement interné à Szépingkai, en Chine, en 1941. Elargi en 1946, il revint à Montréal pour quelque temps. A son retour en Chine, il fut nommé président de la section des Séminaires du Bureau Central Catholique, qui coordonnait tous les efforts missionnaires dans l'Extrême-Orient. Il y a un an Mgr Walsh lui a remis sa fonction de secrétaire général. Il fut de nouveau interné durant la domination communiste et demeura sous arrêt depuis.



OUVERTURE DES COURS DE L'INSTITUT DUVERNAY — Près de 300 élèves se sont inscrits aux divers cours de l'Institut Duvernay, organisme de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal. Cidessus on voit une partie des élèves du cours de langue anglaise dont le professeur est M. J.-G. Smits. La Société St-Jean-Baptiste de Montréal offre aussi des cours de langue française, de comptabilité et de droit.

La Welfare Federation n'a atteint que 93 pour cent de son objectif

C'est avec un total de \$1,335,139 que la Montreal Welfare Federation terminait, hier soir, par un dîner, en l'hôtel Mont-Royal, sa campagne de souscription annuelle de la "Red Feather".

Cette somme, recueillie à date, dépasse de \$81,000 l'objectif de l'an passé, et est inférieure de \$104,251 à l'objectif proposé cette année.

M. Harry G. Norman, président général de la campagne, a demandé aux auxiliaires de reviser leurs cartes de souscription pour tenter de combler le déficit.

"Un dernier effort peut nous amener à une distance raisonnable de notre objectif", a dit M. Norman. "J'espère que nous l'atteindrons".

"La somme proposée cette année était plus considérable que jamais dans une campagne de la "Red Feather", a déclaré le président, "mais ce dont nous avons besoin, reste encore un besoin".

Dans quelques districts, on avait rapporté que les souscriptions avaient atteint jusqu'à 137 pour cent des objectifs respectifs. Cependant, quand on fit le grand total, on a découvert que seulement 93 pour cent de l'objectif total avait été atteint.

"Comme notre objectif n'a pas été atteint", ajouta M. Norman, "nous ne pouvons considérer que cette campagne a été un réel succès, non plus qu'elle est terminée".

"L'objectif représentait l'absolu minimum nécessaire pour continuer cette année les services de la "Red Feather".

En tout, 6,500 auxiliaires ont pris part à la campagne.

Le lt-col. W. W. Ogilvie, président du comité de budget, a recommandé aux auxiliaires de continuer leur travail pour atteindre l'objectif.

Mme Garnet Strong, présidente de la division féminine, présida pendant qu'on annonçait les résultats de districts.

D'autres rapports furent lus par M. Jack Eaton, président de la division territoriale; le col. R. H. Walker, président de la division des professionnels et du public; M. David M. Parish, président de la division des manufacturiers; M. Fred Cross, président de la division des affaires et finances, et M. L. W. Haslett, remplaçant de M. Q. C. B. Bovey, président de la division des cadeaux.

A la table d'honneur, on remarquait aussi Mme R. Lyman Williams, M. T. H. Atkinson, Mme H.

G. Norman, le Doyen Kenneth Evans, Mme Andrew Fleming, Mme A. Deane Nesbitt, M. Louis P. Beaubien, M. Len Wheatley, M. Paul Clark, le Dr Geo. J. Streat, M. Paul Girouard, Mme Ian W. Adair, et Mme T. H. Atkinson.

Bénédiction d'un couvent dimanche

Dimanche le 14 octobre prochain, à 2 h. de l'après-midi, aura lieu à Lac-des-Cèdres, comté de Labelle, la bénédiction du couvent de Notre-Dame des Sept-Douleurs, par Mgr Omer Lavergne, P.D., curé de la paroisse.

M. Jean-Marie Plouffe, président de la commission scolaire de l'endroit, est heureux d'annoncer que l'honorable Omer Côté, secrétaire de la Province, et l'honorable Dr J.-H.-A. Paquette, ministre de la Santé et député de Labelle, rehausseront cette cérémonie de leur présence, accompagnés des membres des commissions scolaires et des corporations municipales du comté de Labelle, ainsi que de



AU CANADIAN CLUB. — L'hon. Milton Gregg, C.V., C.B.E., M.C., ministre du Travail, qui sera le conférencier au déjeuner-causerie hebdomadaire du Canadian Club qui aura lieu lundi prochain en l'hôtel Windsor. M. Gregg a intitulé son sujet: "Manpower in the Defence Effort."

plusieurs personnalités religieuses et civiles de la région.

Ce couvent comprend six classes avec logement. Il a été construit au coût de \$45,000,000 dont la majeure partie fut payée grâce à un généreux octroi consenti par l'honorable Omer Côté à la demande de l'honorable Paquette. L'institution sera dirigée par les RR. SS. de Ste-Croix.

6,000 à 7,000 soldats canadiens en Europe d'ici la fin de 1951

(L'hon. Abbott)

PARIS, 12 — (Reuter) — Le ministre des Finances du Canada, l'hon. D.-C. Abbott, a déclaré, hier, qu'environ 6,000 à 7,000 soldats canadiens se rendront en Europe, d'ici la fin de l'année pour renforcer les armées du pacte de l'Atlantique.

Les troupes, qui forment la brève promesse par le Canada au général Eisenhower, atteindraient leurs bases en zone britannique le mois prochain, si les navires sont disponibles pour son transport outre-mer.

M. Abbott, qui conversait avec un journaliste, a ajouté que la première de 11 escadrilles de chasseurs promises par le Canada, sera en Europe d'ici quelques semaines.

Le ministre qui a assisté dans la capitale française à une réunion du Comité de coordination des armements du pacte-Atlantique, a fait remarquer qu'il se serait pas

très efficace pour le Canada de maintenir en Europe des forces militaires considérables par suite de la distance et des dépenses.

Il serait beaucoup plus efficace, croit-il, de concentrer ses efforts à édifier rapidement une armée au pays.

M. Abbott a décrit le Comité de coordination comme un instrument précieux d'aller au fond des problèmes à l'étude. "Le Comité, dit-il, a été formé pour évaluer les besoins militaires et les couronner avec le rendement économique de chaque pays.



«[★]»

Mgr Gustave PREVOST, P.M.E., préfet apostolique de Lintung.

«[★]»

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

Les Rumeurs de la Ville

Ary Belland, 4815, Grand Boulevard, Montréal, musicien de l'Orchestre du Conservatoire de la Nouvelle-Angleterre, sous la direction de Malcolm Holmes, sera le soliste à un concert qui sera donné le 16 octobre au Jordan Hall de Boston.

Il est le fils de Jean Belland, violoncelliste français établi à Montréal depuis 1925, ex-violoncelliste-solo du Montreal Orchestra. Le fils Ary est violoncelliste comme son père.

La Philharmonique de New-York reprend son activité en cette fin de semaine, sous la direction de Dimitri Mitropoulos. On présentera une oeuvre de Busoni, intitulée "Ariocchino", que l'on peut décrire comme un "caprice théâtral".

L'oeuvre sera chantée en anglais par Martha Lipton, David Lloyd, James Pease, William Wilderman et J. Alden Edkins. Le rôle-titre, parlé, est débité par John Brownlee.

Une des vedettes de la comédie musicale "The King and I", que l'on présentera sur le Broadway, Yul Brynner, vient de signer un contrat avec les studios Paramount, nous annonce la BUP. Il entre en vigueur le premier janvier 1953.

Errol Flynn vient d'intenter une poursuite en dommages au montant de quatre-vingt mille livres sterling à Duncan McMartin, un magnat canadien de mines. Le célèbre acteur de cinéma aurait été victime de voies de fait en mars dernier.

Le mystère entourant le vol perpétré au luxueux domicile de l'actrice Hope Hampton, en avril dernier, à New-York, a été élucidé.

La police appréhenda trois individus de New-York concernant cette affaire. Il s'agit de Joseph de Santis, âgé de 34 ans, Louis de Maggio, 31 ans, et de Joseph Pelleteri, 37 ans.

Madame Hampton est la veuve du multimillionnaire Jules Brulatour. De l'argent, des bijoux et des fourrures, le tout évalué à \$150.000, lui avaient été dérobés, et la police n'a pu retrouver aucun de ces effets.

La blonde chanteuse est déjà venue à Montréal, lors d'une saison d'opéra au Théâtre Impérial en 1927, saison patronnée par son mari. Elle avait chanté, notamment, dans "Samson et Dalila". La même troupe devait présenter la première canadienne de "Pelléas et Mélisande", mais la saison s'étant interrompue brusquement, le projet tomba à l'eau.

Il a fallu attendre juin 1940 pour connaître l'oeuvre de Debussy, présentée alors par les Festivals de Montréal, le soir même que Paris capitulait aux mains des Allemands.

VERGOR

Les récitals

Paul Doyon

Malgré la redoutable concurrence d'un récital d'orgue donné par un éminent artiste étranger à Notre-Dame, le pianiste Paul Doyon a rempli hier soir, l'auditorium du Plateau d'auditeurs attentifs et charmés.

Paul Doyon joue avec l'assurance et la sérénité que seule peut conférer la maturité. La pièce de résistance au programme à cet excellent récital était les Etudes Symphoniques de Schumann une oeuvre qui comme on le sait, est d'une ampleur considérable, d'une structure à la fois robuste et gracieuse. Le soliste a donné ici toute sa mesure, toute sa profondeur, et par la forme de l'oeuvre il a dû faire briller les énormes ressources de sa technique.

Il avait débuté par deux chorals de Bach; "Jésus qui comblez les désirs des hommes" et "Réjouissez-vous chrétiens aimés". Dans certains passages du premier choral, on aurait souhaité plus d'affirmation dans les accords plaqués, mais le thème a été joué avec beaucoup de délicatesse et de sentiment religieux. On sentait ici l'organiste du temple.

Dans la Pastorale Variée de Mozart, M. Doyon fut d'une correction exemplaire et sut faire passer la clarté lucide de son jeu dans cette dentelle sonore où chaque note est comme la maille obligée d'une longue chaîne souple et fine.

A ce stade de son récital, l'artiste donna en rappel l'émouvante Romance en Fa dièse majeur de Schumann, des pages d'un lyrisme prenant véritable chant pour le piano dont M. Doyon sut communiquer toute la tendre poésie.

Après l'intermission, le récitaliste se fit applaudir dans la Ballade opus 118, No 3 de Brahms, une oeuvre bien charpentée et traversée d'un souffle romantique incisif.

Hopak de Moussorgsky, et un groupe debussyste composé de "Reflets dans l'eau" et d'une "Danse" permirent à l'artiste de se livrer à l'impressionnisme musical et à des subtilités raffinées.

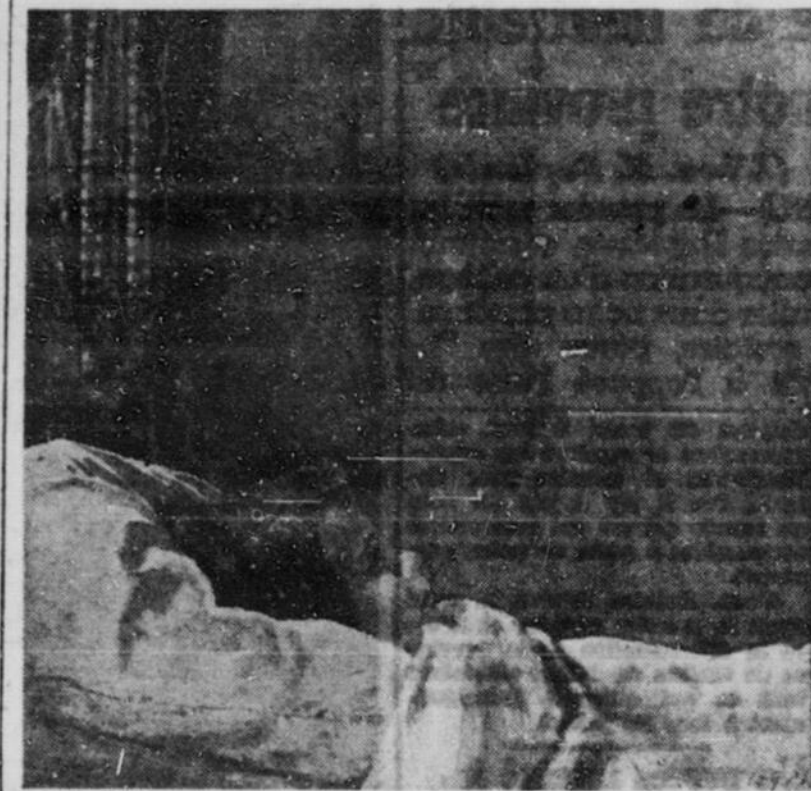
Enfin, le récital se termina par un groupe Chopin dont l'Impromp-

tu op. 29; le Nocturne opus 48 No 1 et la Polonaise opus 53.

Inutile de dire que Doyon fut particulièrement à l'aise dans ces dernières pages parées de poésie et aussi de robustesse.

En somme, un récital éclectique qui nous a permis de reprendre contact avec un pianiste pouvant se permettre d'aborder avec succès tous les secteurs de la musique pour piano.

Paul Doyon a un jeu extrêmement nuancé et varié. Son autorité l'empêche de se spécialiser dans l'interprétation de quelques compo-



INDISPOSITION, une oeuvre excellente de Walter J. Phillips que l'on peut voir à la Galerie Dominion, lors de l'exposition de quelques peintres canadiens de l'Ouest qui se poursuivra jusqu'au 27 octobre.

Les arts

Peintres canadiens de l'Ouest

Le directeur de la Galerie Dominion, M. Max Stern a voyagé l'été dernier sur la côte du Pacifique à la recherche des peintres de l'Ouest dont quelques-uns sont peu connus ou même pas connus du tout dans l'Est du pays.

Il en est résulté une exposition de 19 exposants qui n'ont souvent pour seul rapport que la peinture elle-même, ce qui est une façon de dire qu'ils sont allés à autant d'écoles et qu'ils ne peignent pas dans le même médium.

Il y a par exemple l'aquarelliste W.J. Phillips, un fort portraitiste aussi, comme on le verra par deux échantillons de son travail dont "Margaret in Bed". Peu de peintres canadiens atteignent à cette qualité et à ce fini dans le portrait.

Ed. J. Hughes se distingue par la netteté de dessin, la recherche du réalisme. La clarté et la tonalité élevée de ses oeuvres, achèvent de le classer parmi les peintres qui ne veulent aucune obscurité dans leurs oeuvres.

J. Delisle-Parker a été séduit par l'impressionnisme. Il procède par touches de couleurs et nous donne dans un procédé à la fois naïf et savant, avec sérénité en tout cas, des images qui sont riches et brillantes. Parmi les oeuvres exposées à la galerie Dominion on relève notamment de superbes marines. Matisse fut un peu le maître de Delisle-Parker. C'est une recommandation.

Pertley Jones a vécu en France et ses oeuvres se ressentent de ce séjour dans ce pays fils de l'Hélène par la grâce, la fine texture,

A l'affiche

A LA SCALA

Le programme mi-tragique, mi-comique qui passe cette semaine à l'écran du cinéma La Scala, composé de "Titanic" et de "Garde-moi ma femme", y obtient un tel succès que la direction a décidé de le garder à l'affiche une autre semaine, la 3e pour "Titanic", la 2e pour "Garde-moi ma femme".

Le film "Titanic" n'est que la reconstitution du fameux naufrage avec ses scènes hallucinantes. C'est aussi l'étude d'un certain nombre de personnages, voyageurs ou hommes d'équipage, dont les réactions dans la circonstance tragique révèlent le caractère. Le metteur en scène s'est attaché à bien caractériser ses personnages principaux, ce qui donne au film un intérêt bien plus grand que s'il ne s'était laissé gagner que par la tragédie qui découle de la panique. Ainsi il faut voir les hommes d'affaires, grands financiers internationaux, spéculant, discutant jusqu'aux derniers instants avant de s'engloutir avec le navire dans la mer.

La comédie "Garde-moi ma femme" apporte un contraste absolu comme second film au programme.



AVEC CHARLIE CHAPLIN. — Claire Bloom, la nouvelle découverte de Charlie Chaplin arrive ici à New-York en route pour Hollywood où elle doit jouer un premier rôle dans une prochaine comédie de Charlie Chaplin.

et la beauté générale du traitement qui s'en dégageait.

W.-A. McCloy traite divers sujets à la moderne mais sans donner à ce mot ce qu'il signifie à tort sans doute dans la mentalité de beaucoup d'amateurs. Son tableau le plus sérieux est "Crucifix and Landscape" qui représente la mort de Notre-Seigneur. On s'objectera peut-être à une composition qui manque de simplicité mais nullement à la beauté extérieure de l'oeuvre, c'est-à-dire à la couleur qui est fort belle et au dessin qui est dégagé et si lucide.

(Suite à la page 17)

L'HORAIRE DU FILM

LOEWS: "Here Comes the Groom", Bing Crosby, Jane Wyman et Alexis Smith avec Franchot Tone. 10.00, 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35.

PALACE: "Place in the Sun", Elizabeth Taylor, Montgomery Clift et Shelley Winters. 10.00, 12.16, 2.30, 4.55, 7.10, 9.30.

CAPITOL: "His Kind of Woman", Jane Russell et Robert Mitchum. 10.00, 12.15, 2.35, 4.50, 7.10, 9.30.

PRINCESS: "Mask of the Avenger", John Derek et Jody Lawrence. 10.00, 12.25, 2.50, 5.15, 7.40, 10.05.

ORPHEUM: "Pickup", Beverly Michaels et Hugo Haas. 11.15, 2.00, 4.40, 7.25, 10.05. "Chain of Circumstance", Richard Grayson et Margaret Field. 10.05, 12.45, 3.25, 6.10, 8.50.

IMPERIAL: "The Mob", Broderick Crawford et Betty Buehler. 10.00, 1.00, 4.00, 7.00, 10.00. "Harlem Globetrotters", Thomas Gomez et "The Globetrotters". 11.35, 2.35, 5.35, 8.35.

CHAMPLAIN: "Quasimodo". 12.00, 2.20, 4.45, 7.10, 9.35.

SAINT-DENIS: "La Soif des Hommes", 1.15, 4.17, 6.55, 10.00. "Tous les Deux", 11.50, 2.50, 5.30, 8.33.

LA SCALA: "Titanic", 12.05, 2.39, 5.13, 7.47, 10.21. "Garde-moi ma femme", 1.31, 4.05, 6.39, 9.13.

ELECTRA: "Grande Farandole", 12.13, 3.06, 5.59. "Tarzan et la Fontaine Magique", 1.39, 4.32, 7.25, 10.21.

ST DENIS

PAS DE CINEMA

A la scène

"SADLER'S WELLS BALLET"

LOEWS

A l'affiche

"HERE COMES THE GROOM"

Bing CROSBY — Jane WYMAN

CAPITOL

2e semaine

"HIS KIND OF WOMAN"

Robert MITCHUM — Jane RUSSELL

IMPERIAL

A L'AFFICHE

"THE MOB"

aussi

"The Harlem Globetrotters"

PALACE

3e semaine

"A PLACE IN THE SUN"

Elizabeth TAYLOR — Montgomery CLIFT

PRINCESS

A L'AFFICHE

"MASK OF THE AVENGER"

en technicolor
John DEREK — Anthony QUINN

ORPHEUM

A l'affiche

"PICKUP"

Beverly MICHAELS — Allan NIXON

CHAMPLAIN

Air climatisé

"QUASIMODO"

(Le Bossu de Notre-Dame)
Charles Laughton Maureen O'Hara
1815 Ste-Catherine Est FA. 1005

ELECTRA

A l'affiche

"Tarzan et la Fontaine Magique"

"La grande Farandole"

1814 Ste-Catherine Est CH. 2177

A l'Ad Club

Radio-Canada devrait permettre un réseau national de postes privés

Diffusion de meilleurs programmes

En permettant à la radio privée de posséder son propre réseau national, les postes privés seraient en mesure de présenter de bien meilleurs programmes radiophoniques à la population canadienne, a déclaré, hier, M. Richard-G. Lewis, rédacteur et propriétaire du Canadian Broadcaster & Telescreen, et du relevé statistique, Canadian Retail Sales Index, dans un discours prononcé devant les membres de l'Advertising & Sales Executives Club of Montreal.

M. Lewis a soutenu que le système actuel, selon lequel seul Radio-Canada a le droit de radiodiffuser sur un réseau national de postes, est mauvais et constitue un handicap pour la radio privée.

Il a ajouté: "La radio privée devrait être autorisée à exploiter un réseau commercial qui soit bien à elle. Cette idée n'a rien de nouveau, ni de révolutionnaire. Les postes de la radio privée du Canada présentaient des programmes pour leur propre réseau avant la création de Radio-Canada, ou de son prédécesseur, la Canadian Radio Broadcasting Company".

CONCURRENCE

Après avoir noté que les quelques cent postes de la radio privée ne méritent point le reproche que leur a adressé la commission Massey de manquer de distinction, de sens éducatif et d'imagination, tout en reconnaissant avec les auteurs du rapport qu'il y aurait sûrement place à de nombreuses améliorations dans ce domaine, le conférencier s'est empressé d'ajouter qu'à l'heure actuelle, les postes privés ne peuvent véritablement concurrencer la radio d'Etat.

"D'après le système actuel, a-t-il dit, Radio-Canada a seul l'autorisation de radiodiffuser sur un réseau national. Ce qui veut dire qu'un programme de \$500, une fois réparti, disons, entre cinquante postes, ne coûte à chacun que dix dollars. Pour irradier le même programme sur un seul poste, le coût entier de \$500 doit être encouru par le poste qui en prend l'initiative. En d'autres termes, en refusant aux postes privés de constituer leur propre réseau, on les empêche de présenter de bons programmes et l'on prive les auditeurs d'une grande source de satisfaction."

"Si ce droit leur était restauré, a poursuivi M. Lewis, les postes privés seraient en mesure d'offrir des programmes dignes d'être transmis par un réseau, des programmes qui attireraient autant d'auditeurs que les programmes commerciaux américains entendus chez nous et que Radio-Canada croit devoir transmettre pour gagner des auditeurs à ses propres productions".

EXCELLENTE REALISATIONS

Le conférencier est nettement d'avis que la radio privée possède à son actif d'excellentes réalisations, que nombre de ses programmes quotidiens sont de haute qualité en dépit du terrible handicap que constitue pour elle le refus d'opérer un réseau sur lequel elle pourrait les présenter pour plusieurs postes à la fois.

"C'est pourquoi, je crois que vous admettez avec moi que la seconde chose à faire est de rendre possible pour la radio privée de constituer un réseau commercial bien à elle".

DROIT MERITE

La radio privée, a-t-il dit, en est à son 2e siècle d'existence et s'est sûrement mérité le droit de posséder son propre réseau en raison des services signalés rendus au public.

La commission Massey, toujours selon M. Lewis, désire à bon droit relever la qualité des programmes et former un public plus appréciateur de la bonne musique et des oeuvres littéraires.

Mais pour y arriver, a précisé le conférencier, il suffirait d'ac-

order à Radio-Canada les fonds nécessaires—non à l'aide des montants perçus de la vente des permis, mais avec l'argent du trésor—pour faire fonctionner un réseau à travers le Canada, réseau qui verrait à encourager l'éducation nationale dans le domaine des arts, des lettres et des sciences. Et Radio-Canada pourrait rendre ce service sans avoir à vendre de la publicité pour demeurer continuellement sur les ondes.

POLICIER ET REGULATEUR

"Je pourrais mentionner en passant que ce système d'un réseau d'Etat livrant concurrence à une chaîne de postes privés pour s'attirer des auditeurs, fonctionne admirablement en Australie, depuis un certain nombre d'années.

"En vertu de la Loi de la radiodiffusion, telle qu'elle se présente actuellement, Radio-Canada est appelé à concurrencer les postes privés, tant pour s'attirer des auditeurs que pour se gagner des annonceurs, tout en agissant comme policier et régulateur à l'endroit de la radio privée.

"D'après le plan que j'ai mis de l'avant, Radio-Canada ne serait plus forcé de concurrencer la radio privée dans le domaine de l'annonce. Il demeurerait encore, toutefois, dans cette situation inconvenante qui lui permettrait de réglementer la radiodiffusion privée tout en lui livrant concurrence pour s'attirer un public d'auditeurs.

ORGANISME DISTINCT

"Vous connaissez déjà la solution à ce dernier problème. Elle consiste à relever Radio-Canada de ses fonctions de policier et à établir un organisme régulateur différent, indépendant à la fois de Radio-Canada et des postes privés."

M. Lewis a noté que le rapport de la commission Massey fait voir que quatre des cinq enquêteurs étaient en faveur de laisser à Radio-Canada son rôle actuel d'organisme régulateur de la radiodiffusion. "Mais, au fait, il ne s'agissait pas d'une véritable majorité en faveur du système actuel. Je soumetts que deux voix se sont fait entendre à la commission, celle de l'éducation et celle de l'entreprise commerciale. Il n'y a donc pas eu de majorité."

En terminant, le conférencier a fait remarquer à l'endroit des membres de la commission Massey, que M. Arthur Surveyer a fait entendre la voix de la logique pratique, et que la solution qu'il a proposée de former un organisme distinct de Radio-Canada pour diriger la radiodiffusion devrait être celle adoptée à l'avenir.

Nomination du Dr Houle

Un diplômé de l'Ecole de Médecine vétérinaire de la Province de Québec, le Dr Germain Houle, vient d'être nommé professeur adjoint en Anatomie à l'Ecole de Médecine vétérinaire de la Georgie.

Le Dr Houle, au lendemain de sa graduation, se créa une clientèle dans la région d'Augusta, Maine. Il se révéla au cours de sa courte carrière par son habileté dans la chirurgie osseuse chez les petits animaux. Durant ses moments de loisir, il ne cessa d'étudier et de se perfectionner.

Sa fonction actuelle lui permet d'agir comme démonstrateur en clinique auprès des finissants de l'institution où il enseigne.

La Presse Canadienne hôte des journaux de la ville de Québec

QUEBEC, 12. (D.N.C.)—Les membres de la Presse Canadienne et de l'Association canadienne des quotidiens (C.D.N.A.), ainsi que leurs épouses, ont été reçus mercredi à un déjeuner offert sous les auspices des journaux de la ville de Québec. Les directeurs de la Presse Canadienne et de la C.D.N.A. tiennent actuellement leur réunion semi-annuelle en notre ville.

Ce déjeuner, qui fut offert à la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac, a été tenu sous la présidence conjointe du lieutenant-colonel Henri Gagnon, président du "Soleil", vice-président de l'"Evénement-Journal" et ancien président des deux associations; du lieutenant Oscar Gilbert, président de l'"Evénement-Journal" et vice-président du "Soleil"; de M. Ernest Moreau, administrateur de l'"Action Catholique"; et du major A. G. Dunn, président du "Chronicle-Telegraph".

M. A.-F. Mercier, gérant-général du "Soleil", et de l'"Evénement-Journal", a souhaité à l'issue du déjeuner la bienvenue, au nom des journaux québécois, aux directeurs et officiers des deux associations qui sont actuellement en nos murs pour des séances d'étude régulières.

M. E.-C. Whitehead, président de l'Association canadienne des quotidiens; M. F.-I. Ker, président de la section canadienne du Commonwealth Press Union; et M. R.-H. Thomson, premier vice-président de la Presse Canadienne, ont remercié tour à tour, au nom de l'Association, leurs représentants, les journaux de Québec pour le déjeuner.

M. Louis Paré, directeur de l'Office municipal du Tourisme, a invité les épouses des membres des diverses organisations de presse siégeant au Château Frontenac, à un thé qui sera offert cet après-midi, à quatre heures, au Manoir St-Castin, au Lac Beauport. Ce thé est offert par l'Office du Tourisme.

La ville envoie des factures à huit p.c.

Les factures de taxe d'eau que la ville de Montréal envoie présentement aux contribuables de Westmount et d'Outremont, pour le semestre commençant le premier novembre prochain, seront calculées sur la base de huit pour cent de la valeur locative, et non pas au taux de sept et demi pour cent, d'après une décision qui a été prise hier, par les membres du comité exécutif de la cité de Montréal.

Par suite de l'augmentation de la taxe d'eau, à Montréal, de 7 1/2 à 8 pour cent de la valeur locative, le même traitement avait été appliqué aux contribuables de Westmount et d'Outremont, auxquels la ville de Montréal fournit de l'eau.

Ces deux villes soumirent la décision de la ville à la cour, soutenant avoir des contrats avec Montréal en vertu desquels le taux de l'eau ne pouvait être augmenté. Et la cour leur a donné raison.

En dépit de ce jugement, la ville de Montréal enverra les nouvelles factures calculées sur une base de 8 pour cent et une lettre accompagnera chaque facture expliquant que la ville de Montréal en appelle du jugement défendant l'augmentation de la taxe de l'eau, et que si la cour d'Appel maintient le jugement de la cour Supérieure, la ville remboursera ce qu'elle aura perçu de trop avec intérêt.

Par ailleurs, il est fortement question, à l'hôtel de ville, qu'un article du "bill" de Montréal vise à régler ce problème en priant le gouvernement de fixer dans ces deux villes, le taux de l'eau au même tarif qu'à Montréal.

Il serait également question de prier le gouvernement provincial d'autoriser Montréal à fixer la valeur locative dans ces deux municipalités, afin que le service de l'eau y soit sur la même base qu'à Montréal.

Plusieurs commissaires prétendent qu'à Westmount et à Outremont, la valeur locative est relativement inférieure à celle de Montréal, et qu'en conséquence, le service de l'eau est moins élevé dans ces deux municipalités qu'à Montréal, ce que l'on voudrait corriger en établissant une valeur locative uniforme pour les trois municipalités.

Rapport sur les conditions de la publicité au Canada

"L'importance pour les hommes d'affaires étrangers et les annonceurs de distinguer le marché canadien du marché américain, et aussi les méthodes d'approche adéquates du marché canadien sont soulignées dans une brochure sur "Les conditions et les pratiques de la publicité au Canada", publiée récemment par le Conseil canadien de la Chambre de Commerce internationale", déclarait, hier, M. Gerald-G. Ryan, président du Conseil.

"La brochure est la seule du genre au Canada. Elle détermine les contrastes entre le marché canadien et celui des Etats-Unis pour ceux qui veulent vendre leurs produits au Canada," ajouta M. Ryan. "La brochure a aussi l'avantage de résumer les principaux services publicitaires, les bureaux de circulation, les postes de radio, et les agences de cinéma commercial et de pancartes du Canada. Une brève revue de l'entraînement professionnel à la publicité au Canada est aussi comprise dans la brochure."

Ce rapport représente les découvertes d'un comité du Conseil Canadien, sous la présidence de M. G. C. Hammond, vice-président de Cockfield Brown and Company Ltd, de Montréal, qui a étudié les conditions de la publicité au Canada. L'étude est la contribution canadienne à une étude internationale sur la publicité que poursuit présentement la Chambre Internationale de Commerce. Les recherches se poursuivent simultanément dans plusieurs pays membres.

Cependant, les résultats ne seront pas publiés avant quelque temps et l'exécutif du comité du Conseil Canadien a cru bon de publier immédiatement le rapport du Canada.

La participation canadienne au travail de la Chambre Internationale de Commerce est déjà considérable, et le code officiel de standardisation et les pratiques de l'I.C.C. pour les publicistes et les agences ont déjà été adoptés par toutes les grandes associations de publicité du Canada.

Périlleux voyage du remorqueur "Ashford"

Le "Ashford", un remorqueur océanique d'une longueur de 130 pieds, a été remis à ses nouveaux propriétaires, la Great Lakes Paper Company, de Fort-William, Ont., après avoir effectué la traversée de l'Atlantique-nord de Southampton, Angleterre, à Montréal.

Au cours de la traversée, le vaisseau a dû dévier de sa course d'environ 200 milles pour éviter un ouragan. Malgré du gros temps subi en haute mer, c'est dans le golfe St-Laurent que le voyage a été le plus dur. Le vaisseau a été balotté par une vague courte qui a rendu malade deux hommes de l'équipage. "Ces derniers auraient voulu mourir plutôt que de continuer le voyage", a dit le capitaine John Dent, qui commandait l'"Ashford".

L'"Ashford" est le plus petit vaisseau océanique arrivé d'outremer cette année dans le port de Montréal. Son équipage, qui est anglais, sera remplacé par un équipage canadien.

Clinique gratuite juridique à Toronto

TORONTO, 12. (P.C.) — Une clinique juridique gratuite, à laquelle participeront plusieurs avocats éminents de Toronto, ouvrira lundi à l'intention des personnes qui ne peuvent se payer les services d'un avocat.

Cette clinique juridique est la première qu'organise l'Association du barreau du comté d'York. Il y en aura une chaque semaine désormais au bureau du shérif à l'hôtel de ville. Neuf avocats seront à la disposition du public. Durant la dernière quinzaine, plus de 200 avocats ontariens ont offert de prendre part à ces cliniques ou de plaider les causes des pauvres.

Postes importants pour deux savants

OTTAWA, 12 (PC) — Le ministère de la Défense a annoncé aujourd'hui que deux des plus brillants chimistes canadiens, spécialistes en recherches, ont reçu l'offre de prendre la direction de deux établissements de recherches et d'expérimentations pour la défense dans l'ouest du pays.

M. Hugh-M. Barrett, O.B.E., âgé de 43 ans, originaire de Moose Jaw, Sask., est reven d'Angleterre pour reprendre son poste de surintendant principal à la station expérimentale Suffield à Ralston en Alberta. Le gouvernement canadien avait prêt ses services au ministère britannique du ravitaillement depuis deux ans.

M. Donald Robinson, âgé de 34 ans, originaire de Moncton, au Nouveau-Brunswick, et boursier Rhodes, a été nommé surintendant du laboratoire de recherches de la défense à Fort Churchill au Manitoba. Il dirigeait la division de chimie du centre de Suffield jusqu'à maintenant.

P. Ferland remis aux autorités canadiennes

NEW-YORK, 12. (PC)—Une cour américaine a ordonné l'extradition de Pierre Ferland, de Longueuil, Québec, hier, et le jeune homme a été remis aux autorités canadiennes. Il est soupçonné de complicité dans une fraude de \$15,000 dans une banque à Montréal.

Le jeune homme, âgé de 21 ans a été arrêté dimanche soir dans une chambre d'hôtel du centre de New-York. Il a été comptable à la banque de Montréal durant deux ans. L'été dernier, avec l'aide de deux complices il a encaissé de faux chèques d'une valeur de \$15,000 en imitant la signature de clients de la banque. Les trois complices ont divisé leurs profits et se sont séparés.

Ferland a été confié au Lieut. F. Pysryk, de la police municipale de Montréal, pour être ramené au Canada où il répondra à une accusation de fraude.

Trois capitaines et trois équipages à bord de l'"Empress"

Trois capitaines au long cours dûment attitrés et trois équipages de navires se trouvaient à bord de l'"Empress of Canada" lorsque ce dernier a quitté le port de Montréal ce matin, à destination de Liverpool.

Disons que deux de ces capitaines et équipages voyageront confortablement comme passagers sans s'occuper de la manoeuvre ni de la navigation. Il s'agit d'abord du capitaine John-R. Dent, de Southampton, et de son équipage de 14, qui arrivèrent à Montréal récemment à bord d'un remorqueur océanique qu'ils avaient traversé du Royaume-Uni à Montréal pour des intérêts canadiens.

Dans le second cas, il s'agit du capitaine James-P. Robertson, de Dundee, Ecosse, qui a traversé un navire de Hong-Kong à Vancouver pour le livrer à de nouveaux propriétaires. Lui et son équipage ont laissé le vaisseau et retournent au Royaume-Uni.

Enfin, il y a le capitaine J.P. Dobson, qui commande l'"Empress" et son équipage qui, naturellement, effectuent la traversée avec le navire.

FINANCE et COMMERCE

BOURSE de MONTREAL

Léger raffermissement des cours ici et gains fractionnaires.

(Presse canadienne)—Les cours se sont légèrement raffermis, durant la première partie de la séance, à la Bourse et au Curb de Montréal aujourd'hui dans un marché modérément actif après avoir clôturé sur un ton mixte hier. Les variations se sont limitées aux fractions et nombre de valeurs de choix transigées n'ont pas varié.

Bell Aitibbi, Canada Steamship, C.P.R., Corby "A", Seagrams, Dominion Tar Massey-Harris, National Steel Car, Shawinigan, Steico et Thrift ont enregistré des gains fractionnaires.

Pétroles de Calgary

Cours fournis par James Richardson & Sons

	Offre	Dem.
Admiral	30	35
Alb. Pac.	—	55
Amer. Leduc	1.40	1.55
Anacosta	—	1.15
Ang. Can.	7.19	—
Atlantic	7.00	7.25
Calmont	1.60	1.63
Chambers	.64	.65
Cent. Leduc	2.75	2.85
Command	1.06	—
Commonwealth	3.10	—
Continental Oil	.76	.78
Dalhousie	—	.53
Devco	.43	.46
Decalta	.38	.40
Delrio	1.55	—
East-Crest	.23	.25
Federated Pete	8.00	—
Flank Pete	.53	.54
Fortune Oil	—	.89
Hanna	—	.18
Hargai	.13	.14
Highwood	.26	.27
Jupiter Oil	2.40	—
Kroy Oils	1.85	1.75
Leduc C/Imar	.80	.82
Leduc Cons.	—	.50
Long Island Pete	—	.60
McD. Sugar	.34	.35
Mercury	—	.30
Mill City	—	.40
Model	2.50	2.60
Nat. Pete	3.10	3.20
New Bri. Dom.	2.30	—
North Cont'l.	.07	.08
Okalta	—	3.00
Pacific Pete	10	—
Red Leaseholds	.37	.39
Richfield	.28	.29
Roxana	.32	—
Roy. Can.	.17	.19
Royalite	.18	—
Share Oil	.17	.17
South Brazeau	.12	.12
Spooner	.46	.48
Sunast	.42	.43
Superior	2.53	2.57
Trans. Emp.	4.35	4.45
Turner	.36	—
United	.85	.89
Vulcan	1.15	1.25

BOURSE DES MINES

Cours fournis par G.-E. LESLIE & CO.

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Anacon	3.75	3.75	3.75	3.75
Ang. Can. M.	7.40	7.40	7.35	7.35
Aumaque	.29	.29	.28	.29
Base Metals	.69	.69	.70	.69
Buffadison	.13	.15	.13	.14
Cent. Patricia	.60	.60	.59	.60
Cons. Beattis	.36	.36	.36	.36
Cons. Leduc	.17	.17	.17	.17
East Sullivan	9.35	9.35	9.35	9.35
Falconsbridge	11.15	11.15	11.15	11.15
Giant Yellow	12.15	12.15	12.15	12.15
Golden Man	7.85	7.85	7.80	7.80
Heva Gold	.15	.15	.15	.15
Hollinger	16.15	16.15	16.15	16.15
Kerr Addison	18.15	18.15	18.15	18.15
McLeod Cokc.	2.90	2.90	2.90	2.90
Maisan R. L.	2.25	2.25	2.25	2.25
Mal. Goldfields	1.98	1.98	1.98	1.98
New Chumet.	3.20	3.20	3.20	3.20
New Goldview	.40	.40	.40	.40
Normetals	5.20	5.20	5.20	5.20
O'Brien	1.05	1.05	1.05	1.05
Perron	.60	.60	.60	.60
Powell Royan.	1.01	1.01	1.01	1.01
Pickle Crow	1.65	1.65	1.65	1.65
Quebec Labrad	.30	.30	.30	.30
Sher. Gordon	4.00	4.00	4.00	4.00
Steep Rock	7.95	8.00	7.95	8.00
Sullivan	3.55	3.55	3.55	3.55
Torbitt	1.92	1.92	1.90	1.90
Un. Asbestos	4.95	5.00	4.95	5.00
Wester Ashley	.28	.28	.28	.28
Wright Harg.	1.86	1.86	1.86	1.86
Waite Amulet	12.15	12.15	12.15	12.15

Assemblée générale de Dom. Engineering Works

Le Curb de Montréal a appris de Dominion Engineering Works, Limited, qu'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de cette compagnie sera tenue à Montréal, le vendredi 26 octobre 1951, à 12 h. 30 p.m. aux fins de sanctionner une mesure prévoyant le fractionnement du capital autorisé de 125,000 actions sans valeur nominale en 625,000 actions. La même mesure prévoit aussi l'augmentation du capital autorisé, que l'on veut porter à 1,000,000 d'actions par la création de 375,000 titres additionnels.

Hausse probable du prix de l'acier aux Etats-Unis

NEW-YORK, 12. (P.A.) — L'hebdomadaire métallurgique Iron Age dit que des sources d'administration préparent privément la voie à une autre ronde d'augmentations de salaires dans les aciéries.

"Washington a forcé l'issue en 1950 et on s'attend à ce qu'il en soit de même cette année," dit la publication.

Les choses se passeraient ainsi: 1) Les syndicats ouvriers demanderont une grosse augmentation—15 cents l'heure ou plus — avec peut-être un salaire annuel assuré.

2) Les aciéries refuseront d'accéder à ces demandes, disant que les augmentations ne peuvent être accordées sans hausse des prix.

3) La menace d'une grève nationale préparera la voie à l'intervention de la Maison Blanche et la nomination d'enquêteurs.

4) Un moyen sera trouvé pour permettre une augmentation des salaires.

Iron Age ajoute: "A moins qu'une attitude semblable soit prise pour les prix de l'acier, il y aura des difficultés ouvrières et beaucoup."

Les prix ont augmenté en moyenne de \$5.88 la tonne en décembre dernier, après que les ouvriers de l'acier eurent obtenu une hausse de 16 cents l'heure.

"Cette augmentation de prix ne reflétait pas les autres hausses accumulées dans le coût, qui s'élevaient alors à \$4 la tonne. Le total de ces frais accumulés est maintenant plus élevé et monte encore."

Rachat du privilège d'Industrial Acceptance

Le 12 novembre prochain, Industrial Acceptance Corporation rachètera, au prix de \$26.50 et les dividendes courus à cette date, toutes les actions privilégiées convertibles de \$25 au pair sur présentation des certificats au bureau de Montreal Trust Company.

Le 31 décembre dernier, il y avait en cours 20,787 actions de cette catégorie.

Ces actions peuvent être converties, jusqu'au 2 novembre prochain, en actions ordinaires en nombre égal.

Après le 12 novembre, les dividendes cesseront de courir et les détenteurs n'auront droit qu'au prix de rachat.

Baisse prononcée de cigarettes dédouanées

Les cigarettes et les cigares dédouanés pour la consommation au Canada diminuent en août pour la quatrième fois consécutive, tandis que les dédouanements de tabac haché augmentent pour la quatrième fois.

Les cigarettes dédouanées en août n'atteignent pas un milliard pour la première fois depuis juillet 1949 et s'établissent à 932 millions, en comparaison de 1,384 millions durant le même mois de l'an dernier.

Les dédouanements de tabac haché se totalisent à 2,242,000 livres, comparativement à 2,197,000 livres, tandis que les cigares dédouanés se chiffrent par 8,500,000 contre 16,500,000.

Stocks et ventes de blé et de céréales

Les stocks de blé canadien en entrepôt ou en transit en Amérique du Nord le 20 septembre s'élevaient à 153,369,000 boisseaux, contre 127,516,000 il y a un an. Au cours de la semaine, les ventes de blé de toutes catégories faites par les cultivateurs ont atteint 13,846,000 boisseaux, contre 18,618,000 l'an dernier. Les expéditions outre-mer se sont chiffrées par 2,114,000 boisseaux, en comparaison de 2,777,000.

Le dollar canadien

Le dollar américain a débuté à 5% pour cent de prime, à \$1.065 en fonds canadiens, inchangé avec la fermeture d'hier. La livre sterling a baissé de 1-16 à \$2.94 11-16.

MINES NON INSCRITES

Cours fournis par G.-E. LESLIE & CO.

	Offre	Dem.
Abenakis	.02 1/2	.04
Amal. Kirk	.03	.05
Anacon	.90	.92
Anacon Est.	.03	.05
Anacones	.03	.05
Agelmont	.08	.10
Arnora	.30	.32
Baker Lake	—	.03
Bar Lan	.18	.20
Barvallee	.37	.42
Beauchamp	.10	.15
Bright R. L.	.01	.02
Boigo	—	.30
Brown McDade	.07	.09
Campbell Chib.	2.15	2.30
Carricena	.01	.03
Chib. Explorers	.65	.70
Chibnac	.04	.05
Circle Yellow	.03	.05
Cons. Chiboug.	.17	.22
Cont. Copper	.23	.25
Columbiere	.02	.03
Cuyuni (new)	.06	.09
De Santa	.02	.04
Donrand	.02	.04
Doris	.02	.04
Dumico	.01	.02
Dunford	.04	.05
Duparquet	—	.12
Eross	—	.12
Flicka	.02	.04
Formaque (old)	.05	.07
Glencora	.04	.05
Gordon Lebel	.01	.02
Graniduc	.11	.13
Greenlee	.04	.05
Inano	.13	.16
Jet Oil	.43	.45
Kamiac	.15	.17
Kenbay	.04 1/2	.06
Lake Ixpanse	.04	.06
LaSalle	.03	.05
Lassie R. L.	.03	.05
Lloyd Rock	—	.10
Lorie (new)	—	.10
Major	.08	.08
Martin Bird	.02	.03
Metalore	.10	.12
Mogador	.55	.65
Nati Malartic (new)	.04	.06
New Augusta	.04	.06
New Malartic	.05	.06
North Sullivan	—	.10
Norbeau	.85	.75
Norcourt	.03	.05
Obalski	.05	.07
Obalski (1945)	.34	.37
Ont. Nickel (old)	.02	.03
Opem. Copper	.90	1.00
Pascalis	.09	.11
Payne	.07	.09
Pershing Man.	.11	.14
Pinnacle	.01	.03
Preador	.01	.03
Quejo	.06	.08
Rainville	.50	.54
Rand Mal.	.07	.10
Randona	.02	.04
Scott Chib.	.03	.05
Southvise	—	.12
Sovereign	.01 1/2	.03
Starlight	.01	.02
Vasou Dufault	.13	.15
Young Dave	.16	.19

Légère hausse de la production d'acier

La production de lingots d'acier en août se chiffre par 277,752 tonnes légère augmentation au regard du total d'août 1950 (275,099 tonnes). Ces chiffres portent le total cumulé de la production des huit premiers mois de l'année à 2,307,579 tonnes, — augmentation de près de 8 p. 100 au regard de la période janvier-août 1950 (2,184,189 tonnes). La production quotidienne moyenne en août passe à 8,960 tonnes en comparaison de 8,974 un an auparavant.

Production de laine tondue à la baisse

On estime à 7,471,000 livres la production de laine tondue au Canada cette année, diminution de 5.5 p. 100 au regard des chiffres estimatifs de 7,904,000 livres l'an dernier. La tonte totale est une des plus basses jamais vue. Le poids national moyen d'une toison est légèrement inférieur à 7.8 livres au regard de 7.7 livres en 1950, mais le nombre de moutons tondu diminue à 992,000 au regard de 1,020,300 en 1950. Dans les provinces Maritimes et celles des Prairies, la production est presque la même que l'année précédente, mais il s'est produit des baisses sensibles dans l'Ontario et le Québec.

La production estimative s'établit comme il suit, par province. (Entre parenthèses, les chiffres de 1950): Ile du Prince-Edouard, 172,000 (186,000) livres; Nouvelle-Ecosse, 410,000 (408,000); Nouveau-Brunswick, 251,000 (246,000); Québec, 1,156,000 (1,318,000); Ontario, 1,750,000 (2,020,000); Manitoba, 386,000 (408,000); Saskatchewan, 1,022,000 (1,065,000); Alberta, 1,925,000 (1,884,000); et Colombie-Britannique, 393,000 (371,000).

Anglo-Norwegian Holdings

Anglo-Norwegian Holdings Limited a avisé le Curb de Montréal que toutes les actions rachetables, privilégiées, à 7%, de la Compagnie sont maintenant rachetées. Ces actions ont été retirées de la section officielle.

Calvan Cons. Oil

Calvan Consolidated Oil and Gas Company a vu ses revenus bruts atteindre \$170,000 en août et son bénéfice net s'élever à \$128,834 à comparer à \$115,054 pour juillet après déductions pour les dépenses et les droits d'exploitation.

PRIX DES GRAINS

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS, Ltd. Chambre 411, Immeuble du Montreal Board of Trade.

	Ouv.	Haut	Bas	11.30
Avoine	89 1/2	—	—	—
Mai	—	—	—	—
Octobre	—	—	—	—
Décembre	89 1/2	—	—	—
Orge	—	—	—	—
Mai	120 1/2	—	—	—
Juillet	118 1/2	—	—	—
Octobre	135	—	—	—
Décembre	126 1/2	—	—	—
Seigle	—	—	—	—
Mai	182	—	—	—
Octobre	183 1/2	—	—	—
Décembre	181 1/2	—	—	—
Lin	—	—	—	—
Mai	405	—	—	—
Octobre	422	—	—	—
Décembre	405 1/2	—	—	—

Bourse de Toronto

TORONTO, 12. (P.C.)—La Bourse de Toronto a affiché un ton mixte à l'ouverture des cours aujourd'hui; les raffineries de pétrole ont enregistré les meilleurs gains parmi les industriels. Les services publics ont fluctué irrégulièrement et les banques et les papeteries ont faibli. Les pétroles de l'ouest, en vedette hier, ont baissé par suite des prises de bénéfices. Les métaux non ferreux ont enregistré autant de gains que de reculs et les mines d'or ont gagné un peu de terrain.

Directeur du C-I-L

M. J.-L. Armstrong, de Londres, Angleterre, a été nommé directeur de la Canadian Industries Limited, a annoncé aujourd'hui M. George W. Huggett, président du conseil de cette compagnie. Trésorier de l'Imperial Chemical Industries Ltd., M. Armstrong succède à M. E. J. Barnsley, qui était directeur depuis 1939.

Hausse des prix sur la ferme

Les prix des produits agricoles sur la ferme ont atteint un niveau sans précédent en juillet dernier, l'indice général (base: 1935-39 = 100) étant de 293.6, soit six points de plus que le record établi en juin, en juillet 1950, l'indice était de 268.1. Le Bureau fédéral de la statistique signale que les prix de la plupart des principaux groupes étaient plus élevés, les bestiaux, les pommes de terre, les volailles et les oeufs accusant les plus fortes augmentations.

Marché des oeufs

La tendance demeure stable au marché des oeufs, les arrivages sont faibles et la demande est bonne, rapporte le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES (Non compris par camions)	Oeufs	Beurre	From.
Magredi	2,091	4,121	—
Année dernière	2,531	333	1,604

MARCHE LIBRE DU BEURRE

Pain de 1 livre	64-66
Prix du détail	—
Prix de gouy.	—

PRIX DES OEUFS

	Prix du gouy.	*Prix de détail
A-extra gros	75 1/2	91
A-gros	74 1/2	86-88
A-moyens	61 1/2-62	70-72
A-poulettes	51 1/2-53	61-63
Catégorie B.	59	61-63
Catégorie C.	61 54	—

*-Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés.

*-Prix approximatifs aux consommateurs.

Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, service de renseignements sur les marchés.

Dividendes déclarés

Dominion Stores, 12 1/2 cents par action, payable le 15 décembre, aux actionnaires inscrits le 19 nov.

McIntyre Porcupine Mines, 50% cents par action payable le 1er décembre et un boni de \$1.01 payable le 2 janvier, aux actionnaires inscrits le 1er novembre.

Canada Life Assurance, 75 cents par action nouvelle, payable le 1er novembre, aux actionnaires inscrits le 22 octobre.

International Utilities, 30 cents par action, payable le 1er décembre, aux actionnaires inscrits le 9 novembre.

Broulan Reef Mines, 3 cents par action, payable le 15 novembre, aux actionnaires inscrits le 10 oct.

OBLIGATIONS CANADIENNES

(Cours cotés à la source par l'Association des courtiers en valeurs du Canada) Us et sont donnés qu'à titre indicatif.

GOVERNEMENT	Offre	Dem.
FEDERAL	99 1/2	100
1% 1951	—	—
3% perpétuel	95 1/2	99 1/2
1 1/2% 1952	—	—
1% 1952	—	—
2% 1954	—	—
2 1/2% 1956	—	—
2 1/2% 1958	—	—
3 1/2% 1956-66	—	—

EMPRUNTS DE GUERRE ET VICTOIRE		
1er emp. Guerre 3 1/2% 1952	101	102
2e emp. Victoire 3% 1954	100 1/2	101 1/2
3e emp. Victoire 3% 1956	99 1/2	100 1/2
4e emp. Victoire 3% 1957	98 1/2	99 1/2
5e emp. Victoire 3% 1959		

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous 7 centimes par mot minimum 15 mots
Semi-dispar sur semaine 0 c la ligne, le dimanche 18 c la ligne et samedi et dimanche 25c la ligne
Les avis de naissance de mariage, funéraires, de requiem services anniversaires cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au tarif uniforme sur semaine 75c le dimanche \$1.00

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin, Chirurgien, gradué de l'Université de Paris, Maladies du cœur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 516, Sherbrooke est, près St-Hubert. FR. 5252.

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuits. Adresse: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec.

TIMBRES-POSTES

VISITEZ MON MAGASIN DE TIMBRES POUR COLLECTIONNEURS
Grand choix timbres d'Europe, Canada, États-Unis et Colonies Anglaises.
3629, AVE DU PARC, MONTREAL.

ESPACE POUR ENTREPOSER

provisions de lubrifiants dans barils en acier et pour livraison détaillée. Ecrivez à C.P. 70, Station R, Toronto 17, Ontario.

ner le travail de ces diverses unions dans toute la province.

Pour terminer, le Conseil a décidé d'étudier attentivement la loi de la régie des loyers de la province de Québec, pour ensuite réclamer des autorités compétentes les amendements que l'on jugerait à propos de demander.

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné, l'honorable Wilfrid Bovey, membre du conseil législatif, Léo W. Vézina, exécutif, et autres, tous du district de Montréal, s'adresseront à la Législature de la Province de Québec à sa prochaine session pour obtenir l'adoption d'une loi incorporant les requérants et leurs successeurs en office, en corporation sous le nom de REDDY MEMORIAL HOSPITAL, et octroyant à la dite corporation les droits et pouvoirs dont elle a besoin aux fins d'opérer, administrer et développer son hôpital général avec service de médecine, de chirurgie, d'obstétrique, d'orthopédie et de pharmacie dispensaires, laboratoires, cliniques d'exercice et de recherches scientifiques, maison de gardes-malades, quartier de médecins et école de gardes-malades étudiants et post-gradués.

subversives. Elles menacent aujourd'hui, il est vrai, un roi et un pays qui ne sont pas de nos amis. Qu'importe? Notre monarchie a raison. Il en est de ces opinions comme de la peste: la contagion est rapide, notre peuple serait vite infecté et d'autres ensuite! Jeunes gens, je vous en supplie, ne suivez pas l'exemple déplorable que vous a montré mon gendre. Donnez-moi votre parole que vous renoncerez à le suivre!

Une fois de plus, le chevalier de Montgerville, froid et digne, se redressa pour répondre au duc, en son nom et à celui de ses amis:

— Monseigneur, nous n'accepterons ni les uns ni les autres d'ouvrir une controverse avec vous sur l'évolution des idées depuis la mort de notre glorieux roi Louis, quatorzième du nom. De même que vous, qu'êtes de votre époque, nous, qui sommes de la nôtre, nous prétendons garder notre libre arbitre. Nous prendrons telle décision qui nous conviendra et, dès que nous l'aurons prise, nulle puissance au monde ne nous empêchera de tout tenter pour la mettre à exécution. Tout ce que je puis vous promettre, c'est que mes amis et moi nous nous inspirerons toujours des enseignements du Christ, des droits de la nation et surtout, des règles de solidarité qui doivent lier tous les hommes, créature de Dieu, entre eux.

(A suivre)

Wolseley, a été renversé par une auto que conduisait M. George Jones, 38 ans, 1761, rue Parkdale et eut la jambe gauche fracturée. Il dut être hospitalisé.

7 BLESSES DANS UNE COLLISION

Sept personnes ont été blessées, vers midi, hier, lors d'une collision entre un camion et une automobile survenue à l'angle des rues LeCaron et Laurendale, dans la partie nord de la métropole.

La seule victime à être hospitalisée fut M. Léo Audette, 30 ans, 422, rue Lafontaine, conduit et gardé en observation à l'hôpital Elizabeth, pour des blessures à la tête et des contusions par tout le corps. Il voyageait dans le camion conduit par M. Gaston Malo, 922, rue Dupré, qui subit pour sa part de légères contusions et fut pansé à la même institution mentionnée, de même que ses autres passagers, M. Martin O'Brien, 33 ans, de Springfield Park, Québec, et Joseph Journeau, 37 ans, de Côteau Rouge, Québec, qui subirent des coupures à la figure et aux mains.

Les autres blessés sont: M. Ben Thorne, 33 ans, 1886, rue Cardinal, son épouse, Lucy, 34 ans, et une pensionnaire à leur foyer, Mlle Cécile LaFrance, 20 ans, qui furent pansés sur les lieux mêmes de l'accident mais ne furent pas hospitalisés.

De violentes protestations

Le Conseil du travail de Montréal, une filiale du Congrès canadien du travail, a violemment attaqué, hier soir, la Commission des relations ouvrières de la province de Québec.

Au cours de leur assemblée tenue à 2020, rue Clarke, les délégués ont accusé cet organisme gouvernemental d'avoir favorisé des unions de compagnie, créées à l'instigation des employeurs. Les délégués ont aussi prétendu dans bien d'autres cas, que la Commission n'avait pas traité avec équité les filiales du C.I.O. et du Congrès canadien du travail.

Le Conseil a finalement décidé de préparer un mémoire contenant toutes les plaintes que cet organisme a à formuler contre la Commission des relations ouvrières de la province de Québec.

Ce mémoire sera communiqué à l'hon. Antonio Barrette, ministre provincial du travail.

Le Conseil a aussi constitué un comité de trois membres pour étudier la possibilité de former une fédération provinciale de toutes les filiales du Congrès canadien du travail, dans la province de Québec. On estime qu'avec un tel organisme, il serait plus facile de coordonner

Peintres canadiens...

(Suite de la page 14)

Dans un coloris vif et chatoyant, Lawren Harris présente le phénomène assez rare d'un peintre qui est ressuscité de l'abstraction au réalisme. Il semble voir entre ces deux pôles, des correspondances thématiques et semble vouloir trouver que les deux extrêmes se touchent sans causer de heurts trop inharmonieux.

Peter Aspell, Maxwell Bates, Molly Bobak, L. L. Fitzgerald, Robert Hurley, J.-L. Shadbolt et Lionel Thomas sont aussi représentés dans cette exposition. Plusieurs de ces peintres pourraient être ramenés en artistes, nous donnant l'occasion de mieux les étudier et les apprécier. C'est le défaut des expositions-groupes que de créer un peu de confusion par les contrastes trop marqués entre les écoles et parfois entre les manières diverses d'un même peintre.

Il reste que les efforts de M. Stern pour faire connaître les peintres de l'Ouest au public de l'Est ne resteront pas stériles et qu'ils marquent un souci louable de bien servir l'Art et les artistes. En fait, M. Stern a accompli à un travail qui relève de la Galerie Nationale et qui est tout à son honneur comme directeur d'une galerie privée. L'exposition des peintres de l'Ouest se prolongera jusqu'au 27 octobre.

Maurice HUOT

Les heures tragiques

Trois enfants ont été pansés à l'hôpital Ste-Justine, hier, à la suite d'accidents divers dont ils furent victimes, et un jeune homme fut admis à l'hôpital Homéopatique, souffrant d'une jambe fracturée après avoir été heurté par une auto alors qu'il descendait d'un tramway.

Pierre Piché, adolescent de 14 ans, domicilié à 2209, rue Aylwin, s'est infligé des blessures à la tête lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba de la bicyclette qu'il pilotait.

Robert Therbert, 11 ans, 188, ouest, rue St-Charles, à Longueuil, a subi de graves morsures infligées par un chien.

Guy Tremblay, 12 ans, de La Prairie, a été pansé pour des blessures subies en tombant d'un balcon au domicile de ses parents.

De bonne heure hier soir Lorne Cameron, 19 ans, 673, avenue

portent sur des questions secondaires.

Un rapide coup d'oeil eut bientôt fait de prouver au beau-père irascible que Lafayette n'était point parmi eux.

Le chevalier adressa ensuite la parole au duc qui, regardant son épée gisant par terre, demeurait immobile, visiblement confus et indécis.

— Monseigneur, dit-il, en prenant un ton d'extrême dignité, le chevalier de Montgerville vous présente ses respects. Il vous donne sa parole d'honneur qu'à cette heure le marquis de Lafayette est bien prêt de s'embarquer, s'il ne l'est déjà.

— Palsembieu! Que la peste étouffe cet écervelé! Que tous les démons de l'enfer sèment des embûches sur sa route! hurla-t-il, hors de lui. Et dire que c'est à un pareil drôle que j'ai donné ma fille!

Castellon lui mit la main sur l'épaule. Il craignait une attaque d'apoplexie et lui parla assez longuement à l'oreille. Peu à peu, le duc se calma. Ses gestes devenaient moins saccadés, la crispation affreuse de ses traits se détendait. Enfin, ce fut d'une voix plus adoucie qu'il s'adressa cette fois à Montgerville.

— Chevalier, je connaissais votre vaillant père. Je me suis battu à ses côtés, sous les ordres du maréchal de Broglie, à Clostercamp, voilà bientôt quinze ans! Mais je suis entré ici fort indigné de l'af-

Comment résoudre les problèmes de la vie

Par ELISABETH B. HURLOCK, PH.D



Q. — Je suis un célibataire dans la quarantaine. Bien que j'aie une excellente santé, un bon chez-moi et beaucoup d'argent, je suis le plus malheureux des hommes sur terre. Je suis très timide et ce handicap psychologique m'a porté à refuser plusieurs positions plus avantageuses que celle que je détiens présentement. Je voudrais bien me marier mais aucune femme ne consentira à m'épouser. J'ai toujours été un grand travailleur, mais depuis quel que temps je me demande pourquoi je travaille. Pouvez-vous me donner un conseil? — G. M.

R.—Je vous conseille d'oublier votre personne et de regarder les gens autour de vous. Vous constaterez que les autres ne sont pas plus intéressants. Vous en viendrez à penser, que toute comparaison faite, vous n'êtes pas plus vilain que les autres.

Vous auriez avantage à marier une jeune fille qui aura confiance en elle; elle réveillera en vous, votre initiative endormie. Ne vous dites pas que les femmes que vous approchez, s'éloigneront de vous parce que vous êtes timide et ne voudront pas vous marier. Certaines jeunes femmes découvriront sous votre timidité, les belles qualités que vous possédez.

Vous devez, dès maintenant, vous joindre plus souvent aux réceptions de vos amis et dès qu'ils sauront que vous désirez sérieusement vous marier, ils vous présenteront des jeunes femmes intéressées à fonder un foyer. Mais n'ayez surtout pas la maladresse de vous attacher à une femme qui serait aussi timide que vous; elle serait impuissante à vous aider psychologiquement et vous resteriez dans votre timidité. Si vous trouvez cette femme qui vous convient, laissez-vous mener "par le bout du nez", jusqu'à ce que vous ayez repris confiance en vous-même.

Ville St-Michel veut étendre son territoire

Sans en modifier la teneur, la Commission métropolitaine de Montréal a approuvé hier après-midi, le projet d'amendements à sa chartre que Ville St-Michel doit soumettre à la Législature provinciale, au cours de sa prochaine session.

L'un des principaux articles de ce projet de loi a pour but l'annexion au territoire actuel de la ville d'une partie de la ville de St-Léonard-de-Port-Maurice, le tout comprenant une superficie de quelque 285 arpents.

La partie que Ville Saint-Michel désire annexer comprend les fermes portant les numéros 432 et 437 et leurs subdivisions.

VERS LE PROGRES

Parmi les raisons qui motivent en faveur de cette annexion, le conseil signale qu'on pourrait ainsi assurer l'érection de 2,000 nouvelles maisons unifamiliales, projet qui ne saurait être réalisé si le terri-

toire en question n'est pas annexé à Ville St-Michel.

On signale aussi que l'évaluation des biens-fonds, à Ville Saint-Michel, qui était de \$868,000 en 1940, est maintenant de \$12,206,000, et que la population, qui y était de 2,700 âmes, il y a onze ans, atteindra 12,000 âmes au cours de l'année.

Le conseil se dit prêt, dans les six mois de la sanction de ce projet de loi, à verser à Saint-Léonard-de-Port-Maurice, une somme représentant dix années de taxes sur les immeubles du territoire annexé, d'après l'évaluation foncière au premier janvier 1951.

Le président de la Commission, M. J.-O. Asselin, a signalé que les conséquences de cet engagement devraient être pesées bien attentivement, avant d'être approuvées, afin d'en connaître toute la portée, ce qui sera fait avant l'étude du projet de loi à Québec.

Dans un autre article, on stipule que le maire de cette ville touchera, à l'avenir, une indemnité de \$2,000 par année, et les conseillers municipaux, une de \$500 chacun.

Quelques autres amendements

Roman-feuilleton de la "Patrie"

Les Éclaireurs de La Fayette

par Paul-Yves SEBILLOT

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres

15 (suite)

—C'est juste, riposta le duc... Puis, se replantant devant l'aubergiste:

—Vite, réponds-moi, où est le marquis de Lafayette, coquin? Est-il parmi vous, messieurs, vous qui vous cachez le visage?

—Allons, bas les masques! — Mes compagnons et moi n'avons d'ordres à recevoir de personne! riposta fièrement Montgerville.

— Par les tripes du diable! s'écria le duc en dégainant, messieurs, chargeons-les!

Ils mirent flamberge au vent, mais ils allaient s'apercevoir bientôt qu'ils avaient affaire à de rudes adversaires, jeunes, sauf le Balafre et l'Éveillé, vigoureux, rompus au métier des armes et décidés cependant à les menager comme ils l'avaient convenu.

Au bout de quelques minutes, après quelques passes brillantes, Montgerville, ses deux fidèles servi-

teurs et un de ses amis avaient réussi à désarmer le duc et trois de ses parents.

A vrai dire, ceux-ci s'étaient assez mollement défendus.

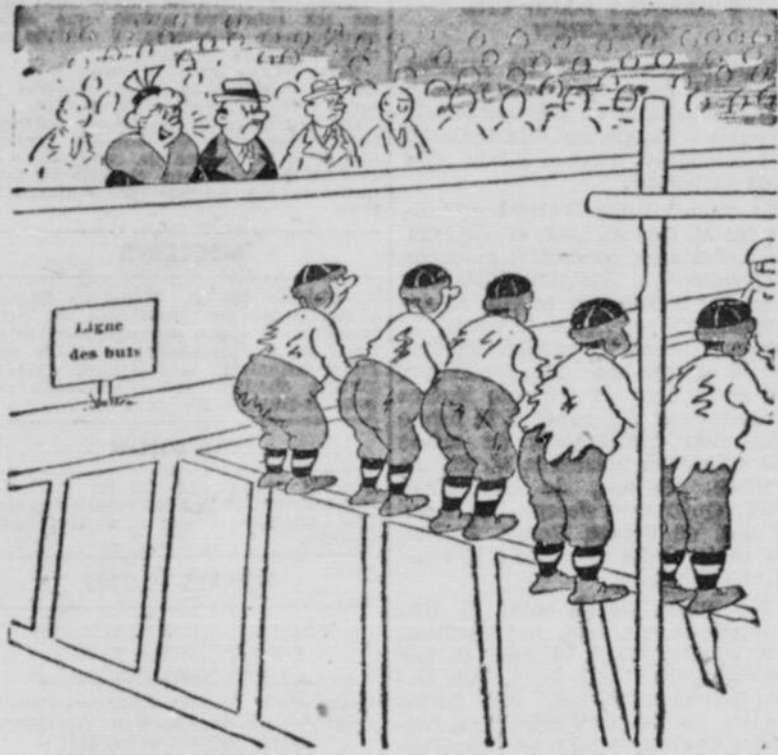
Quand ils virent que leurs adversaires, fins bretteurs, cherchaient plutôt à lier leurs épées pour les contraindre à les lâcher plutôt qu'à leur pousser des pointes dangereuses, ils se prêtèrent à ce jeu. Aucun d'eux ne tenait à recevoir de blessures et encore moins à passer de vie à trépas en épousant à fond une querelle qui, au demeurant, les laissait fort indifférents.

D'avoir vaincu le duc, de façon passablement humiliante pour celui-ci, les nerfs de Montgerville s'étaient détendus.

— Bas les armes, mes amis! dit-il... A cette heure, le marquis est hors d'atteinte!

A ce signal, tous les compagnons du chevalier, après avoir fait un pas en arrière, devant leurs adversaires stupéfaits, rengainèrent, se démasquèrent et attendirent.

RIONS UN PEU



—Nous n'avons pas à nous plaindre de nos sièges, chéri, notre équipe a passé la majeure partie de l'après-midi devant nous.

TRAVERS AMUSANTS



RIPPE KIRIBI



C'est bien le même



Identification



TARZAN



L'ennemi s'en vient



Attente



HOPALONG CASSIDY



Enfoncez la porte



Deux autres



PHILOMÈNE

Un chien intelligent

C'est tout!



JEANNINE ET PATAUD

Il faut aimer l'école

Timidité



LE FANTÔME

Merci

Là!



ROBERT L'INTÉPIDE

Il n'a plus de balles

Inquiétude



JOS BRAS-DE-FER

Au camp de Dobronitz

Un autre



Gai lon la...

LA VIE HUMORISTIQUE

Restons Français

PAUVRE OLIVÉ!

Marius se promène sur les grands boulevards, l'air triste. Il rencontre un ami qui lui dit:

— Hé, Marius, ça ne va pas? tu as l'air triste!

— Hé, peuchère, Olive est malade, bien malade.

— Eh bien, donne-lui trois figues cuites à manger.

Le lendemain Marius rencontre son ami et lui dit:

— Olive ne va pas mieux, c'est terrible.

— Bon, dit l'ami, c'est sûrement le soleil de Marseille qui lui manque, fais-lui peindre un gros soleil sur le mur de sa chambre.

Deux jours après l'ami interroge Marius:

— Tu as fait ce que je t'ai dit pour Olive?

— Hélas! oui... et mon pauvre Olive est mort d'une insolation!

GEORGES FEYDEAU

Il faisait répéter une comédie nouvelle, et ça ne marchait pas, mais pas du tout. Un interprète lui demanda:

— Alors, maître, ça ne va pas?

— Le malheur, voyez-vous, fit douce-



— Vous devez être rudement tranquille quand elle dort?

— Hélas, non. Elle rêve tout haut.

ment Feydeau, c'est que chacun de vous donne la réplique à un imbécile!

JOURNALISME

Dans sa jeunesse, il avait rédigé un journal hippique, oh! avec beaucoup de nonchalance. Un jour, pressé par le temps, il termina un article sur les épreuves du lendemain par ces mots désinvoltes:

L'abondance des matières nous oblige à remettre à demain nos pronostics pour la réunion d'aujourd'hui.

Jean RIGOLE

Les Alliés s'emparent d'un pic de la crête "Crève-cœur" en Corée

QUARTIER GENERAL DE LA 8^e ARMÉE AMÉRICAINE EN COREE, 12 — (PA) — Le dernier pic de la crête "Crève-cœur" a été pris par les fantassins français et américains, aujourd'hui. Cette victoire est un point culminant de la plus longue et plus coûteuse bataille de la guerre coréenne.

Des combats furieux continuent sur le flanc nord de la crête, mais des officiers américains ont dit qu'il s'agissait d'un dernier balayage.

Les Alliés se sont emparés de deux autres pics dans cette même région montagneuse de la Corée.

Sur le front de l'ouest, les Rouges ont lancé trois attaques contre les Alliés. Deux d'entre elles ont été repoussées. La troisième attaque a forcé la première division de la cavalerie américaine à retraiter dans le secteur de Yonchon, à 25 milles au nord-est de Panmunjom où se tiennent les conférences des officiers de liaison communistes et alliés.

(L'agence de nouvelles Reuters a rapporté qu'une patrouille de soldats canadiens avait mitraillé et mis en fuite une patrouille rouge.)

Les avions alliés ont en grand nombre survolé les territoires ennemis aujourd'hui. Hier, ils avaient

fait 1,015 sorties, soit le nombre le plus élevé en quatre mois. Quatre porte-avions ont dépêché leurs appareils au-dessus des positions de l'ennemi.

(L'agence Reuters dit que le destroyer canadien "Cayuga", commandé par le commandeur J. Plomer, de Winnipeg, a bombardé des concentrations et des points de ravitaillements communistes près du port de Kojo, sur la côte de l'est de la Corée, en compagnie du croiseur anglais "Belfast", du cuirassé américain "New Jersey", et des destroyers anglais "Concord" et "Comus".)

Mais tous les faits d'armes ont été légèrement effacés par la prise du pic le plus au nord de la crête "Crève-cœur".

Après 31 jours de luttes fiévreuses, il a suffi d'un détachement peu nombreux d'Américains et de Français pour accomplir cette prise au cours de la nuit.

On aurait besoin de 60,000 volontaires à la défense civile

La Défense civile a besoin de 4,000 volontaires d'ici le 19 novembre, dans la région métropolitaine, et il faudra en tout 60,000 auxiliaires pour assurer la protection des civils, en cas d'une nouvelle guerre à laquelle le Canada serait mêlé, d'après des renseignements qui ont été révélés, hier soir, par le brigadier Guy Gauvreau, coordonnateur de la défense civile pour la région de Montréal, à une réunion groupant 175 volontaires expérimentés de la défense civile, au Manège du Régiment de Châteauguay, rue Lacombe.

Le brigadier Gauvreau était accompagné, hier soir, du lieutenant-colonel Lauréat Saint-Pierre, responsable du recrutement des instructeurs pour la région de Montréal.

C'est le 19 novembre que com-

mencera un cours élémentaire de défense civile, à raison de deux heures par semaine, cours qui se terminera le 26 janvier.

Les mêmes élèves commenceront immédiatement un cours de premiers soins qui doit durer trois semaines, à raison de deux heures par

semaine. Ce cours sera assuré par la Société ambulancière Saint-Jean.

Un troisième cours commencera le 3 mars 1952, et les candidats pourront se spécialiser dans six domaines de la défense civile suivant leur choix.

LA VILLE VOTE \$21,000 POUR LA DÉFENSE

On a, par ailleurs, annoncé, ce matin, à l'hôtel de ville, que le comité exécutif avait voté une somme de \$21,000 qu'il avait mise à la disposition du comité de défense civile pour la région de Montréal. 22 pour cent de ce montant sera récupéré des autres municipalités de la région métropolitaine, par l'intermédiaire de la Commission métropolitaine de Montréal.

De son côté, M. Gauvreau a annoncé que le comité exécutif avait approuvé le budget "B" soumis par le Comité de défense civile, budget comportant une dépense de \$200,000 durant le présent exercice financier.

Une somme de \$117,000 servirait à des dépenses capitales visant à assurer les services de communications en cas d'attaques aériennes, et le reste servirait à défrayer les dépenses courantes de l'organisation.

Il semble toutefois que les autorités municipales aient l'intention de "marquer le pas" pour le moment, quant aux dépenses de la défense civile, en attendant la tenue d'une nouvelle conférence fédérale-provinciale sur la défense civile, conférence qui doit avoir lieu au cours du mois de décembre.

Courses sous harnais demain à Drummondville

- CLASSIFIÉ "A"**
- Max Axworthy 1-1; Signal Abbe 2-2; ParasnHdorev U. wamtbmp mru b Parade Hanover 3-4; Patey Stars 4-3; Baby Ritz 5-5.
- Straight: \$10.25-4.85.
Place: \$2.45-2.60-2.30-2.40.
Parl Double: \$43.95.
Temps: 2.13-2.15 1-2.
- CLASSIFIÉ "B"**
- Kenney O'Grady 1-1; Riverside Call 2-2; Hilda Brook 3-5; Babe Harvester 4-3; Calumet Susan 5-7; Vivian Benedict 6-4; Ritz Teddy 7-5.
- Straight: \$2.65-3.15.
Place: \$2.95-6.55-2.35-3.80.
Quinella: \$19.20-6.60.
Temps: 2.15-2.16 1-2.
- CLASSIFIÉ "C"**
- True Guy 1-4; Grace Renown 2-1; Doctor B 3-3; Patey Girl 4-2; Niger Patch 4-5; Darling Girl 6-5.
- Straight: \$8.35-15.35.
Parl Double: \$43.95.
Place: \$3.95-5.05-7.00-11.90.
Temps: 2.17-2.19 1-2.
- CLASSIFIÉ "D"**
- Manchester Belle 1-1; Patrick Mac 4-2; Morgandale Squire 3-2; Dave Adam 4-2; Jimmie Private 5-X.
- Straight: \$8.05-6.25.
Place: \$4.55-4.25-2.55-2.25-2.30.
Quinella: \$4.25-4.05.
Temps: 2.16-2.11.
- FREE FOR ALL**
- Josedale Scotland 1-1-1; Argot Dillon Mc 2-3-3; Billy Jane 3-4-4; Lady Josey Ritz 4-2-2.
- Straight: \$2.90-3.15-2.45.
Place: \$2.55-3.80-2.40-2.45-2.35-2.60.
Quinella: \$8.80.
Temps: 2.10-2.08-2.11.

Trois équipes en première place

TORONTO. — Trois équipes étaient, hier, sur un pied d'égalité en tête du tournoi pour le championnat de tennis interuniversitaire, pour la première fois dans l'histoire de ce tournoi.

L'Université de Montréal, l'Université de Toronto et l'Université McGill étaient en première place, ex-aequo, avec un total de 11 points. L'Université d'Ottawa, qui ne remporta pas un seul match au cours du tournoi a terminé quatrième.

L'égalité de quatre points a été créée dans le dernier match d'hier, alors que Raymond Pagé, de l'U. de M. a défait Redmond Quain de McGill 4-6, 6-3, 6-2.

McGill et Montréal ont défait des joueurs de Toronto et d'Ottawa dans des matches pour les titres individuels. Aujourd'hui, Hamilton Quain, de McGill rencontrera Pierre Lamoureux de l'U. de M. et le gagnant rencontrera Raymond Pagé, de l'U. de M., pour le championnat des simples. Pagé et Gilbert Rochon de Montréal rencontreront Peter Constable et Henri Dessaulles de McGill pour le championnat des doubles.

MOTS CROISÉS DE LA "PATRIE"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

HORIZONTALLEMENT

1 — Qui peut être admis.
2 — Récels nécessaires et obligatoires.
— Gros nuage — Pronom indéfini.

3 — Plancher de bois pour soutenir les tonneaux — Parfums.
4 — Marque le superlatif — Saison.
5 — Note — Qui ne peut se différencier.
6 — Surveiller étroitement — "Rot", renversé.
7 — Conjonction — Partie d'un mur — Dialecte du langage provençal.
8 — La ville des divorces — Le dernier repas du Christ avec ses disciples.
9 — Conjugaison — Conjonction — "Neuf", moins la dernière lettre.
10 — Enlève — Masse de pierre très dure.
11 — Rendre serein.

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER

S	A	U	G	R	E	N	U	I	T	E
A	R	M	E	T	U	R	N	E	P	
U	M	B	R	E	L	N	E			
V	E	R	E	T	I	L	L	E	I	
E	R	E	I	R	E	S	O	C		
G	S	I	R	E	I					
A	S	E	R	O	I	D	E			
R	O	I	T	E	L	E	T	E	T	
D	I	R	E	A	N	A				
E	R	E	U	A	M	I	E			
R	S	U	R	A	N	N	E	S		

VERTICALEMENT

- 1 — Four à plat.
2 — Rivière de France — Trois fois.
3 — Facile — Partie dure du corps humain.
4 — Usages, coutumes — Appuis.
5 — Du verbe rire — Voyelles jumelles.
6 — Grande pauvreté.
7 — Du verbe boire — Conjugaison — Exister.
8 — Ancienne forme de loup — Pronom indéfini — Idem.
9 — Omission volontaire.
10 — Camp, armée.
11 — Année — Faute dans un volume.

Course organisée par la Palestre

Pour la deuxième année consécutive, la Palestre Nationale organise une course à pied de 12 milles qui sera disputée samedi, le 27 octobre courant.

Le départ, pour cette importante épreuve, sera donné en face de la Palestre à deux heures de l'après-midi, et les coureurs arriveront devant le Centre Sportif de la rue Cherrier.

André Gougeon et Roland Bouffard sont les organisateurs de cette course qui est sanctionnée par l'AA.U. du Canada.

Pour informations: Normand Prescott, directeur des Sports de la Palestre Nationale à FR. 2166.

Beau geste de...

(Suite de la page 3)

de verser un boni si l'indice dépassait 185. Aux dernières statistiques, l'indice touchait 189.8. Il a été décidé hier en conséquence, malgré que les professeurs n'aient pas signé de convention collective, de leur accorder parité de traitement avec les professeurs de langue anglaise. MM. les Commissaires se prononceront définitivement sur le mode de paiement de ce boni de vie chère, à la fin du mois. Ce boni serait payé avec rétroactivité au temps où l'indice indiquait 185.

La Commission scolaire de Montréal soumettra un bill lors de la session provinciale dans lequel elle demandera: 1—des modifications aux règlements relatifs à la nomination de Commissaires de façon à assurer la continuité dans l'administration; 2—de n'être plus soumise au paiement de la taxe d'eau municipale selon la valeur immobilière mais qu'elle ne paie que pour l'eau dont elle se sert; 3—une modification dans le mandat des commissaires qui varierait de 2 à 6 ans, afin d'empêcher que tous ne deviennent démissionnaires en même temps; 4—la prolongation pour cinq ans de la taxe de vente d'un pour cent; 5—la permission de faire microfilmer ses archives

afin de se débarrasser de documents encombrants; 6—que les professeurs victimes d'accidents dans l'exercice de leurs fonctions soient indemnisés et que les maîtres devenus membres de la direction supérieure de la Commission puissent retirer les mêmes avantages que l'instituteur en service à l'école en ce qui a trait aux bénéfices pour maladie.

Le Club Richelieu-Montréal...

(Suite de la page 3)

Guertin parla du succès du dernier congrès de la Société Richelieu, tenu à Québec. "Ce fut formidable, dit-il. Il y avait une présence considérable de l'extérieur". M. Guertin fit l'éloge du "Foyer du pauvre", oeuvre de l'Archevêque de Montréal. Il décida que la quête du jour, recueillie parmi les membres du Club Richelieu-Montréal, accompagnés de leurs dames, à ce déjeuner mixte, sera versée à l'oeuvre du "Foyer du pauvre".

Déclaration...

(Suite de la page 3)

dée sur les vertus surnaturelles de justice et de charité, mais aussi sur l'action prudente, humble et persévérante de tous ceux qui acceptent de collaborer à la grâce de Dieu.

A l'issue de la réunion, on a procédé au choix d'un nouveau conseil d'administration. Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a été élu président; Son Exc Mgr J.-A. O'Sullivan, archevêque de Kingston, vice-président; et Son Exc. Mgr Michael O'Neill, archevêque de Regina, trésorier.

L'abbé Jean-Denis Cadieux, du diocèse de Valleyfield, Québec, a été choisi comme secrétaire général de langue française, succédant à Mgr Lucien Beaudoin, C.S., maintenant curé de Saint-Joseph de Hull.

● Certains indigènes des tribus africaines se font des onctions avec le gras des lions dans le dessein de s'imprégner de courage.

Moquin et Darnell feront face aux Masqués mercredi prochain

Le promoteur Eddie Quinn a annoncé, aujourd'hui, qu'il avait bâclé un combat par équipes entre le Masqué et son gérant contre Billy Darnell et Larry Moquin. On sait que Darnell a subi une défaite mercredi contre les Masqués alors que Manuel Cortez concéda la victoire aux deux lutteurs inconnus.

Immédiatement après le combat Darnell s'est présenté aux bureaux du promoteur pour lui demander un combat revanche. Il a cependant été forcé de se trouver un autre partenaire car Cortez a refusé d'accepter un tel combat à la suite de sa jambe qui le fait souffrir énormément. On sait que les Masqués se sont acharnés à la jambe droite de Cortez pendant plus de dix minutes avant de remporter la victoire.

Darnell, qui désire à tout prix prendre une revanche sur les Masqués, a donc demandé à Moquin de remplacer Cortez. Le canadien-français a premièrement refusé, ne voulant pas briser l'alliance qu'il a avec Yvon Robert. Moquin a toutefois révisé son jugement et il a accepté d'être le partenaire de Darnell.

On sait que Moquin a livré un furieux combat au Masqué il y a deux semaines et il a certains comptes à régler avec ce dernier. "Je saurai bien prendre ma revanche", a dit Larry.

Les Masqués qui sont fort confiants à la suite de leur victoire sur Darnell et Cortez mercredi dernier se proclament les champions dans les combats par équipes. "Nous formons indiscutablement la plus forte équipe de lutteurs", a dit le gérant. Moquin et Darnell n'auront pas

Le Garden de Boston achète les Bruins de Weston Adams

BOSTON, 12 — Les Bruins de Boston ont été vendus, hier, à la Boston Garden Corp. pour la somme de \$187,680. Weston W. Adams perd par le fait même la présidence du club de la ligue Nationale. La transaction a débuté il y a plusieurs mois, mais a été définitivement bâclée, hier après-midi seulement.

Adams, dont la famille a dirigé les destinées du club depuis 27 ans, cède sa place à Walter A. Brown comme président du club. Brown est président de la Boston Garden Corp.

Lors d'une réunion des actionnaires du Garden il a été décidé d'acheter 60 pour cent des parts des Bruins. Au cours d'une 2ème réunion pour les actionnaires des Bruins, Adams a résigné ses fonctions comme président et Brown a été élu directeur du club, puis président.

Les actionnaires du Garden obtiennent 16,320 des 27,000 parts des Bruins évaluées à \$12 l'unité.

Les actionnaires des Bruins ont jusqu'au 25 octobre pour vendre 60 pour cent des parts qu'ils détiennent. Si ce total n'est pas obtenu au 25 octobre, Adams, qui détient 51 pour cent des parts et le trésorier Ralph Burkard qui détient 8 pour cent des parts, combleront le déficit.

Arthur H. Ross, gérant général du club qui détient 22 pour cent des parts, conserve son poste. Son contrat expirera en 1953. Son salaire est de \$23,000 par année.

Lynn Patrick demeurera le pilote du club avec un salaire de \$12,000 par année. Adams demeurera l'un des actionnaires du club avec probablement 40 pour cent des parts. Adams est également le principal actionnaire dans le Garden Arena Corp. détenant 22 pour cent des parts.

Adams, en résignant, a déclaré qu'il croyait qu'il était dans les meilleurs intérêts du hockey que le club appartienne au Garden Arena Corp.

L'instigateur de la transaction a été Ross qui depuis 1941 tente de convaincre le Garden d'acheter le club. Il a repris les négociations en mars dernier et finalement toute l'affaire a été bâclée hier.

Brown a déjà eu l'intention d'a-

Retraite prochaine de Ray Robinson

WASHINGTON. — Sugar Ray Robinson, le champion mondial des poids moyens, a déclaré hier soir qu'il se prépare à se retirer de la boxe et à se lancer dans le théâtre.

Dans un interview à la radio, Robinson a déclaré que la boxe "est réellement sa ligne" mais qu'il songe maintenant à prendre sa retraite. Il a ajouté qu'il ne pouvait encore préciser encore la date exacte de sa retraite mais qu'il a déjà commencé à répéter un acte de chant et de danse qu'il se propose de porter sur la scène.

Sugar Ray a précisé qu'il a déjà reçu de nombreuses offres de plusieurs théâtres et cabarets américains, pour ses services comme chanteur et danseur.

Charles rencontrerait Marciano ou Joe Louis

NEW-YORK — Ezzard Charles, qui a bien commencé sa campagne de retour avant-hier en knock-outant Rex Layne, rencontrera probablement le vainqueur de l'important combat du 26 octobre prochain entre Joe Louis et Rocky Marciano au Madison Square Garden. Le matchmaker Al Weill de l'International Boxing Club croit qu'un tel match attirerait une très forte recette.

Le promoteur Jimmy Murray, de San-Francisco, a offert un match à Charles contre Clarence Henry pour le début du mois de décembre, mais l'ancien champion n'a pris aucune décision.

"J'ai eu un entretien avec Tom Tannas et Jake Mintz, les deux gérants de Charles, ce matin, à Pittsburgh", a dit Weill, aujourd'hui.

"Ils semblent être intéressés dans un combat contre le vainqueur du match Louis-Marciano. Ces deux gérants veulent que Charles soit actif d'ici la fin de l'année". On sait que ce boxeur de couleur doit rencontrer Joey Walcott dans un match pour le titre l'été prochain.

Charles a surpris les experts de la boxe en faisant preuve de beaucoup de puissance dans ses coups contre Layne, mercredi soir. Les experts soutiennent même que Charles pourrait triompher de Louis, Marciano ou de Walcott.

Ezzard a déçu au début de son dernier match, ayant manqué de précision dans ses coups, mais il a rapidement repris son aplomb. Il s'est montré très puissant à la fin du match, tout particulièrement durant les dixième et onzième rondes.

L'arbitre Buck McTiernan a arrêté le combat au bout de 2:32 minutes de la onzième ronde, après que Layne eut été envoyé au plancher deux fois.

Charles prétend qu'il a été plus puissant parce qu'il pesait 188 livres. Ce noir n'a jamais pesé un tel poids depuis ses débuts dans la boxe.

Les dirigeants de l'International Boxing Club tentent présentement d'organiser quatre combats qui seront présentés au Garden le mois prochain.

Demain soir à l'aréna St-Nicholas Chico Vejar devrait l'emporter sur Lou Volpe. Vejar a subi sa première défaite en 33 combats professionnels le 21 septembre dernier alors qu'il a été battu par décision partagée par Eddie Compo. Le jeune Volpe a gagné 13 de ses 14 combats professionnels.

Zulueta n'a jamais été envoyé au plancher en 53 combats

Orlando Zulueta qui rencontrera Armand Savoie au Forum, lundi soir, dans un combat de dix rondes, a été le premier boxeur étranger à faire son apparition à Montréal, hier. Le champion poids-léger du Cuba s'est déclaré confiant de continuer sa belle poussée contre Savoie qui a décroché le championnat canadien récemment en battant Solly Cantor par décision.

Zulueta, âgé de vingt-trois ans, a pris les choses aisément à son arrivée à Montréal. Il ne s'est contenté que de faire de légers exercices. Son entraîneur a toutefois déclaré qu'il boxera aujourd'hui, demain et dimanche. "Orlando est déjà en parfaite condition", a dit Gross. "Il pèse présentement 133 livres et je crois sincèrement qu'il créera une belle impression à ses débuts à Montréal", a-t-il ajouté.

Zulueta possède une vaste expérience dans les rangs professionnels malgré son jeune âge. S'exprimant en anglais, il a déclaré que les deux combats les plus furieux qu'il ait disputés ont été contre le champion poids-plume, Sandy Saddler. "Il m'a battu deux fois, mais il n'a pu m'envoyer au plancher", a-t-il déclaré. "J'aimerais

Les Alouettes seront au complet contre Hamilton

Les Alouettes, qui ont repris confiance depuis qu'ils ont appris que George Ratterman sera de retour dans l'alignement pour la partie contre les Tiger-Cats de Hamilton dimanche prochain, espèrent imiter l'exploit des Giants de New-York et venir de loin en arrière pour s'assurer une place dans les éliminatoires pour le championnat du Big Four.

"Je sais que nos chances sont très faibles, a dit l'instructeur Lew Hayman, mais nous n'avons pas encore abandonné tout espoir. Les surprises ont été nombreuses dans les sports en général cette saison, et les Alouettes, avec un peu de chance, pourraient fort bien accomplir ce qui semble aujourd'hui impossible. Nous nous sommes tirés d'autres situations critiques avant ceci".

L'optimisme a grandi dans le camp des Alouettes lorsqu'on a appris que Rod Pantages reviendra lui aussi au jeu dimanche prochain. Tout comme Ratterman, Pantages est resté au repos lorsque les Alouettes ont joué contre Ot-

ta à battre, a déclaré Hayman. Notre club est dangereux, et je suis convaincu que nous causerons des sur-



GEORGE RATTERMAN

prises à beaucoup de monde avant la fin de la saison".

Après leur joute contre Hamilton dimanche, les Alouettes joueront trois fois de suite contre les Argonauts de Toronto, qu'ils ont déjà battus deux fois cette saison.

Les Tiger-Cats n'auront rien à perdre dimanche. Ils sont sur un pied d'égalité avec Ottawa en première place, et ils batailleront pour terminer la saison en tête du peloton. Les Rough Riders joueront contre Toronto samedi.

Tip Logan et Hal Waggoner, les deux premiers compteurs du Big Four, seront dans l'alignement des Tiger-Cats, de même que Bernie Custis, l'habile passeur de l'Université de Syracuse. Les Tiger-Cats seront au complet dimanche.



JOHNNY NEWMAN

tawa lundi. Johnny Newman sera aussi prêt à jouer en dépit d'un "charley-horse".

"Chaque club du Big Four constatera que nous sommes difficiles

bien le rencontrer une autre fois. Je sais qu'il a ralenti depuis un an. Quant à moi, je me suis amélioré et je crois sincèrement que je pourrais le battre".

Depuis ses débuts professionnels, Zulueta a livré cinquante-trois combats et il a subi seulement dix défaites. Il se vante de n'avoir jamais été envoyé au plancher. "Et je doute fort que Savoie puisse accomplir cet exploit", a-t-il ajouté.

Zulueta est une forte attraction aux Etats-Unis. On a révélé que lors du deuxième combat qu'il a livré à Cleveland contre Saddler les recettes avaient été de \$180,000. On a laissé entendre que son style ressemble énormément à celui de Kid Gavilan, le champion mi-moyen du monde.

Les experts de boxe de New-York qui ont déjà vu Zulueta à l'oeuvre prétendent que celui-ci donnera une leçon de boxe à Armand Savoie lundi soir au Forum. Ils le favorisent pour l'emporter par décision.

Savoie s'est encore entraîné à la Palestre Nationale hier après-midi et il a créé une belle impression.

A Québec, on rapporte que Fernando Gagnon, le champion poids-coq du Canada, affiche une tenue impressionnante à l'entraînement. Le Québécois s'attaquera au Porto-Ricain, James Wabington, dans un autre combat de dix rondes.

Un autre combat qui suscite beaucoup d'intérêt est celui qui opposera Noël Paquette à Aimé Gauthier. On est porté à se demander si Gauthier pourra résister aux attaques du jeune Paquette, qui s'est sensiblement amélioré depuis ses débuts professionnels.

Bryant Kelly, qui a décisivement battu Aimé Gauthier ici le mois dernier, tentera de continuer sa belle poussée alors qu'il rencontrera Eugène Lianis, de New-York. Dans un autre match, Roger Bergeron fera face à Gene Poirier, de Niagara Falls.

VIE AU GRAND AIR

Plus agréable maintenant dans sa splendeur automnale

AUSABLE CHASM



★ FAITES-Y UNE HALTE LORS DE VOS VACANCES

Et admirez l'une des merveilles du monde. Un abîme mystérieux, profond, sans terre — avec cavernes, formations tumultueuses et étranges — couronné par une randonnée en chaudière à travers les rapides et le grand torrent.

Lors de votre voyage aux Adirondacks, route 9, E.U. — près de Plattsburgh et du Lac Champlain. Plus de 100,000 visiteurs annuellement.

(Argent canadien accepté au pay) Four voyage quotidien en autobus, téléphone à Greyhound University 6-3441 ou écrivez pour un catalogue gratuit à AUSABLE CHASM CO., Ausable Chasm, N.Y.

Stengel gardera son poste.— Changements chez les Yanks

NEW-YORK, 12 — En dépit des rumeurs voulant que Casey Stengel se retire du baseball, on a appris, hier, que cet habile pilote sera de nouveau à la tête des Yankees de New-York l'an prochain. Depuis les trois dernières saisons, sous la gérance de Stengel, les Bombardiers du Bronx, ont remporté le championnat mondial à trois reprises. Son travail demeurera inoubliable dans les annales de cette équipe de New-York.

Non seulement Stengel n'a pas l'intention de prendre sa retraite, mais il projette déjà d'effectuer des chambardements d'importance chez ses Yankees pour l'an prochain. La première question que se



JOE DIMAGGIO

posera Stengel est la suivante: "Est-ce que Joe DiMaggio jouera? Ce dernier, l'un des plus grands joueurs de tous les temps dans le baseball majeur, ne sait pas encore s'il prendra sa retraite.

"Je n'ose rien dire à ce sujet", a mentionné DiMaggio. "Je prendrai une décision au cours de la saison estivale". DiMaggio recevra un autre salaire imposant s'il désire jouer de nouveau. Cette saison, il a gagné \$100,000 pour s'aligner avec les New-yorkais, bien qu'il n'ait pas connu une trop bonne saison.

Les Yankees ne peuvent diminuer son salaire de plus de 25%. Ce qui veut dire que DiMaggio est assuré d'un montant de \$75,000 pour 1952. L'on doute beaucoup que les Yankees l'échangent, car aucun autre club des grandes lagues n'est intéressé à l'aligner moyennant \$75,000 au minimum. Les Yankees pourraient le congédier. Or, DiMaggio deviendrait agent-libre. Advenant qu'il cesse de jouer, DiMaggio pourrait vraisemblablement demeurer dans l'organisation des Yankees, à titre d'instructeur ou encore membre du comité exécutif.

Il n'est pas impossible également qu'il soit approché pour devenir commentateur sportif. A tout événement, son sort ne sera pas décidé avant le printemps prochain. Deux autres vétérans joueurs susceptibles d'être remerciés de leurs services sont Johnny Mize et Johnny Hopp. Le gros Mize ne figurera pas probablement dans le plan de reconstruction des Yankees. Son successeur est déjà connu. Il s'agit de Joe Collins qui se tire admirablement bien d'affaires au coussin initial.

Le docteur Bobby Brown ne demeurera pas avec le club. Il sera dans les forces armées américaines bientôt. Stengel n'est pas sans réaliser qu'il se doit de renforcer son personnel de lanceurs. Evidemment son trio formé de Vic Raschi, Allie Reynolds et Ed Lopat devrait causer plusieurs ennuis à l'adversaire l'été prochain, mais ces trois artilleurs dépassent chacun la trentaine et on peut s'attendre à ce que leur rendement ne soit plus le même.

Quatre lanceurs seront échangés ou vendus. Le premier du groupe sera le droitier Spec Shea. Les autres seront probablement Johnny Sain, Art Schallock, Bobby Hogue et peut-être Stubby Overmire et Bob Kuzava. Ces deux derniers ont des chances de demeurer avec les Yanks, car ils sont gauchers.

RIZZUTO ENCORE LA!

Phil Rizzuto sera encore à son poste pour former le noyau du

champ intérieur des champions du monde. Rizzuto est indispensable. Il l'a encore prouvé au cours de la série mondiale, à un tel point que Léo Durocher, gérant des Giants de New-York, a déclaré que Rizzuto était supérieur à un pro. Durant les six joutes de la dernière classique, il a été le meilleur cogneur des joueurs réguliers des Yanks avec une moyenne de .320 au bâton.

Rizzuto rendra encore de précieux services aux Bombardiers du Bronx. Ces derniers seront en quête de leur 4e championnat consécutif l'an prochain, et Stengel n'est pas sans savoir que pour atteindre un tel objectif, il lui faudra aligner de nouveaux joueurs, capables d'imiter le magnifique travail de Mickey Mantle, Tom Morgan et Gil McDougald.



GIL McDOUGALD est accueilli par un "comité de réception" composé de Yogi Berra (No 8), Johnny Mize (36), et la mascotte des Yankees, après avoir frappé un coup de circuit avec les buts remplis dans la cinquième partie de la Série Mondiale contre les Giants. McDougald est le troisième joueur à réussir cet exploit dans la classique. Le receveur des Giants est Wes Westrum.

Détroit blanchit Boston 1-0 grâce au but de Glen Skov

DETROIT, 12 — (P.A.) — Les Red Wings de Détroit ont bien commencé la défense de leur championnat de la ligue Nationale en blanchissant les Bruins de Boston 1-0 ici, hier soir, dans la première joute de la nouvelle saison. Une foule de 10,744 personnes a assisté à la partie.

Les Red Wings ont profité d'une punition décernée à Lorne Ferguson pour compter le premier but de la joute, qui devait être le point vainqueur. Skov s'empara du retour du lancer de Lindsay pour déjouer Jim Henry au bout de 6:49 minutes. Henry, qui faisait ses débuts avec les Bruins de Boston, a brillé d'un vif éclat dans ses filets durant cette joute et n'eut été de sa brillante tenue le compte aurait été plus élevé.

Les Bruins ont semblé désorganisés à l'attaque et n'ont obtenu que 13 lancers contre Sawchuk, qui a aussi brillé dans ses filets à certaines occasions pour conserver son blanchissage.

Les Red Wings, qui ont été éliminés par les Canadiens l'an dernier, ont impressionné par leur mise en échec lorsqu'ils étaient à cours d'un homme.

BUT DE SKOV

Terry Samchuk a été très rapide pour bloquer un lancer de Brown dans la première minute de jeu. Les Red Wings ont profité de l'avantage d'un homme au bout de 6:49 minutes pour prendre une avance de 1 à 0. Skov s'empara du retour de Lindsay pour déjouer Henry alors que Ferguson purgeait une punition mineure.

Henry a été solide par la suite pour bloquer cinq durs lancers durant l'absence de Ferguson. Vers la fin de la période les Bruins ont manqué une belle chance d'égaliser le compte alors que le vétéran Milt Schmidt lança sur le poteau des buts.

Les Red Wings se sont portés à l'attaque dès le début de la 2e période, mais Henry était à son meilleur dans les filets des Bruins. Il a brillé d'un vif éclat sur un lancer d'Abel puis devant Lindsay qui en a pris le retour.

Les Bruins ont tenté d'égaliser le compte mais sans succès. Sawchuk a fait un brillant arrêt devant Ferguson. La ligne formée de Howe, Abel et Lindsay a déclenché une furieuse attaque mais Henry était toujours à la hauteur de sa position.

Laycoe a été puni mais les Red Wings furent impuissants. Ils n'ont

obtenu que deux lancers durant son absence. Les Bruins furent aussi incapables de compter lorsque Woit fut puni. Le jeu a ensuite été monotone vers la fin de la période.

Les Red Wings débutèrent avec un jeu défensif à la 3e période. Ted Lindsay fut toutefois puni au bout de 6:07 minutes mais les Bruins ont été impuissants à égaliser le compte encore une fois. Les Bruins étaient complètement désorganisés et ne réussirent aucun lancer sur Sawchuk que les Red Wings obtinrent deux lancers contre Henry.

Le vétéran Milt Schmidt a reçu une punition de mauvaise conduite vers le milieu de la période pour avoir frappé sur la clôture. Il fut rejoint au cachot quelques minutes plus tard par J. Wilson qui fut puni pour avoir fait trébucher. Les Bruins ne furent pas menaçants durant l'absence de Wilson. Sawchuk brilla ensuite devant Quackenbush, qui décocha un foudroyant lancer de la ligne bleue. Laycoe fut puni pour la deuxième fois, mais Henry brilla d'un vif éclat dans ses filets pour empêcher les Red Wings de prendre une avance plus considérable.

DETROIT. — Buts: Sawchuk; défenses: Kelly, Reise; centre: Abel; ailes: Lindsay, Howe. Subs.: Goldham, Woit, Wilson, J. Wilson, Glover, Pronovost.

BOSTON. — Buts: Henry; défenses: Quackenbush, Kyle; centre: Schmidt; ailes: Brown, Peirson. Subs.: Sanford, Henderson, Fisher, Laycoe, Sullivan, Dumart, Lund, Barry, Kryzanowski, Ferguson.

Arbitres: EIM Chadwick; Juges des lignes: George Hayes et Sam Babcock.

Première période

1—Détroit: Skov (Abel, Lindsty) 6:49

Pun.: Ferguson.

Deuxième période

Pas de point.

Pun.: Laycoe, Woit.

Troisième période

Pas de point.

Pun.: Lindsay, Schmidt, J. Wilson, Laycoe, Sanford.

Garver aurait été vendu aux Yankees

NEW-YORK, 12. — Le Daily Mirror de New-York rapporte qu'il a appris que les Yankees de New-York avaient fait l'acquisition de

Ned Garver, qui a gagné 20 parties avec les Browns de St-Louis.

Ce journal a dit que la nouvelle sera annoncée avant le prochain congrès de baseball qui aura lieu à New-York au mois de décembre.

La nouvelle dit que les Yankees donneraient \$50,000 plus cinq joueurs aux Browns pour Garver. Jerry Coleman serait l'un des cinq joueurs qui passeraient au St-Louis.

Perreault, Pepin, avec Providence

TROIS-RIVIERES, 12. — Le gardien de buts Robert (Miche) Perreault et l'ailier René Pepin, deux anciens joueurs des Reds de Trois-Rivières, ont signé leur contrat avec les Reds de Providence, de la ligue Américaine, hier.

Pepin devait jouer avec le Saint-François de Sherbrooke dans la ligue Québec Senior, mais il a causé une telle impression à l'entraînement que les Reds ont décidé de lui offrir un contrat.

On a aussi appris hier que Paul Saindon, un autre ancien portecouleurs du club Trois-Rivières, jouera avec les Braves de Valleyfield cette saison. Saindon était avec les Reds de Providence la saison dernière.

McGill joue à Kingston demain

Les Redmen de McGill, qui ont marqué leur début au cours des deux dernières saisons dans la Ligue de football Interuniversitaire par des victoires, ne sont-ils aucunement découragés de la défaite de 15 à 7 qu'ils ont encaissée aux mains des Blues de Varsity, samedi dernier, au stadium Molson.

D'ailleurs, l'instructeur Vic Obeck ne s'attendait pas à une victoire. La tenue de ses Redmen contre le Varsity lui a fourni l'occasion d'avoir une excellente idée de la puissance du club McGill. Durant la moitié de la partie, les Redmen ont eu le meilleur sur le Varsity. Les Redmen ont toutefois faibli dans les deux derniers quarts.

Les blessés sont assez nombreux dans le camp des Redmen. Lionel Quinn, victime d'une blessure à l'épaule, ne pourra jouer avant une dizaine de jours. Haskell Blauer et Jim Miller subissent des traitements à une jambe, mais ils seront en mesure de jouer dans la prochaine partie du McGill contre Gaels de l'Université Queen's de Kingston, demain, à Kingston.

Avec le retour probable de Blauer et Miller au jeu, Vic Obeck est confiant de voir ses Redmen s'assurer leur première victoire de la saison 1951.

Chicago achète Marvin Grissom

CHICAGO, 12. — (P.A.) — Les White Sox de Chicago, de la Ligue de baseball Américaine, ont effectué une importante transaction hier, impliquant quatre joueurs.

Le gérant général Frank Lane a déclaré que les White Sox avaient obtenu Marv Grissom et Hector Brown des Rainiers de Seattle en échange des lanceurs Marv Rotblatt, Jerome Dahlke, Dick Duffy et Bill Fischer et de l'arrêt-court Jim Baumer.

Grissom, un lanceur droitier, est âgé de 33 ans. Il a gagné 20 parties et subi 11 revers pour égaliser le record du plus grand nombre de triomphes remportés en une saison dans la Ligue de la Côte du Pacifique.

Brown, âgé de 27 ans, a remporté 6 victoires et encaissé une demi-douzaine d'échecs.

Assemblée des escrimeurs le 25

L'assemblée annuelle de l'Association d'Escrime de la province de Québec aura lieu le jeudi 25 octobre à la salle Wellington, du Y. M.C., 1441, rue Drummond. Les intéressés sont priés d'y assister sans autre invitation. L'assemblée commencera à 8 h. 30.

RYE WHISKY

Canada's Finest

Canadien Harwood's



Chez tous les vendeurs d'un océan à l'autre... où que vous soyez... au club ou au salon-bar... demandez toujours le whisky Harwood's!

Distilled and Bottled Under Government Supervision by Duncan Harwood & Co. Ltd. Vancouver, British Columbia, Canada

Canadien défait Chicago 4-2; Geoffrion compte deux buts

(par PHIL SEGUIN)

Les Canadiens ont justifié l'optimisme de leur instructeur Dick Irvin, hier soir, lorsqu'ils ont disposé des Black Hawks de Chicago 4-2 dans la première joute de la saison 1951-52. Une foule de 14,100 spectateurs a assisté à la partie au Forum, et les fervents sont retournés chez eux satisfaits du début prometteur du Tricolore.

Apparemment en meilleure condition, les Canadiens ont patiné avec plus de rapidité que les Black Hawks, ils ont montré plus de cohésion et plus de précision dans leurs lancers sur les buts. Harry Lumley, l'habile gardien



Bernard GEOFFRION

de buts des Black Hawks, a évité une défaite plus humiliante aux siens, exécutant 38 arrêts au cours de la soirée. Il n'a eu aucune chance d'arrêter les quatre coups qui l'ont déjoué.

A l'autre bout de la glace, Gerry McNeil a été moins occupé, mais il a dû se surpasser dans la deuxième période lorsque les Hawks ont attaqué avec énergie. Les deux buts des Hawks ont été le résultat de négligences de la part de la défense des Canadiens, qui ont souvent redonné la rondelle aux adversaires en tentant de débarrasser son territoire.

Bernard Geoffrion a compté deux des quatre buts des Canadiens, mais il a avoué lui-même après la partie qu'il avait été chanceux. "J'ai mal joué, a dit "Boum Boum", jusqu'à la troisième période, et j'ai été chanceux. Je n'ai eu qu'à pousser la rondelle dans le filet vide pour compter mon premier point, et mon second a été compté sur un lancer de loin qui a frappé un joueur des Hawks pour ricocher dans le filet".

Maurice Richard a compté le premier but de la partie et Bud MacPherson, le grand joueur de

défense, a obtenu l'autre. L'an dernier, les Canadiens avaient joué une douzaine de parties avant qu'un de leurs joueurs de défense ne compte un but. Elmer Lach a mérité une paire d'assistes, de même que Bert Olmstead.

Les Canadiens ont dominé complètement dans la première période, durant laquelle les Hawks n'ont réussi que trois lancers sur McNeil.

RICHARD A LE PREMIER
La partie dura depuis moins de deux minutes lorsque Richard, que les Hawks ont oublié de "couvrir" devant le filet, a reçu la passe de Lach pour compter facilement.

Les joueurs du Tricolore ont menacé constamment pendant le reste de la période, mais Lumley a été à la hauteur de la situation, exécutant plusieurs arrêts difficiles aux dépens de Dick Gamble, Paul Meger, Richard et Doug Harvey. Celui-ci a réussi une course de toute la longueur de la patinoire pour arriver seul devant Lumley, qui a plongé pour arrêter le caoutchouc.

Les Black Hawks ont montré plus d'aplomb dans la deuxième période, mais ils n'ont pu trouver de faiblesse à McNeil. Après six minutes de jeu, MacPherson a porté le compte à 2-0, recevant une passe de Lach après une mise au jeu dans le territoire de Chicago pour lancer de loin un coup que Lumley, dont la vue était obstruée, a vu arriver trop tard.

Les Hawks auraient peut-être eu plus de succès s'ils avaient lancé avec plus de précision durant cet engagement. Ils ont manqué plusieurs occasions de compter lorsqu'ils ont lincé à côté alors qu'ils semblaient avoir McNeil à leur merci. Pete Babando, par exemple, a obtenu quatre lancers en moins d'une minute au début de la période mais il n'a dirigé qu'un seul lancer sur le filet et McNeil l'a bloqué.

offensive au début de la troisième période, et Geoffrion a compté son premier but après trois minutes et demie. Lumley a dû laisser son filet vide pour arrêter un dur coup de Paul Masnick, et Geoffrion est arrivé en vitesse pour glisser le caoutchouc dans la cage.

Une minute plus tard, Roy Conacher a réussi à déjouer McNeil avec l'aide de Doug Bentley et Gus Bodnar, mais au milieu de la période, Geoffrion a compté de

nouveau, pendant une punition à Clare Martin. Il restait un peu plus d'une minute de jeu lorsque Bill Mosienko a reçu une passe de Bentley pour déjouer McNeil à son tour.

LES JEUNES SE DISTINGUENT

Les jeunes des Canadiens ont causé une excellente impression Gamble en particulier s'est révélé rapide patineur et aurait mérité une couple de buts. Avec Jerry Couture et Kenny Mosdell il a formé une ligne d'avants qui rendra de bons services au club.

La "Kid-line", formée de Geoffrion, Masnick et Meger, a aussi fait ses preuves, quoique, à certains moments, les joueurs plus expérimentés des Hawks qui lui étaient opposés les aient fait paraître plutôt mal. Ce trio s'améliorera à mesure que la saison s'avancera.

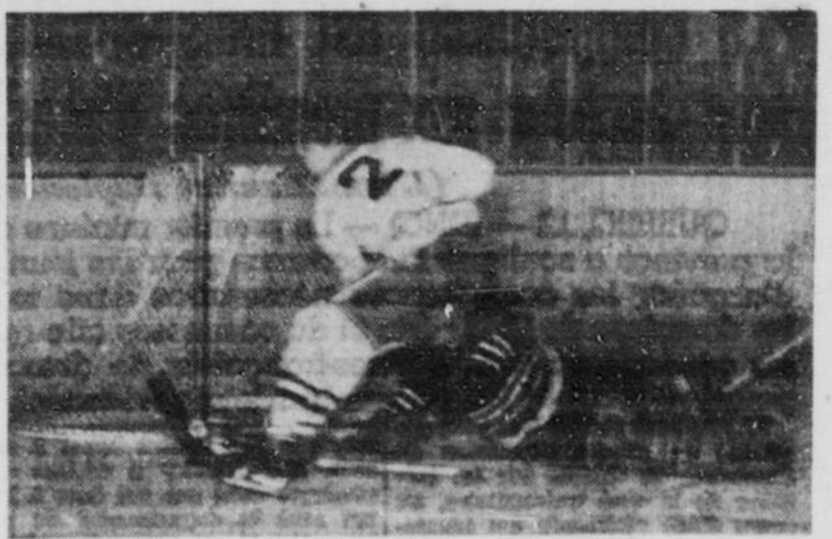
Richard, Lach et Olmstead sont toujours aussi formidables que l'an dernier. Billy Reay et Floyd Curry n'ont été employés que pour tuer le temps durant les punitions et se sont bien acquittés de leur tâche.

Emile Bouchard et Harvey ont été les meilleurs à la défense, mais l'arrière-garde a commis souvent des imprudences qui auraient pu profiter à un club plus puissant que les Hawks. Harvey a joué avec un entrain remarquable et s'il maintient cette allure, il justifiera enfin tout ce qu'on a dit de lui.

McNeil a joué une bonne partie dans les buts. Il n'a pas été en danger trop souvent, mais il a quand même dû réussir plusieurs arrêts difficiles.

Chez les Hawks, à l'exception de Lumley, personne ne s'est distingué beaucoup. Jack Stewart a ralenti à la défense, mais il est encore difficile à déjouer. La défense des Hawks paraît plus solide que l'an dernier, mais l'offensive ne semble pas trop formidable. Les vétérans Bentley, Mosienko, Roy Conacher et Babando ont été les plus dangereux des Hawks à l'attaque.

Les Canadiens joueront leur deuxième partie contre Boston demain soir au Forum... Roy Conacher et Mosienko portaient des casques protecteurs... Tous deux ont été blessés à la tête dans une joute-exhibition mercredi soir à Belleville... La foule a hué lorsque



(Photo Jacques Doyon—La Patrie)

Harry Lumley, étendu devant son filet, dans l'exécutable un arrêt miraculeux aux dépens de Doug Harvey, vers la première période. On peut voir la rondelle sur la palette du bâton de Lumley. Harvey a réussi une course de toute la longueur de la patinoire avant de faire ce lancer.

Gravel a puni Richard pour avoir retenu la rondelle dans sa main à la troisième période... Les amateurs avaient sans doute oublié le nouveau règlement qui prévoit une punition pour cette infraction... Le but de MacPherson est le premier de sa carrière dans la N.H.L... Roy Conacher a joué 316 parties consécutives dans la N.H.L... Baldy MacKay, Ross Lowe et Johnny McCormack n'étaient pas en uniforme pour les Canadiens... Richard a maintenant 293 buts à son crédit...

CHICAGO—Buts: Lumley; défenses: Stewart, Dewsbury Martin et Raglan; avants: Gee, Peters, Guidolin, Bentley, Mosienko, R. Conacher, Babando, J. Conacher, Bodnar et McPadden.

CANADIENS — Buts: McNeil; défenses: Bouchard, Johnson, Hurvy et MacPherson; avants: Lach, Richard, Olmstead, Geoffrion, Curry, Gamble, Couture, Reay, Mosdell, Meger et Masnick.

Arbitre: Geo. Gravel; juges des lignes: Bill Morrison et Doug Davies.

Première période

1—Canadiens: Richard 1.29
(Lach et Olmstead)
Pun.: Babando, Harvey, Raglan et Harvey.

Deuxième période

2—Canadiens: MacPherson (Lach) 6.00
Aucune punition.

Troisième période

3—Canadiens: Geoffrion (Masnick et Meger) 3.34
4—Chicago: R. Conacher (Bentley et Bodnar) 4.47
5—Canadiens: Geoffrion (Olmstead) 11.07
6—Chicago: Mosienko (Bentley) 18.40
Pun.: Fogolin, Richard, Martin et Richard.

Un scandale de hockey à Kingston

KINGSTON. — Un scandale qui couvait depuis sept mois a éclaté au grand public hier soir alors que 16 hommes, formant une équipe de hockey, ont été formellement accusés d'être impliqués dans une sale affaire de truquage. Lorsque tout se fut calmé, une équipe complète de calibre senior "B" a été rayée des cadres du hockey, le jour même où la saison 1951-52 débute.

Accusés d'avoir truqué une série de quatre joutes contre Peterborough l'an dernier, le gérant et l'instructeur des Nylons de Kingston ont été suspendus du hockey pour le reste de leur vie par l'Ontario Hockey Association. D. L. McKnight et George Patterson sont les deux hommes suspendus à perpétuité. Deux joueurs des Nylons ont été suspendus pour deux ans et 12 autres ont été écopés d'une suspension d'une année. Deux autres joueurs ont été exonérés parce qu'il a été prouvé qu'ils n'ont pas assisté à l'assemblée au cours de laquelle il a été décidé que la série serait "arrangée".

Il se peut que cette cause ait des répercussions devant les tribunaux civils et criminels.

Perreault jouera pour Providence

GRAND'MERE. — Terry Reardon, coach des Reds de Providence, a annoncé hier soir que Robert Perreault, ex-cerbère des Reds des Trois-Rivières de la ligue Junior avait signé un contrat professionnel. Perreault sera le cerbère régulier du Providence, George Duffy, publiciste du club Providence, a laissé sous-entendre que Reardon était fort intéressé en René Pepin, qui portait les couleurs des Reds des Trois-Rivières l'an passé.



HIER
LIGUE NATIONALE
Canadiens 4, Chicago 2
Detroit 1, Boston 0

CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	C	P	P	P	P
Canadiens	1	1	0	0	4	2	2			
Toronto	1	1	0	0	1	0	2			
Rangers	0	0	0	0	0	0	0			
Chicago	1	0	1	0	2	4	0			
Boston	1	0	1	0	0	1	0			

Ouverture de la ligue Laurentienne

La ligue de hockey Laurentienne junior "B" du président Roger Prud'homme inaugurera, demain soir, à l'aréna Saint-Laurent, sa sixième saison, alors que deux joutes seront à l'affiche.

Cet important circuit junior "B" présentera cette saison un programme double à tous les samedis. A l'occasion de l'ouverture demain l'hon. juge Fontaine mettra la rondelle au jeu. Il sera accompagné de M. Léopold Gauvreau, le fondateur de ce circuit.

Dans la première partie, les Loirs St-Vincent-Ferrier et le club de la Police Juvenile — deux nouveaux clubs admis dans les cadres de cette ligue — se feront la lutte. La deuxième partie mettra aux prises le Cinderella, champion de l'an dernier, et le St-Philippe.

Millar engagé

SHAWINIGAN. — Les Cataractes de Shawinigan ont annoncé hier que le cerbère Al Millar, le joueur de défense Ted Hodgson, les avants Mell Reid et Georges Ouellette avaient signé leur contrat avec Don Penniston. Shawinigan a maintenant 15 joueurs sous contrat. Les autres sont Jack Bowness, Lloyd Hinchberger, Spike Laliberté, Marius Gréseau, Ralph Buchanan, Rom Rohner, Lyle Wiseman, Jack Taylor, Erwin Grosse, Leo Haley, Sam Mulholland.

● L'île portugaise de Macao, en Chine, a une population de 150,000 habitants sur une étendue de seulement sept milles carrés.



(Photo Jacques Doyon—La Patrie)

Les Canadiens ont commencé leur saison de brillante façon hier soir, battant les Black Hawks de Chicago 4-2 devant 14,100 personnes au Forum. Ici, Maurice Richard (No 9) vient de compter le premier point de la partie dans la deuxième minute de jeu. Bep Guidolin est à gauche de Richard, après avoir tenté vainement de mettre Maurice en échec. Jimmy Peters et Jack Stewart sont à l'arrièreplan, et Lumley, accroupi devant ses buts est caché par Guidolin.

FORUM
Samedi, 13 octobre, à 8.15 p.m.
Ligue Nationale de Hockey

BOSTON
vs
CANADIENS

Sièges à \$1.50 dans la section Terrasse en vente à 10 h. samedi matin.
Entrée générale: \$1.50 - \$1.25

"La compétence est indispensable pour accéder aux premières places"

(L'hon. Maurice Duplessis)

QUEBEC, 12 — (DNC) — Le premier ministre de la province a souligné l'importance pour les jeunes d'acquérir les compétences nécessaires dans tous les domaines de l'industrie et du commerce afin que les générations canadiennes-françaises de demain puissent occuper les places qui leur reviennent.

M. Duplessis parlait à la pose angulaire de l'École supérieure de Commerce de Québec sur les terrains de la Cité universitaire, au cours d'une cérémonie qui réunissait l'élite intellectuelle de la vieille capitale.

M. Duplessis a été présenté par le recteur de Laval, Mgr Ferdinand Vandry, qui a loué l'aide du gouvernement à l'endroit de la grande université québécoise.

DOCTORATS

Cette manifestation a été marquée par la présentation de trois doctorats d'honneur. L'un a été conféré à l'hon. Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, comptable agrégé de sa profession et l'un des artisans de notre expansion industrielle, un autre à M. Edouard Simard, président des Marine Industries, de Sorel, et le troisième au R. F. Palasis, fondateur de l'École supérieure de Commerce, et dont le rêve de voir cette institution s'agrandir se réalise par le projet qu'appuie le gouvernement de la province.

Après la remise des doctorats, M. Duplessis s'est emparé d'une truelle pour poser du béton autour de la pierre angulaire de la nouvelle école, en présence d'une foule d'invités au nombre desquels on remarquait MM. Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie, Onésime Gagnon, trésorier provincial, John-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts, Antoine Rivard, Solliciteur général, et Gérard Martineau, conseiller législatif, ainsi qu'un grand nombre de députés et d'échevins de la ville de Québec, des professeurs de Laval, Me André Taschereau, qui représentait le premier ministre St-Laurent, etc.

\$600,000 DU QUEBEC

Le gouvernement de la province a versé une souscription de \$600,000 pour la future école de commerce, et la ville de Québec, \$300,000. Une campagne de souscription dans le public a rapporté la somme de \$546,592.75.

Mgr Vandry a saisi cette opportunité pour louer sans réserve l'aide que le gouvernement de l'Union nationale a apportée à l'université Laval, et d'une façon générale à l'éducation dans la province. Il a remercié le premier ministre de son attitude sympathique chaque

fois que l'on a fait appel à son aide. Mgr Vandry a déclaré que plusieurs dons ont été faits à Laval sans la connaissance du public et qu'il est bon qu'un témoignage de gratitude soit rendu à qui de droit pour cette aide.

OUTILLAGE INDISPENSABLE

Le premier ministre, au début de ses remarques, fit observer que l'on n'a pas attaché suffisamment d'importance, dans le passé, aux perspectives qu'une école de commerce offre pour des carrières bien rémunérées.

"Une école de commerce, une école des mines et une école forestière", a-t-il déclaré, "forment l'outillage dont la province de Québec a besoin pour continuer dans la voie de son développement actuel. Nous vivons dans un monde de concurrence, ce qui veut dire que ceux qui veulent arriver aux premiers postes doivent avoir la compétence nécessaire. Des institutions comme cette trinité d'écoles sont là pour fournir aux jeunes les moyens d'atteindre aux premiers postes. Les jeunes ont tous les avantages aujourd'hui, ce qui leur impose le devoir de faire fructifier les dons que la Providence leur a donnés".

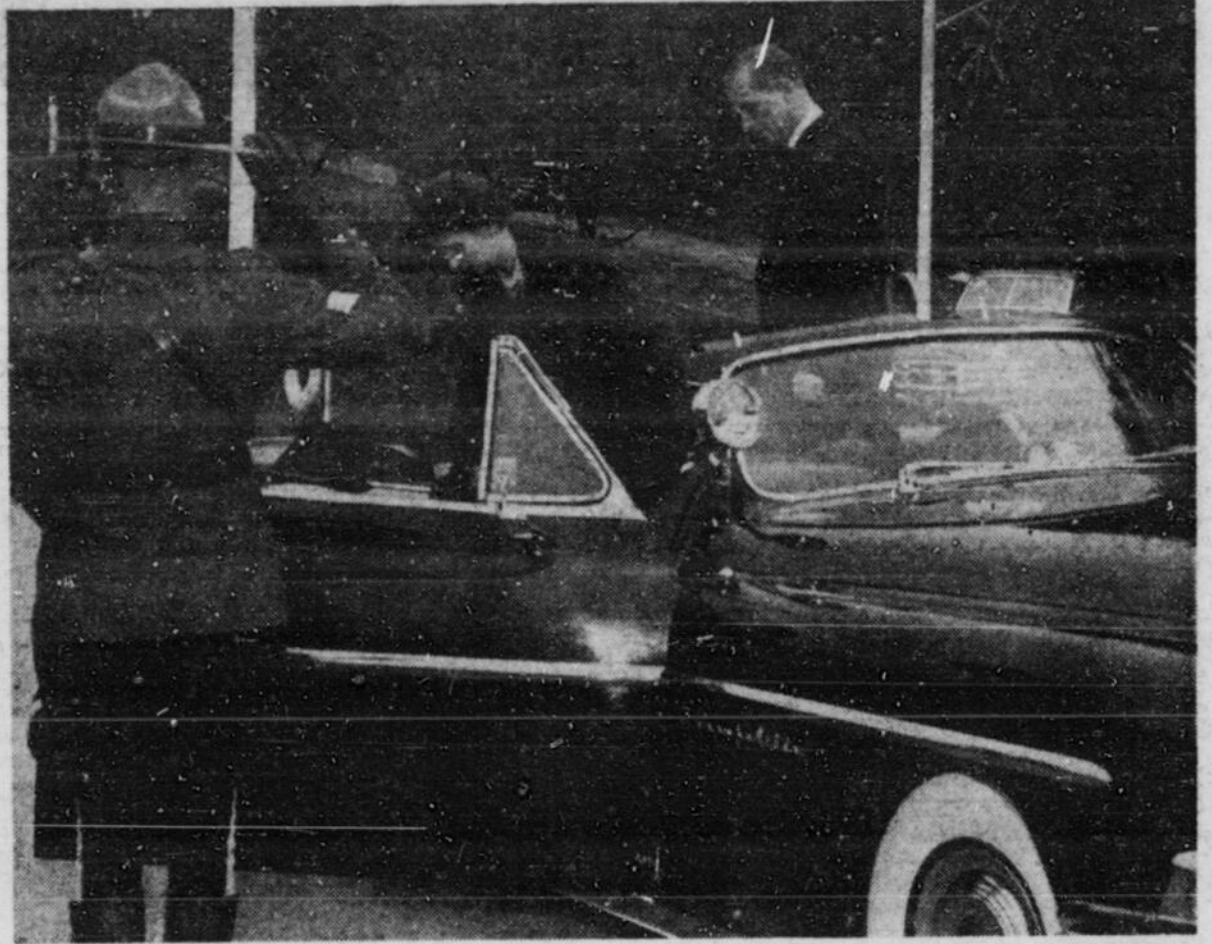
Le premier ministre a rappelé incidemment, les dons récemment faits à l'université Laval par un magnat de l'industrie, sir James Dunn. Il a ajouté que lorsque la question se posera, il a l'intention de continuer à aider les institutions vouées à la préparation des jeunes.

8 des 31 Tchèques du "Train de la liberté" refusés par le Canada

KARLSRUME, 12. (P.C.) — Les fonctionnaires de l'immigration canadienne ont annoncé, hier, que quelques-uns des 31 Tchèques qui ont franchi le Rideau de Fer à bord du "Train de la liberté" n'ont pu obtenir de visas d'entrée au Canada.

On ne dévoile jamais les raisons d'un tel refus, a déclaré un fonctionnaire.

Le bruit a couru que 8 des 31 Tchèques n'ont pas obtenu de visas pour des motifs de sécurité. Tous devaient s'établir au Canada.



A OTTAWA — La princesse Elisabeth descend de voiture à son arrivée au parc Lansdowne, où on lui présente un groupe d'écoliers. Le prince Philippe se prépare à suivre son épouse.

Le couple royal sera dans la capitale ontarienne ce soir

OTTAWA, 12 — (PC) — Terminant un triomphal séjour dans la capitale, la princesse Elisabeth et le prince Philippe, sont partis pour Toronto en train à 1 h. 06 a.m., aujourd'hui. Ils arriveront dans la capitale de l'Ontario à 5 h. p.m. En route ils feront halte à Cornwall, Brockville, Kingston, Belleville et Trenton. A Trenton, ils laisseront leur train pour faire le reste du trajet à bord du luxueux C-5 du CARC.

Mille personnes avaient envahi la gare Union avant le départ du train. Tout s'est passé fort simplement. Sous son écharpe de vison, la princesse portait une blouse à carreaux et une jupe d'un bleu pâle — le même ensemble qu'à la danse carrée qui avait eu lieu dans la soirée à l'Hôtel du Gouvernement.

Le prince portait un veston de smoking bleu sur une chemise blanche et verte à carreaux et il avait autour du cou un foulard rouge.

Le vicomte et la vicomtesse Alexander, le premier ministre et Mme St-Laurent et le ministre des Transports et Mme Chevrier, ont accompagné Leurs Altesses à la gare. M. et Mme Chevrier accompagneront la princesse et le duc jusqu'à Kingston.

Les adieux officiels furent brefs. La princesse s'entretint durant quel-

ques instants avec Lady Alexander et le duc, avec le gouverneur-général. Puis, ayant serré la main à toutes les personnes présentes, ils monteront à bord de leur train.

Le train royal passera la nuit sur une voie d'évitement. A 8 h. 45 a.m. il arrivera à Cornwall, où on présentera à Leurs Altesses Royales les hauts fonctionnaires municipaux. La même chose sera répétée à Brockville à 10 h. 10 a.m. A Kingston, où le train doit arriver à 11 h. 20, la princesse et le duc se rendront à l'hôtel de ville et visiteront l'école militaire royale.

Le ministre de la Défense, M. Claxton, accompagnera Leurs Altesses jusqu'à Toronto.

La princesse Elisabeth est partie d'Ottawa aujourd'hui après s'être initiée à une vieille coutume nord-américaine.

Elle a appris à danser les danses carrées, ainsi que son mari le prince Philippe.

Et c'est à Rideau Hall que Leurs Altesses ont pris leur leçon, dans la vaste résidence du gouverneur-général, le vicomte Alexander, à la fin d'une triomphale visite de deux jours à Ottawa.

La danse carrée a été la fête du Gouverneur-Général. Il en avait eu l'idée lorsqu'il a rencontré la Princesse en Angleterre l'été dernier.

La danse a eu lieu à l'issue d'un buffet à Rideau Hall. Tout se passa dans l'intimité et sans aucune cérémonie.

Trois violons, un accordéon, un piano, une guitare et une contrebasse fournissaient la musique et les princes ont dansé avec entrain plusieurs morceaux bien connus dans nos campagnes.

M. Tony Griffin, âgé de 39 ans, du service d'économie politique du ministère des Affaires Extérieures, dirigeait la danse. C'est lui qui a initié la princesse Elisabeth à l'art des danses carrées.

La Princesse, a dit M. Griffin, habituée aux cotillions écossais, a vite saisi les secrets de la danse carrée.

"Je n'ai jamais rien vu de semblable," a-t-il dit plus tard aux journalistes. "Tous deux semblaient s'amuser le mieux du monde."

A TORONTO

La capitale de l'Ontario, deuxiè-

me ville du Canada, en grande toilette et couverte de drapeaux, attend avec une joyeuse impatience l'arrivée de la princesse Elisabeth et du duc d'Edimbourg.

La foule qui sortait des cinémas hier soir a admiré une immense toile de fond rouge, blanche et bleue toute illuminée, tendue sur la façade de l'hôtel de ville, où leurs Altesses Royales se rendront en arrivant.

Le couple royal plante 2 arbres en sol canadien

OTTAWA, 12. — (P.C.) — Le couple royal a planté deux arbres en terre canadienne hier.

En bordure du chemin privé qui mène à la résidence vice-royale, la princesse Elisabeth a planté un érable.

Une dizaine de pieds plus loin le prince Philippe, pour sa part, a planté un chêne.

Montréal soumettra un "bill" à Québec

Il est tout probable qu'un "bill" de Montréal sera soumis à la Législature au cours de la prochaine session.

Ce matin, le président du comité exécutif, M. J.-O. Asselin, a déclaré qu'il avait été question, au cours de la séance du comité exécutif, de soumettre à Québec des amendements à la charte de la ville, et qu'il était plus probable que la veille que ce projet de loi comportant des amendements à la charte de la ville sera soumis à la Législature au cours de la session qui s'ouvrira au début de novembre.

On ne connaît pas encore la nature des amendements que contiendra le projet de loi. On convoquerait le conseil, dans un avenir prochain, pour lui soumettre les amendements que l'on désire apporter à la charte de la ville, avant d'en saisir les députés.

Aux pourparlers de trêve

Les officiers de liaison s'accordent sur 4 points

MUNSAN, Corée, 12 — (PA) — Les porte-parole communistes disent que les officiers de liaison rouges et alliés ont surmonté, aujourd'hui, quatre obstacles importants à la reprise des pourparlers de trêve en Corée.

Les officiers de liaison doivent se rencontrer de nouveau à 10 a.m. samedi (5 p.m. heure normale de l'Est, vendredi).

Les correspondants communistes à Pan Mun Jom, où la rencontre a eu lieu, ont annoncé que les délégués des deux camps ont convenu que:

1.—Les pourparlers auront lieu sous une tente dans un champ de fèves à Pan Mun Jom.

2.—Les communistes et les Alliés seront solidairement et conjointement responsables de la zone des entretiens.

3.—L'emplacement s'étendra sur un rayon de 1,000 verges autour de la tente.

4.—Les délégations des deux

camps seront assurées de sauf-conduits: les Rouges, de l'ancien emplacement des pourparlers, à Kaesong, et les Alliés, de leur avant-poste de trêve à Munsan.

Le quatrième point ne vaudrait que pour la première rencontre seulement. (Il appartiendrait probablement aux délégués eux-mêmes d'accorder les sauf-conduits une fois que les communistes auront fait connaître le lieu de leur quartier général.)

Pan Mun Jom est à huit milles par route au sud-ouest de Kaesong et à 13 au nord-ouest de Munsan.

L'accord sur les quatre conditions de base, telles que les définissent les journalistes communistes, signi-

fie que les chefs des Nations Unies l'ont emporté sur un double point.

Les Alliés avaient exigé (1) que les officiers de liaison délimitent la zone neutre et (2) que celle-ci soit d'une faible superficie. Les communistes voulaient que les délégués eux-mêmes délimitent une vaste zone neutre.

Les décisions des officiers de liaison doivent être approuvées par les équipes de cinq membres des délégations des deux parties. Le commandement des Nations Unies a souligné le fait que si des détails sont résolus d'avance, les négociateurs pourront reprendre leur travail dans une atmosphère favorable.